TRAVAUX DE SCIENCE POLITIQUE

Nouvelle série
n° 17

Les effets de l'Accord sur l'Agriculture de l'Uruguay Round sur les pays en développement

Une entrave ou une opportunité pour le développement ?

Luca Chinotti

Université de Lausanne
Département de Science Politique
BFSH 2 - 1015 Lausanne

Cette collection vise à diffuser des travaux de chercheurs rattachés au Département de Science Politique de l'Université de Lausanne. Il peut s'agir de textes en pré-publication, de communications scientifiques ou de documents pédagogiques. Ces travaux sont publiés sur la base d'une évaluation interne par trois membres de l'IEPI. Les opinions émises n'engagent cependant que la responsabilité de l'auteur.

Le travail publié ici est une version, avec quelques changements, d'un mémoire de licence soutenu en janvier 2004 à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne, sous la direction du Professeur Pierre de Senarclens. A fait office d'expert le Dr. Yohann Ariffin.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le Professeur Pierre de Senarclens pour sa disponibilité et les précieux conseils qu'il m'a donné tout au cours de ce travail. Sans lui, cette publication n'aurait pas été possible.

Je remercie également le Dr. Yohann Ariffin pour les remarques qu'il m'a faites durant la soutenance de mon mémoire et pour sa disponibilité.

Un autre remerciement va au Professeur Bernard Voutat, responsable de cette collection, qui m'a permis de publier ce travail.

Un remerciement spécial va à Anna pour m'avoir soutenu au cours de ce travail autant dans les moments de joie que dans les moments où j'étais fatigué et découragé.

Un remerciement va également à mes parents qui par, leur soutien m'ont permis d'arriver jusqu'à ici car ils ont toujours cru en moi.

Enfin, je dois remercier Mme Laurence Crotti, Mme Anne Marie Meier et M. Marco Crotti pour leurs précieuses corrections orthographiques de la version originale de ce mémoire et de cette publication. Ils m'ont permis d'améliorer mon français.

Selon la formule consacrée, je reste seul responsable des propos publiés ici.

Pour d'éventuelles critiques, commentaires ou propositions vous pouvez écrire à :
lucachinotti@bluemail.ch

© Copyright by Luca Chinotti, 2004
Prof. responsable pour la présente publication :
Pierre de Senarclens, 2004

Les effets de l'Accord sur l'Agriculture de l'Uruguay Round sur les pays en développement

Une entrave ou une opportunité pour le développement ?

Luca Chinotti

Collection «Travaux de science politique»
Institut d'Etudes Politiques et Internationales
Université de Lausanne, mars 2004

Abréviations

ACP (pays) : Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

AsA : Accord sur l'Agriculture de l'Uruguay Round.

ESP : Estimation du soutien aux producteurs.

ETN : Entreprises Transnationales.

GATT : Accord général sur les droits de douane et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade).

GNA : Groupe de Négociation sur l'Agriculture.

MGS : Mesure Globale de Soutien.

ORD : Organe de Règlement des Différends.

PAC : Politique Agricole Commune de l'Union Européenne.

PAS : Politiques d'Ajustement Structurel.

PED : Pays En Développement.

PEDINPA : Pays En Développement Importateurs Nets de Produits Alimentaires.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PMA : Pays les Moins Avancés.

PNB : Produit National Brut.

- CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

La mondialisation est un des phénomènes les plus lourds de conséquences dans ce début de millénaire. Il est donc très important d'étudier et de comprendre en profondeur tous ses aspects. C'est, au fond, le but de ce travail qui a pour objectif d'analyser une des caractéristiques fondamentales de la mondialisation : l'augmentation des échanges commerciaux de biens et de services. Pour analyser cette problématique, nous nous concentrerons sur l'Accord sur l'Agriculture (AsA) qui a été négocié dans le cadre du dernier cycle de négociations du GATT : l'Uruguay Round.

L'Accord sur l'Agriculture, comme tous les autres accords du Cycle d'Uruguay, s'inscrit dans l'ensemble des décisions politiques prises par différents Etats et institutions internationales visant la croissance des échanges commerciaux. L'OMC, successeur du GATT, est une institution très importante pour les échanges commerciaux car, avec tous ses accords, elle représente un «régime» qui, contrairement à d'autres «régimes» internationaux, est très contraignant. Le «régime» des échanges représente une limitation importante pour la politique intérieure des Etats car il s'impose à travers son «tribunal» qui s'est montré assez performant : l'Organe de Règlement des Différends (ORD). Cette force de contrainte réelle représente un cas plutôt unique au niveau international.

L'OMC, par conséquent, est très importante car, s'il y a accord entre ses membres, elle a la possibilité d'orienter la mondialisation de façon efficace, du moins en ce qui concerne le commerce de biens et services.

La mondialisation des échanges n'est pas un processus naturel mais «la conséquence de décisions politiques»[1] prises par les pays les plus riches qui, dans l'ordre international, sont «hégémoniques»[2]. Ces décisions sont ensuite imposées au reste du monde comme si elles étaient inévitables. Afin de parvenir à les imposer, on utilise divers mécanismes dont, par exemple, les accords de l'OMC et les prêts conditionnels du FMI. Comme le dit Toussaint «la mondialisation néolibérale n'est pas incontournable [...]»[3]. Le processus de mondialisation, en effet, reste largement contrôlé par les gouvernements ou, du moins, les plus puissants d'entre eux.

La mondialisation, comme toute décision politique, répond aux intérêts des groupes qui réussissent, avec leurs ressources symboliques et matérielles, à imposer leur solution de façon plus ou moins consensuelle. Par conséquent, il n'est pas sûr que les accords de l'OMC soient toujours conformes à l'idéologie néolibérale. Dans la réalité, ces accords s'inspirent plutôt du mouvement du «nationalisme écono-

---

[1] SENARCLENS Pierre de, *La politique internationale*, 4e éd., Paris, Editions Dalloz, 2000, p. 129.

[2] Ici nous entendons par hégémonie la capacité d'un ou d'un groupe d'Etats, de contrôler et, si nécessaire, de modifier l'ordre international, non seulement militaire mais aussi économique avec un éventail de mécanismes consensuels et coercitifs. Les Etats et les entreprises transnationales (ETN) renforcent leur hégémonie réciproquement : les Etats en «s'efforçant de protéger l'expansion des firmes transnationales» (SENARCLENS Pierre de, *La politique internationale*, *op. cit.*, p. 129) à travers, entre autre les négociations du GATT/OMC. Les ETN répondent en appuyant l'hégémonie des Etats d'origine en augmentant leur domination économique, leurs ressources et, par conséquent, leurs moyens de pression sur les autres Etats.

[3] TOUSSAINT Eric, *La bourse ou la vie : la finance contre les peuples*, 2e éd., Bruxelles, Editions Luc Pire, 1999, p. 17.

mique»[4] car ils poussent vers une majeure libéralisation seulement si elle est profitable aux acteurs qui s'imposent dans les négociations. L'AsA n'échappe pas à cette poursuite des intérêts nationaux. Pour ce motif, nous préférerons parler de régulation intergouvernementale du secteur agricole plutôt que de début de libéralisation comme le font beaucoup d'auteurs. Nous parlerons de libéralisation seulement quand elle sera effective et donc surtout comme objectif idéal à long terme. En effet, dans l'agriculture, comme dans beaucoup d'autres secteurs économiques, il est très difficile de trouver un véritable libéralisme (au moins dans les pays développés). Comme toute idéologie, le néolibéralisme, même s'il est présenté comme une science, a «[…] pour fonction de dissimuler les intérêts et les passions par un discours à prétention historique sur le sens de l'histoire»[5]. Par conséquent, dans certains cas, dont l'agriculture, il est aussi utilisé pour justifier des accords et des politiques qui de néolibérale n'ont rien du tout.

Mais qui sont les pays qui peuvent réussir à imposer leur point de vue dans ces négociations ?

Nous émettons l'hypothèse, que nous testerons au cours de ce travail, que ce sont les pays riches, avec leurs ressources matérielles et symboliques, qui imposent aux pays en développement (PED)[6] pratiquement n'importe quelle décision dans l'Uruguay Round. Nous testerons cette hypothèse sur le cas spécifique de l'AsA qui, même si elle est une négociation particulière, nous permettra de mettre en évidence des aspects communs à toutes les négociations de l'Uruguay Round.

Mais d'autres acteurs, outre les Etats et leurs organisations, sont importants pour comprendre l'AsA et plus généralement les échanges commerciaux : les entreprises transnationales (ETN). Ces entreprises seront appelées transnationales et non multinationales parce que nous estimons, comme de nombreux auteurs, que ces entreprises ne se sont pas totalement émancipées de leurs Etats d'origine. Même si elles agissent souvent dans une dimension multinationale lorsqu'elles sont confrontées à un problème elles font pression sur leur Etat d'origine pour le résoudre. Il fut, et il est encore, souvent le cas des problèmes d'ordre financier ou des entraves au

---

[4] Le «nationalisme économique» est une doctrine économique qui se développe dans la première moitié du XIXème siècle. L'auteur le plus important de ce courant de pensée est Fridrich List. Cette doctrine réfute le libre-échange en disant qu'en réalité il est seulement une idéologie avec l'apparence d'une science qui sert à masquer l'impérialisme des nations les plus développées (la Grande Bretagne à l'époque) et qui, pour développer l'industrie nationale naissante, la protection des frontières est nécessaire. L'Allemagne et les Etats-Unis ont suivi cette thèse au XIXème siècle afin de réussir à se développer. Donc, cette doctrine en pratique conseille aux Etats de : libéraliser les secteurs qui sont plus développés des autres Etats (en les contraignant eux aussi à les libéraliser comme faisait la Grande Bretagne) et protéger les secteurs qui sont arriérés pour pouvoir les développer à l'abri du commerce international. Et, seulement quand ils deviendront «compétitifs», les libéraliser. En effet, selon List exposer à la concurrence internationale des secteurs économiques dans lesquels on a des retards signifie bloquer leur développement en les sacrifiant au profit des nations les plus développées.

[5] SENARCLENS Pierre de, *Critique de la mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 17.

[6] La CNUCED (CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, *op. cit.*, p. X) définit les PED comme un groupe de pays ne faisant pas partie du groupe des pays développés ou industriels (qui est constitué par les pays de l'OCDE sauf la République tchèque, la Hongrie, le Mexique, la République de Corée et la Turquie) et du Groupe des pays en transition (qui est composé par les pays de l'Europe centrale et orientale, les pays membres de la Communauté d'Etats Indépendants (CEI) et les pays Baltes). Mais, bien évidemment les PED sont définis aussi par leur revenu plus bas que celui des pays développés (le seuil selon la Banque Mondiale en 2000 était fixé à un revenu par habitant de 9266 dollars par année) et en fonction de leur taux de mortalité enfantine, scolarité, etc. (comme cherche en partie de faire le PNUD avec son Indicateur composite du Développement Humain (IDH) qui prend en compte aussi des indicateurs sociaux et qui, en 1992, montre que les PED ont, en moyenne, un IDH de seulement 0,570 qui est nettement inférieur à celui des pays développés qui est de 0,916 (Pour approfondir Cf. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1995)).

commerce dont les ETN exigent l'abolition à travers les négociations de l'OMC. Nous analyserons s'il y a dans l'AsA la connivence et la complicité entre ETN et Etats (que de nombreux auteurs soulignent pour d'autres accords) qui visent le renforcement réciproque de leur hégémonie également en s'imposant sur les négociations. Nous voulons insérer le rôle des ETN dans l'étude de l'AsA parce qu'il est fondamental pour comprendre certains aspects qui, sinon, seraient difficilement explicables.

Etudier les accords de l'Uruguay Round signifie avoir un indicateur assez fiable qui permette de comprendre où nous mènera cette mondialisation qui se veut néo-libérale.

Mais pourquoi choisir l'Accord sur l'Agriculture ? Parce que nous ne voulons pas traiter seulement la problématique de la mondialisation mais aussi celle du développement des PED surtout dans sa dimension internationale. Nous mettrons en évidence ce que la communauté internationale pourrait faire pour faciliter l'adoption, par les PED, d'une stratégie de développement plus rapide et efficace. Et nous analyserons quels sont les effets des accords internationaux et aussi les effets des politiques, mises en œuvre par les pays développés, sur la lutte contre la pauvreté menée par les PED.

La notion de développement a beaucoup de définitions que nous pouvons diviser en deux catégories :

- *Le développement comme il a été mis en œuvre dans la réalité.* Nous pouvons le définir comme «[…]un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable»[7]. Le développement, comme il a été mis en œuvre, représente simplement une série de pratiques qui visait l'expansion du système marchand dans tout le monde.
- *Le développement comme il devrait être*. Nous pouvons le définir comme «[…] un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale»[8]. C'est cette définition que nous utiliserons car nous sommes plus intéressés à ce que devrait être le développement.

Pour pouvoir se développer et rejoindre ces objectifs, les PED ont besoin de ressources financières. Mais surtout les pays pauvres ont besoin d'un contexte leur permettant d'entretenir une économie nationale forte et viable : en particulier dans des secteurs fondamentaux comme, par exemple, celui de l'agriculture. Dans ce travail nous nous occuperons du niveau international en montrant comment, surtout le système commercial pourrait augmenter les possibilités des PED de se développer, en créant de la croissance et en augmentant les revenus des plus pauvres.

Ainsi, plus précisément, nous analyserons si les changements induits par l'AsA représentent une entrave ou une opportunité pour le développement, surtout rural[9],

---

[7] RIST Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, 2e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 26-36.

[8] Rapport de la Commission Sud, *Défis au Sud*, Paris, Economica, 1990, p. 10-11 cité in RIST Gilbert, *op. cit.,* p. 329.

[9] Selon le FIDA pour rural on entend «les populations qui vivent en général dans des hameaux ou dans des villages de 5000 à 10000 habitants séparés par des terres arables, des pâturages, des forêts ou des broussailles [… et qui consacrent] l'essentiel de leur travail à l'agriculture» (FIDA, *Rapport 2001 sur*

des PED. Or, le développement rural[10] dans les années '80 a été entravé par un certain nombre de facteurs, autant endogènes qu'exogènes. En effet, comme le croyait Raoul Prebisch, les raisons du sous-développement ne sont pas à rechercher seulement dans certains facteurs internes, mais aussi dans la structure du commerce international qui entretient et parfois aggrave le sous-développement. Nous mettrons en évidence les dimensions liées au commerce des principales entraves qui touchent l'agriculture en montrant comment devrait être le système commercial international des biens agricoles, afin de permettre aux PED de poursuivre des stratégies efficaces et réalisables de développement rural.

Le développement rural est très important pour les PED car, incontestablement, la majorité de ces pays dépendent fortement de l'agriculture[11], autant pour les revenus que pour le nombre d'emplois qu'elle engendre. Il faut également ajouter que c'est dans le milieu rural que se trouve la majeure partie des personnes pauvres et sous-alimentées qui vivent dans les PED.

L'AsA est également très important car il représente la première tentative réussie de réguler, à travers des négociations intergouvernementales, le secteur de l'agriculture. Cette régulation devrait s'approfondir dès la fin de la période de mise en œuvre (du moins c'est ce que les membres de l'OMC se sont engagés à faire en vertu de l'article 20 de l'AsA). Ce travail aidera donc à comprendre vers quel type de régulation nous sommes en train de tendre. Est-elle une régulation qui vise à une réelle libéralisation, qui devrait profiter aux PED ? Elle montre que les pays industrialisés ne sont pas disposés à exposer leur agriculture au marché international et à risquer de perdre des parts de marché ?

Nous partageons la thèse, contrairement à de nombreux auteurs, qu'une majeure libéralisation dans les échanges agricoles, sous certaines conditions, pourrait être très positive pour les PED. Selon d'autres auteurs, dont Via Campesina par exemple, la solution aux énormes problèmes auxquels sont confrontés les PED serait de permettre à tout le monde, y compris les pays développés, de se protéger. Celle-ci ne représente pas une solution car elle ne permettrait pas aux PED de profiter des échanges agricoles. Selon nous, une fonction importante de l'agriculture des PED, puisqu'elle possède un important «avantage comparatif»[12], est d'augmenter leurs revenus ce qui, par conséquent, augmenterait les devises nécessaires pour entamer un véritable processus de développement. Ceci ne serait pas possible dans une situation dans laquelle le protectionnisme est la norme et les exportations sont pratiquement impossibles.

Dans le cadre de ce travail, nous ne nous occuperons pas des effets sur l'environnement, qui est un des grands enjeux présent et futur. Nous sommes conscients qu'une libéralisation peut avoir des effets positifs du point de vue économique et social mais très négatifs au niveau environnemental. Mais, à cause des contraintes de ce travail, nous ne pourrons pas intégrer la problématique environnementale.

En conclusion, nous observerons si l'AsA représente une entrave supplémentaire pour les stratégies de développement mises en œuvres par les PED ou si elle a éliminé certains obstacles qui pesaient sur le commerce agricole dans les années '80. Ceci nous permettra de mettre en évidence qui sont les grands gagnants et perdants

---

la pauvreté rurale. Comment mettre fin à la pauvreté rurale, Rome, Fonds International de Développement Agricole, 2001, p. 17).

[10] Par développement rural, on entend «les activités qui accroissent le bien-être des populations rurales, notamment la satisfaction des impératifs vitaux et le développement, par des programmes d'éducation et de nutrition, du potentiel humain en zone rurale» (GILLIS Malcom et al., *Economie du développement*, Bruxelles, De Boek Université, 1998, p. 550).

[11] Dans notre analyse, nous laisserons de côté les quelques PED dont l'agriculture ne représente pas un secteur important.

[12] Pour la signification des termes économiques Cf. BURGENMEIER Beat, *Analyse et Politique Economiques*, 5e édition, Paris, Economica, 2002.

de cet accord entre les pays développés et les pays en développement. Mais, nous mettrons en évidence également qui sont les perdants entre les paysans pauvres des PED, les ETN de l'agroalimentaire et les grands exportateurs des pays industrialisés. L'unique réponse sûre est que l'AsA, comme toute décision politique, entraînera des gagnants comme des perdants.

Savoir à qui profite cet accord est très important parce qu'il devait être un des plus favorables aux PED. Par conséquent si, même dans cet accord, les pays du Sud n'obtiennent que des pertes, nous pouvons imaginer à qui est favorable l'Uruguay Round dans son ensemble.

Pour répondre aux questions posées par cette problématique nous commencerons, dans le deuxième chapitre, par illustrer l'importance et le rôle que l'agriculture et le commerce, en particulier de biens agricoles, peuvent avoir dans les stratégies de développement des PED. Ensuite, nous expliquerons comment devrait être le système commercial international du secteur agricole pour permettre aux paysans du Sud et aux PED de profiter au maximum des échanges agricoles.

Le troisième chapitre portera sur les principaux problèmes du commerce de biens agricoles avant l'Uruguay Round surtout du point de vue des pays en développement. Nous illustrerons quelles étaient, surtout dans les années '80, les principales entraves qui ne permettaient pas aux PED de tirer profit des échanges agricoles.

Ces deux premiers chapitres donneront un aperçu de l'importance des principaux problèmes auxquels sont confrontés les PED dans le commerce et l'agriculture. Mais aussi, ce qu'ils auraient besoin pour avoir la possibilité de lutter plus efficacement contre la pauvreté et poursuivre des stratégies de développement efficaces et rapides.

Par la suite, dans le quatrième chapitre, nous introduirons quelques aspects de l'Uruguay Round. Nous donnerons un aperçu assez général sur les motifs qui ont porté au lancement d'un nouveau Round du GATT et sur quelques problèmes et résultats pertinents à la problématique de ce travail. Nous nous concentrerons surtout sur le rôle des PED dans les négociations et sur quelques changements introduits par l'Uruguay Round lourds de conséquences pour les pays pauvres. En définitive, ce chapitre vise à comprendre, de manière synthétique, si la répartition des gains de ce Round apparaît équilibrée.

Ensuite, nous étudierons de plus près l'Accord sur l'Agriculture en analysant les principaux acteurs, non seulement étatiques et intergouvernementaux mais aussi privés, et surtout leurs intérêts et le rôle qu'ils ont joué dans cette négociation. Ce cinquième chapitre sera également consacré au déroulement de cette négociation et, bien évidemment, au contenu de l'AsA. Il nous permettra de comprendre quels sont les enjeux, qui a influencé les négociations et, enfin, quels en sont les résultats. Ces aspects sont très importants parce qu'en connaissant les acteurs de la négociation, leurs intérêts et l'influence qu'ils ont eus, nous pouvons bien imaginer les problèmes de quels Etats et acteurs vise à résoudre cet accord. Par conséquent, nous commencerons à comprendre qui en tirera les plus grands profits surtout grâce à la dernière partie de ce chapitre qui illustrera dans quelle mesure les propositions des PED ont été prises en compte dans l'accord final.

Le chapitre six analysera, dans le détail, les effets sur les PED de cet accord. Ensuite, nous tirerons un bilan global en désignant quels acteurs privés ou publics du secteur agricole en sortent perdants et lesquels en sortent gagnants. Nous analyserons donc la répartition des gains induite par l'AsA.

Enfin, dans la conclusion, après avoir présenté l'apport et les limites de ce travail, nous nous interrogerons sur ce qui s'est passé dans le cadre des négociations agricoles de l'OMC jusqu'à la conférence ministérielle de Cancun et quelles sont les perspectives futures pour les PED.

- CHAPITRE 2 - COMMERCE ET AGRICULTURE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Dans ce chapitre, après avoir montré, de façon synthétique, la situation économique et sociale des PED, nous mettrons en évidence l'importance de l'agriculture et du commerce pour les pays du Sud. Mais surtout, nous expliquerons comment devrait être le système commercial agricole international pour permettre aux PED d'en tirer les meilleurs avantages possibles, afin de poursuivre, de manière efficace, leurs stratégies de développement.

1. La situation économique et sociale dans les pays en développement

Les pays en développement représentent un groupe d'Etats très hétérogènes du point de vue économique et social car il comprend des pays très différents comme, par exemple, la Corée du Sud et le Libéria. Il est assez difficile d'illustrer leur situation de façon générale. Mais il y a quand même quelques traits communs que nous pouvons mettre en évidence.

Les PED sont nettement plus pauvres que les pays industrialisés et ils ont de nombreux problèmes sociaux très graves. En effet, le PNB moyen par habitant en 1992, en plein Uruguay Round, était de 982 $ dans les PED contre 16'065 $ dans les pays industrialisés[13]. La majorité d'entre eux ont aussi de gros problèmes dans les domaines de la santé, l'éducation, la sécurité, le chômage, l'alimentation, etc. L'Indicateur de Développement Humain (IDH)[14] qui était, en 1992, de 0,570 pour les PED contre 0,916 pour les pays développés[15], montre l'ampleur de ces problèmes.

Après la décolonisation, en particulier à partir des années '70, tous les PED se lancent dans des politiques de développement qui, dans la majorité des cas, suivent le modèle de la «substitution aux importations»[16]. Les PED, pour trouver les ressources nécessaires afin de se développer, s'endettent à des taux d'intérêts favorables et ils opèrent un transfert massif de ressources de l'agriculture vers l'industrie. Cette stratégie conduit à un «véritable sacrifice»[17] de l'agriculture. De plus, elle ne permet pas à ces pays de rattraper le retard sur les pays développés et, dans les années '80, pour divers motifs, dont l'augmentation des taux d'intérêts et du poids de la dette, les PED se retrouvent dans une situation de crise. C'est la crise de la dette.

Pour parvenir à sortir de cette situation, les divers dirigeants des PED, certains parce qu'ils en sont convaincus, d'autres à cause des pressions du FMI et de la Banque Mondiale, décident de changer leur stratégie de développement. Avec les

[13] Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1995, p. 199.
[14] Pour approfondir autour de quels indicateurs est construit l'IDH cf. *Ibid.* p. 163 et s.
[15] Source : *Ibid.,* 1995, p. 240.
[16] Pour plus d'approfondissements cf. NOREL Philippe, *Problèmes du développement économique*, Paris, Seuil, 1997, p. 21-22.
[17] MONTALIEU Thierry, *Economie du développement*, Bréal, Amphi, 2001, p. 10.

Politiques d'Ajustement Structurel (PAS), ils décident que la seule possibilité de sortir du sous-développement est d'appliquer le «consensus de Washington» et de laisser le marché s'occuper tout seul du développement.

Ils libéralisent leur économie, y compris leurs échanges commerciaux, car ils ne peuvent plus se permettre les investissements qu'ils faisaient auparavant car ils reçoivent toujours moins de dons des pays industrialisés. L'unité du Tiers Monde éclate car désormais tous ces pays sont en concurrence pour s'assurer les investissements étrangers, privés et publics, et pour exporter dans les pays industrialisés. Les PED deviennent fortement intégrés dans les marchés internationaux. Ils se soumettent au fonctionnement «darwinien»[18] de l'économie mondiale.

Les différences entre les PED se creusent encore plus qu'auparavant. Il y a des pays, les rares *success stories*, qui continuent à se développer rapidement comme la Corée du Sud. Et il y a des pays qui s'enfoncent encore plus dans le sous-développement comme la presque totalité des Pays les Moins Avancés (PMA)[19]. Pour comprendre l'ampleur des différences économiques et sociales des PED il suffit d'observer, dans la figure 1, les différents taux de pauvreté dans les diverses régions du Sud du monde. Nous pouvons également noter que les différences continuent à se creuser au cours des années 1990.

Figure 1 : Taux de pauvreté selon la Banque Mondiale en 1987 et 1998

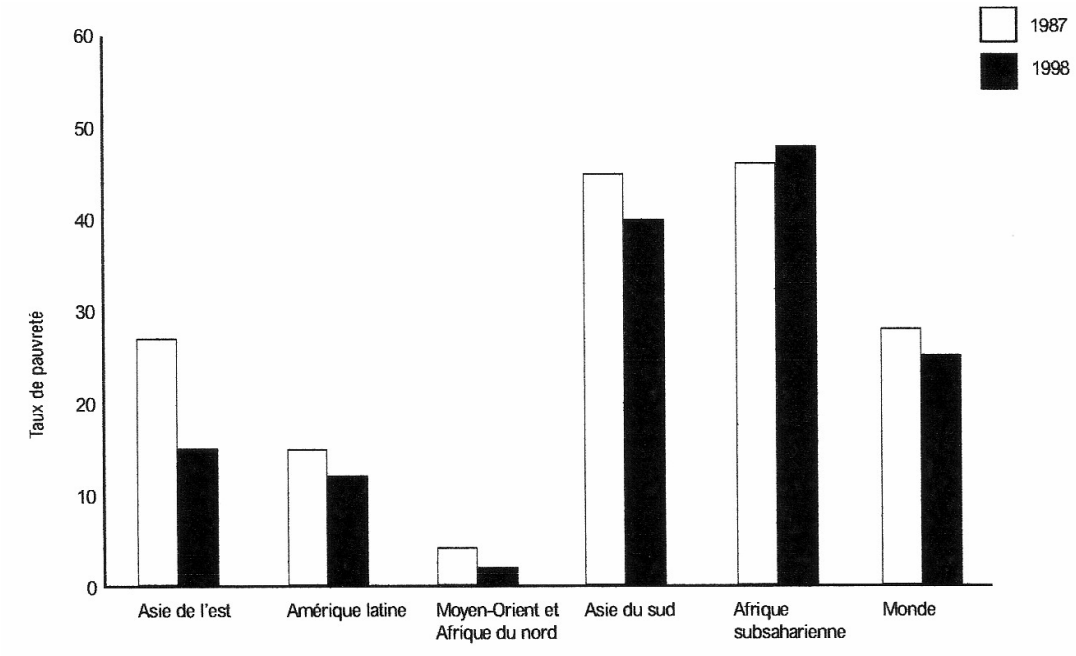

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, www.oxfam.org, 2002, p. 76.

[18] RIVERO Oswaldo de, *Le mythe du développement*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2003, p. 87 et s.

[19] L'Organisation des Nations Unies a établi une liste de «pays les moins avancés» (PMA), qui compte actuellement 49 pays (48 en 1995). Les critères actuellement employés pour établir la liste sont les suivants: faible revenu, insuffisance des ressources humaines, forte vulnérabilité économique (pour plus de précisions cf. CNUCED, *Les pays les moins avancées : rapport 2002. Échapper au piège de la pauvreté*, Genève, Nations Unies, 2002, p. XVI). En 1995, ils avaient une population de 588 millions de personnes avec un taux de croissance de 2,9% par an. Leur revenu moyen par habitant était de 235 dollars par an (FAO, *Rapport sur les marchés des produits 1998-99*, Rome, Division des produits et du commerce international, 1999, p. 18).

En conclusion, au début de l'Uruguay Round, les PED sont plus hétérogènes, leurs économies sont très libéralisées, leurs barrières commerciales sont très faibles et ils ont des taux de croissance économique, aussi à cause des PAS, nettement inférieurs à la moyenne des «trente glorieuses».

Pour les PED, le développement et la réponse aux besoins élémentaires de leur population restent, au milieu des années '80, leur grande priorité et leur défi majeur. En effet, trente ans de recherche du développement ont porté seulement une petite minorité à des conditions de vie où leurs besoins élémentaires sont satisfaits. De plus, les années '80 se sont ouvertes avec une situation qui n'est certainement pas optimale pour la poursuite du développement.

2. Le rôle de l'agriculture dans le développement

Le rôle de l'agriculture dans le développement est très important à cause de l'ampleur de son poids économique et social dans les PED mais aussi par son influence dans la lutte contre la pauvreté rurale. Il est fondamental de comprendre le rôle de l'agriculture et son importance sociale et économique dans le développement des PED si nous voulons saisir l'importance, pour ces pays, des négociations sur l'agriculture de l'Uruguay Round.

2.1 Le poids économique et social de l'agriculture

L'agriculture est un secteur économique décisif pour de nombreux pays en développement et particulièrement pour les plus pauvres. Nous pouvons nous apercevoir de l'importance de l'agriculture dans les PED en considérant deux indicateurs :

- *La part de l'agriculture dans le PIB* qui, même si elle a tendance à diminuer, reste haute dans beaucoup de PED. En 1985, l'agriculture représentait le 18,4% du PIB global des PED et ensuite en '95 elle a diminué à 13,3%[20]. Nous pourrions être induits à croire que l'agriculture n'a presque plus d'importance dans les PED, mais en réalité cette moyenne si basse est due aux grandes disparités entre les pays. En effet, la majeure partie des revenus de l'ensemble des PED est due aux exportations à haute valeur ajoutée, faites surtout par le Sud Est Asiatique, qui font baisser la part agricole du PIB cumulé. Pour le comprendre, il suffit de savoir que la Corée du Sud et Hong Kong, à eux deux, en 1992, représentaient plus du 10% du PIB cumulé de tous les PED et qu'une très large majorité de leur revenu national est due à des exportations à haute valeur ajoutée. La dépendance économique de beaucoup de PED envers l'agriculture est aggravée par le fait que l'apport agricole au PIB dépend souvent d'un très faible nombre de produits d'exportation (comme par exemple le café, le cacao et les bananes) qui, de plus, ont des prix fortement instables. Leurs revenus, par conséquent, sont très fragiles et variables car, si les prix sont instables, moins les exportations d'un Etat sont différenciées moins les recettes totales seront stables.
- *Le nombre de personnes qui dépend du travail agricole* est l'indicateur le plus important pour évaluer l'importance de l'agriculture dans les PED. Il est beaucoup plus important, en pourcentage, que les exportations et le

[20] Source : CNUCED statistiques, www.unctad.org.

PIB. L'agriculture donne du travail à une large partie, voire la majorité absolue, de la population des PED. En effet, en 1985 dans les PED la population rurale, qui dépend essentiellement de l'agriculture, est d'environ 68% de la population totale et, en 1995, représente encore environ 63%[21]. Mais, là aussi, il y a de fortes spécificités entre les différents pays. Nous pouvons observer, par exemple, que les pays les plus pauvres sont, presque toujours, ceux dont un pourcentage plus haut de la population dépend de l'activité agricole (figure 2).

Figure 2 : Part de l'agriculture dans le PIB, l'emploi et les exportations des PED et PMA

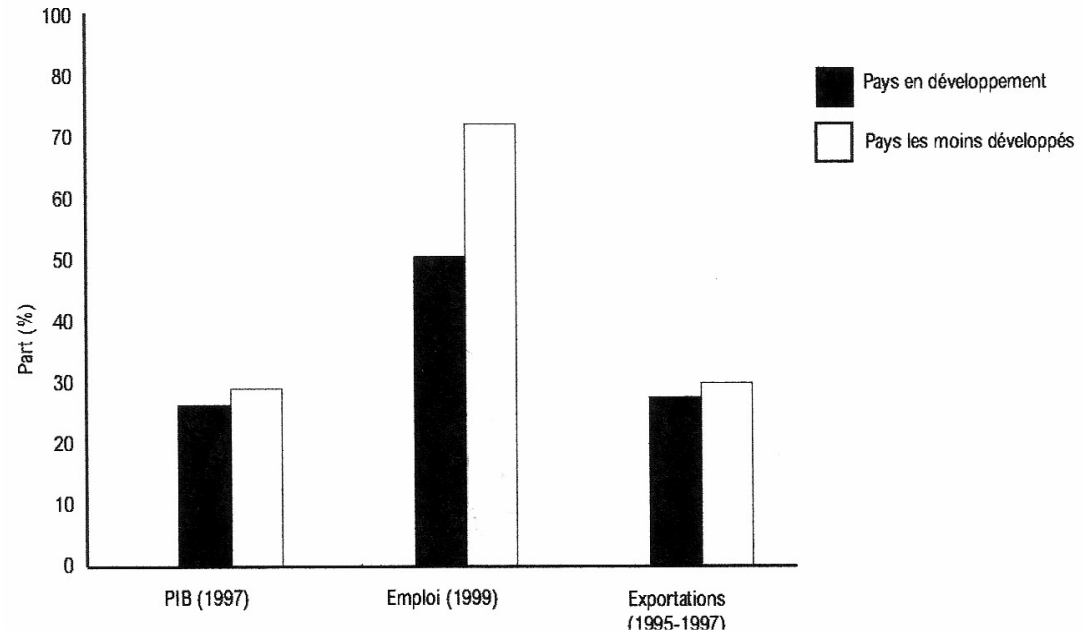

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 128.

Donc, bien évidemment, tout changement dans le secteur agricole aura des effets économiques et sociaux très importants sur les PED et sur leur capacité de poursuivre des stratégies de développement. En effet, à cause de son poids dans l'emploi et dans les revenus des PED, surtout les plus pauvres, l'agriculture est fortement concernée dans la lutte contre la pauvreté. Mais, quel est le rapport entre pauvreté et agriculture ? L'agriculture est-elle une cause du sous-développement ou pourrait-elle être un moyen à disposition des PED pour entamer des stratégies efficaces pour se développer ?

2.2 Le rapport entre pauvreté et agriculture[22]

Dans le monde, environ 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue (moins d'un dollar par jour). Selon le FIDA, «les trois quarts de ces pauvres travaillent et vivent à la campagne et, d'après les projections, cette proportion restera supérieure à 60% en 2025»[23]. De plus, beaucoup de pauvres qui vivent dans les

[21] Source : FAO statistiques, www.fao.org.
[22] Pour une synthèse du rôle de l'agriculture dans le développement cf. MONTALIEU Thierry, *op. cit.*, p. 96-97.
[23] FIDA, *op. cit.*, p. 15.

bidonvilles sont émigrés des campagnes[24] et, vu que l'industrie n'est pas en mesure d'absorber cette main-d'œuvre, ils ne sont pas parvenus à échapper au piège de la pauvreté. Par conséquent, «la réduction de la pauvreté rurale freine probablement l'émigration à court terme vers les villes»[25]. Donc, «le moyen le plus économique de réduire la pauvreté urbaine pourrait fort bien être de réduire la pauvreté rurale»[26]. La lutte contre la pauvreté doit être ainsi combattue pour l'essentiel dans les zones rurales.

Une amélioration des revenus des paysans aurait un gros impact sur leurs conditions de vie et, plus en général, sur la réduction de la pauvreté et surtout de la sous-alimentation, véritable fléau dans les zones rurales des pays du Sud. L'influence de l'augmentation des revenus ruraux sur la lutte contre la pauvreté et le développement est évidente car l'agriculture dans les PED est la plus grande consommatrice de main-d'œuvre[27] et le secteur où la majeure partie des pauvres y travaille.

De plus, un des enseignements que nous pouvons tirer de l'histoire est que «il n'y a guère de pays qui ait pu lancer et entretenir une expansion économique moderne sans exploiter et développer tout d'abord son potentiel agricole [...]»[28]. Il serait donc important d'augmenter les revenus des paysans, non seulement pour des motifs sociaux et éthiques, mais aussi pour des motifs purement économiques. En effet, cette augmentation pourrait porter des effets sensibles d'entraînement pour toute l'économie des PED[29]. Pour améliorer les revenus, il faut augmenter la productivité, les prix, essentiellement ceux mondiaux, l'accès aux marchés locaux et surtout internationaux car ce sont les exportations qui permettent aux paysans de gagner les devises nécessaires pour investir dans le développement[30].

Des ruraux relativement riches feraient des investissements dans leurs terres en augmentant leur productivité et, par conséquent, aussi leurs revenus. Ces ruraux deviendraient aussi un marché pour les biens industriels produits dans les villes. Cet aspect est très important car «l'existence d'un grand marché rural permet aux industries de poursuivre leur croissance après avoir saturé la demande de leurs produits dans les villes, sans s'orienter vers les marchés étrangers avant d'avoir développé leur capacité compétitive»[31]. L'industrie qui augmenterait ainsi ses profits pourrait investir plus dans le pays.

De plus, les industries de l'agroalimentaire et du textile deviendraient très compétitives car elles profiteraient de l'approvisionnement agricole stable et des prix

---

[24] MAZOYER Marcel, « Une situation agricole mondiale insoutenable, ses causes et les moyens d'y remédier », Mondes en développement, no. 117, 2002, p. 25.

[25] FIDA, *op. cit.*, p. 17. Mais il est probable que l'émigration campagne-ville persistera comme cela s'est passé dans les pays développés mais avec une intensité mineure qui permettra à l'industrie d'absorber cette main-d'œuvre supplémentaire plus efficacement.

[26] *Ibid.*, p. 17.

[27] Cf. *Ibid.*, p. 4.

[28] FAO, *Document de discussion numéro 1 : La sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture*, Genève, table ronde organisée par la FAO sur la sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture, 20 juillet 2001, p. 3.

[29] Comme Keynes, nous défendons la thèse qu'il est mieux, pour l'économie, d'augmenter le revenu des plus pauvres, qui dépenseront tout leur argent en créant ainsi un effet d'entraînement de l'économie, que d'augmenter les revenus des riches.

[30] Mais il ne faut pas exagérer le rôle de l'agriculture. Gillis fait noter que «certains auteurs ont même laissé entendre que l'agriculture était la principale, voire la seule source de capitaux dans les premières phases du développement, mais leur thèse exagère le rôle de ce secteur» mais «le secteur agricole peut également constituer une source majeure de capitaux pour la croissance économique moderne» (GILLIS Malcom et al., *op. cit.*, p. 552).

[31] GILLIS Malcom et al., *op. cit.*, p. 553. Bien évidemment à condition que le marché intérieur soit protégé.

relativement bas[32]. Ensuite, ces deux industries provoqueraient des «effets d'entraînement»[33] sur toute l'économie vu qu'elles peuvent être considérées comme des «branches motrices»[34].

Les industries du textile et de l'agroalimentaire sont bien adaptées aux PED vu que :

- Elles ont besoin de peu de capitaux.
- Elles emploient beaucoup de main-d'œuvre.
- Elles sont rentables même si elles sont organisées dans de petites entreprises.
- Enfin, il est souvent rentable de les établir «[…] à proximité des zones de production de la matière première, où elles contribuent à réduire le sous-emploi rural si courant dans les pays en développement»[35].

De plus, ces industries mettraient à disposition de l'Etat, avec les impôts, plus de ressources pour construire les infrastructures fondamentales dont une économie a besoin pour se développer.

Bien évidemment, la structure du commerce de biens agricoles doit donner la possibilité de mettre en valeur l'avantage que les pays en développement ont dans l'agriculture. Sans «distorsions», en effet, les coûts de production des PED sont nettement inférieurs à ceux des pays industrialisés[36]. Par conséquent, leurs échanges commerciaux de biens agricoles, de base ou transformés, ou de produits liés au textile, seraient plus compétitifs que ceux des pays développés.

Le processus que nous avons illustré n'est pas la panacée qui résout tous les problèmes posés par le développement mais il est l'illustration du rôle que l'agriculture pourrait jouer dans les PED si elle se trouvait dans un contexte politique et économique favorable. Bien évidemment ce processus est un idéal type qui devra être adapté aux différentes réalités des PED et qui n'a donc pas la prétention de représenter un modèle universel[37]. Nous avons seulement voulu montrer que

---

[32] Par «prix relativement bas» nous entendons que, si il n'y avait plus de dumping sur les marchés agricoles internationaux, les prix de vente des paysans des PED seraient plus bas que ceux des pays développés compte tenu de leurs coûts de production plus bas. Mais les prix, auxquels vendraient les paysans des PED, seraient plus hauts qu'aujourd'hui car il n'existerait plus le dumping des pays riches.

[33] NOREL Philippe, *op. cit.*, p. 39. Même s'il est clair que la transformation des matières premières, à elle seule, ne représente pas la «panacée du développement» (GILLIS Malcom et al., *op. cit.*, p. 616) les effets de liaison pourraient permettre de lancer d'autres branches économiques, comme cela s'est passé dans l'Asie du Sud Est (cf. COUTROT Thomas et HUSSON Michel, *Les destins du Tiers Monde : analyse, bilan et perspectives*, Paris, Editions Nathan, 1993, p. 125 et s.), ce qui pourrait se révéler très efficace.

[34] MOUNIER Alain, Les théories économiques de la croissance agricole, Paris, Economica, 1992, p. 189. Mounier définit les branches motrices comme celles dont «les activités situés ″en aval″ et ″en amont″ sont significatives» : tel est le cas selon nous pour l'industrie textile et agroalimentaire. Aussi la FAO partage cette analyse en affirmant que «la théorie des liaisons de Hirschman, selon laquelle la meilleure stratégie de développement consiste à choisir les activités dont le progrès stimulera d'autres progrès ailleurs, justifie que l'on attribue un rôle important à l'agro-industrie dans le développement» : en effet « […] on peut […] affirmer qu'étant donné leurs fortes interdépendances avec les activités d'amont et d'aval, les agro-industries peuvent beaucoup contribuer à accélérer l'activité économique» (FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1997*, Rome, Collection FAO Agriculture, 1997, p. 231).

[35] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1997, op. cit.,* p. 234.

[36] Il suffit de penser que les paysans du Sud, même s'ils ont une productivité inférieure par personne, utilisent beaucoup moins de intrants coûteux (comme fertilisants, semences OGM, diverses machines agricoles) mais beaucoup plus de main-d'œuvre qui est bon marché.

[37] Il est clair que «dans le domaine du développement, les explications restent partielles» et par conséquent «les efforts d'analyse et de prospective en matière de développement sont certes

l'agriculture n'est pas nécessairement source de sous-développement comme beaucoup le croient car elle pourrait représenter pour les PED une opportunité de lutter, en même temps, contre la pauvreté rurale et pour le développement industriel. Bien évidemment, dans un tel processus, il y aura beaucoup de difficultés mais l'expérience du Sud-Est asiatique a montré que c'est possible. Dans ces pays asiatiques un développement fondé au début sur l'agriculture[38] a porté à un effet d'entraînement sur toute l'économie.

En conclusion, cette stratégie de développement devrait avoir, dans les PED qui dépendent fortement de l'agriculture, des effets tangibles dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement économique. Cependant, il y a des facteurs, autant intérieurs qu'extérieurs, qui ont entravé cette stratégie jusqu'à rendre sa poursuite presque impossible pour les PED.

En effet, beaucoup de problèmes internes empêchent l'augmentation des revenus des paysans pauvres :

- Premièrement, *l'accès aux terres* est faible surtout chez les femmes qui représentent le 70% des ruraux pauvres. Ce faible accès aux marchés est une source de pauvreté. En effet, le gros des pauvres, vivant dans les campagnes, est représenté par les ruraux qui n'ont pas accès aux terres comme par exemple les salariés agricoles ;
- Deuxièmement, le problème des *infrastructures insuffisantes*, ou même inexistantes, rend très difficile l'accès aux marchés autant locaux qu'internationaux ;
- Troisièmement, le *paradigme du développement* qui voyait l'agriculture comme un secteur économique à exploiter car elle devait donner les ressources pour développer l'industrie[39] ;
- Enfin, la difficulté d'*accès au crédit* pour les ruraux.

Tous ces problèmes d'ordre intérieur créent un cercle vicieux de pauvreté qui ne permet pas aux paysans du Sud de concurrencer avec les paysans occidentaux car tous ces problèmes rendent les paysans pauvres «plus exposés à la concurrence des importations agricoles»[40] qui, généralement, sont fortement subventionnées.

Mais, bien évidemment, il y a aussi des causes externes, qui empêchent l'augmentation du revenu des paysans. Ces causes sont surtout à rechercher dans la structure du commerce international qui fait perdre aux paysans pauvres des marchés locaux, limite leur accès aux marchés internationaux, maintient les prix agricoles bas et contraint les PED à diminuer leurs protections douanières. Puis il y a aussi d'autres causes comme le poids de la dette qui réduit la possibilité d'investir dans l'agriculture, les PAS qui ont parfois eu des effets néfastes sur l'agriculture et la spécialisation sur des produits tels que le café ou le cacao.

---

indispensables mais leur validation empirique est forcément aléatoire» (SENARCLENS Pierre de, « Contre la théorie générale du développement. Petite polémique à vocation consensuelle », in : COMELIAU Christian (sous la dir.), *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, PUF (Collection Enjeux), 1996, p. 134).

[38] Dans le cas de la Corée du Sud, par exemple, le développement au début était fondé sur la production de coton et sur l'industrie du textile. Mais on peut bien imaginer de développer des autres productions agricoles et n'importe quelle industrie agroalimentaire.

[39] En effet, «les pays qui ont excessivement prélevé sur leur secteur agricole ont échoué la plupart du temps. Ils n'ont pas forcément favorisé le décollage industriel mais ont souvent provoqué une crise de leur agriculture» : donc «la baisse du poids relatif de l'agriculture dans le PIB ou dans la population active ne signifie pas qu'il faut sacrifier ce secteur à l'autel d'un développement qui serait réduit à une industrialisation à marche forcée» (MONTALIEU Thierry, *op. cit.*, p. 96). Aussi la FAO retient que «aujourd'hui ce modèle n'est plus valable» (FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1997, op. cit.*, p. 221).

[40] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, www.oxfam.org, 2002, p. 104.

En conclusion, l'agriculture est fondamentale pour le développement dans les PED si certaines conditions autant internes qu'externes sont remplies. Parmi les aspects extérieurs, les plus importants sont ceux liés au commerce. Ils seront approfondis dans la prochaine partie de ce chapitre.

3. L'importance du commerce pour les PED

Le commerce a une importance vitale dans les PED parce qu'il représente une grande partie de leur PIB. En 1991, les exportations représentaient 21% de leur PIB et les importations 24%[41]. Donc 45% de leur PIB dépend, d'une manière ou d'une autre, du commerce international. Tout changement dans la structure du commerce international aura donc des effets importants sur les PED. Ces effets seront nettement plus forts sur les PED que sur les pays industrialisés dont seulement 33% du PIB dépend des importations et des exportations.

Le commerce, comme l'assurent les néolibéraux, peut potentiellement aider les PED à poursuivre une stratégie gagnante de développement. Nous nous rappelons tous que des pays comme la Corée du Sud doivent leur succès à la croissance rapide de leurs exportations. Mais une grande ouverture vers l'extérieur ne crée pas forcément la croissance économique. Parfois elle porte seulement à une augmentation des importations qui cause la déstructuration de l'économie nationale.

Ici, nous ne défendons pas l'idée que le libre-échange est toujours bénéfique pour le développement. En effet, comme l'ont montré les gouvernements de l'Asie du Sud Est, «la protection contre les importations peut jouer un rôle utile dans le développement d'aptitudes nationales si cette protection s'inclut dans le cadre plus large d'une stratégie de développement»[42]. Mais cette même protection peut avoir aussi des effets assez néfastes si elle dure trop longtemps comme cela a été le cas dans beaucoup de pays de l'Amérique latine.

Par conséquent, nous pourrions nous demander pourquoi, si selon la Banque Mondiale et le FMI, le développement est possible seulement avec une ouverture presque totale des frontières, les pays les plus riches sont aussi les plus protégés et vice versa comme nous pouvons observer dans la figure 3. Peut-être qu'un motif est à rechercher dans le fait que la richesse induite par le commerce mondial vient des exportations plutôt que des importations. Ce qui comporte que, si un Etat plus protégé commerce avec un Etat moins protégé, les gains seront dans une large mesure pour celui plus protectionniste qu'il pourra augmenter ses exportations sans pour autant faire augmenter ses importations.

[41] Source des données : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1994, p. 193.

[42] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, *op. cit.*, p. 68.

Figure 3 : Indice d'ouverture pour quelques pays calculé par le FMI (1999 [43])

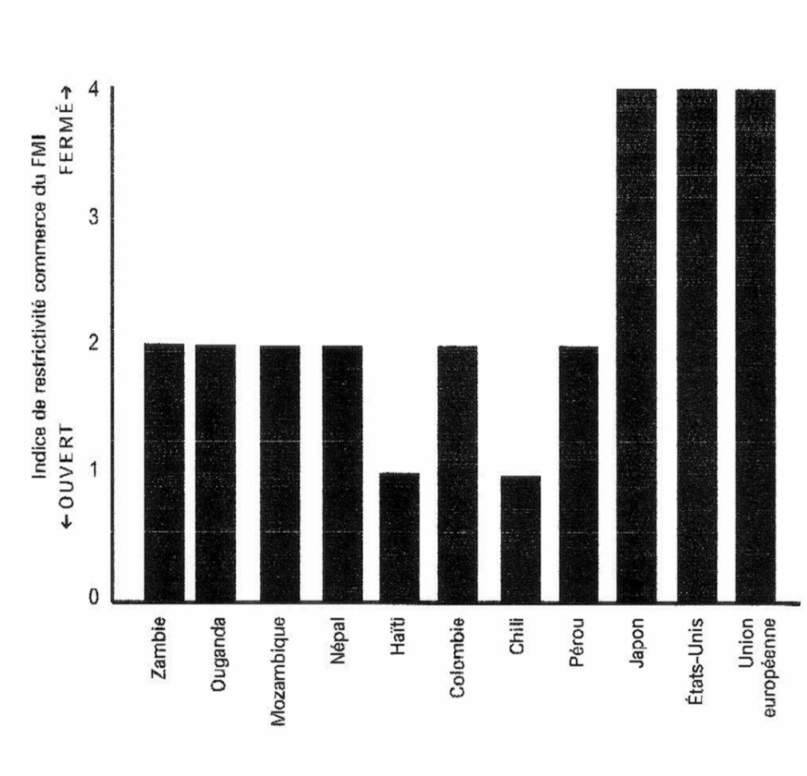

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 145.

Ce sont donc les exportations qui amènent des avantages pour les pays les plus faibles et non l'ouverture commerciale en général comme l'explique la théorie économique néolibérale. En effet, il est important de se protéger des importations pour permettre aux secteurs économiques nationaux de devenir compétitifs. Seulement ensuite, il est raisonnable d'ouvrir les frontières au marché international. Mais il est très important que la transition se déroule à un rythme qui permet à l'économie nationale de s'adapter, comme la plupart des pays développés l'ont fait et continuent à le faire. La faillite de nombreuses PAS a été provoquée aussi par l'ouverture trop rapide des frontières, qui a amené la déstructuration de l'économie nationale qui n'a pas eu le temps de s'adapter. Ceci fait comprendre pourquoi une grande libéralisation des importations ne porte pas en soi à une grande croissance du PIB et au développement.

Les exportations, sous certaines conditions, permettraient aux PED de se développer également car elles seulement portent à un transfert de ressources du Nord vers le Sud, au contraire du commerce interne qui permet seulement de redistribuer la richesse sans augmenter le niveau moyen de la richesse nationale. Par conséquent, pour se développer de manière sensible les PED devraient augmenter leur part dans le marché mondial. L'augmentation, même minimale, des parts de marché des pays en développement serait une source énorme de capitaux qui pourraient être utilisés pour le développement. Une augmentation de 1%, comme

[43] Ce graphique se réfère à 1999, mais le processus d'ouverture des PED et de fermeture des pays développés s'est produit surtout dans les années '80 : d'une part à cause des PAS et de l'autre à cause des pressions protectionnistes des pays industrialisés. Donc ce graphique montre une situation qui existait déjà pendant les négociations de l'Uruguay Round.

nous pouvons l'observer dans la figure 4, serait beaucoup plus importante que les aides au développement[44].

Figure 4 : Effet sur le revenu de l'augmentation de 1% de la part des exportations mondiales et aides internationales par personne dans les principales régions des PED.

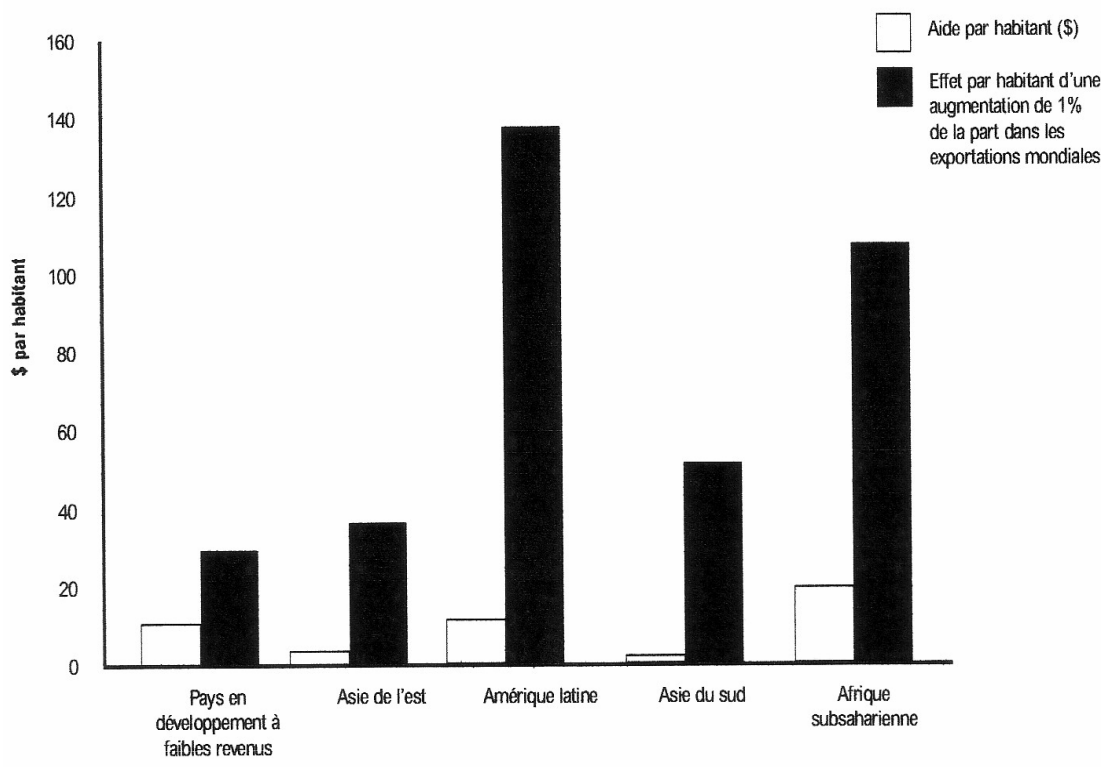

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 56.

Une augmentation de 1% de la part de marché des PED, selon une évaluation d'Oxfam, aurait par exemple comme effet :

- «Une augmentation de 30 dollars par habitant dans les pays à faibles revenus ce qui représente une augmentation de sept pour cent ;
- Une augmentation d'un cinquième du revenu moyen en Afrique sub-saharienne ;
- Une augmentation de 53 dollars par habitant soit 12 pour cent pour l'Asie du Sud ;
- Une augmentation d'environ quatre pour cent du revenu par habitant pour l'Amérique latine et l'Asie du Sud Est»[45].

Une augmentation, même seulement de 1%, de la part du commerce des PED, comme nous pouvons nous en apercevoir en observant la figure 5, aurait des effets très positifs car diminuerait le nombre des pauvres de plusieurs millions.

[44] De plus, ces aides, dans leur majeure partie, sont des prêts et non des dons. Donc ils augmentent le poids de la dette. Ceci certainement n'aide pas les PED dans la poursuite de leurs stratégies de développement.

[45] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 56.

Figure 5 : Evaluation de l'effet sur la pauvreté d'une augmentation de la part des exportations mondiales de 1% dans les cas de faible et grande inégalité pour les principales régions des PED

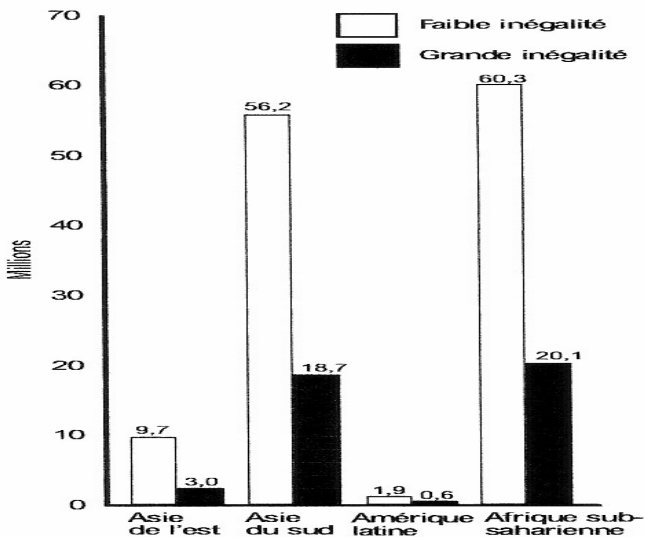

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 57.

Mais, pour diminuer au maximum la pauvreté, les gains des exportations doivent arriver directement aux plus pauvres. Donc, plus un pays est égalitaire plus les pauvres tireront profit des augmentations des recettes nationales dues aux exportations. Dans le cas de l'agriculture, ceci signifie que la réduction de la pauvreté à travers l'augmentation des exportations est très efficace dans les pays ayant un régime foncier, peu concentré, basé sur les petites exploitations[46].

Vu l'importance de l'agriculture et du commerce dans les PED, il est clair que le commerce de biens agricoles pourrait porter à l'amélioration de la vie de centaines de millions de pauvres. En effet, «tous les agriculteurs se spécialisent à un certain degré et commercialisent leur excédent de production […]»[47]. «Détourner» l'agriculture vers l'exportation peut avoir beaucoup d'avantages, comme les devises fortes qui permettraient à nombre de paysans de sortir de la pauvreté et de se lancer, avec leur pays, dans une trajectoire de développement.

Or, l'agriculture extravertie est souvent critiquée parce qu'elle «détournerait» les paysans de la production de nourriture destinée à la consommation intérieure. Mais le problème de la sous-alimentation actuellement n'est pas dû à la carence structurelle d'aliments au niveau mondial car on pourrait nourrir 12 milliards de personnes en leur donnant 2700 calories par jour[48]. La faim existe parce que 792 millions d'êtres humains, dans 98 pays en développement[49] ne peuvent pas se permettre d'acheter assez de vivres. Par exemple dans le cas du Vietnam et de l'Ouganda, les paysans se sont concentrés sur les exportations et aujourd'hui leur alimentation s'est améliorée. L'agriculture d'exportation provoque la sous-alimentation seulement si elle comporte l'apparition de systèmes d'exploitation à grande échelle qui réduisent le nombre de travailleurs et, par conséquent, ils obligent de nombreux petits paysans à abandonner leurs terres.

---

[46] Comme par exemple le Vietnam et l'Ouganda (OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p.62).

[47] GILLIS Malcom et al., *op. cit.*, p. 582.

[48] Cf. VIA CAMPESINA, *Une alternative paysanne à la mondialisation néolibérale,* Genève, CETIM, 2002, p. 238.

[49] FAO, *Document de discussion numéro 1 : La sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture, op. cit.*, p. 1.

Comme nous l'avons vu divers facteurs internes diminuent l'efficacité que pourraient avoir les exportations de biens agricoles sur la pauvreté. Mais également «des relations commerciales inégales et des problèmes de fonctionnement des marchés mondiaux peuvent limiter le potentiel de réduction de la pauvreté que recèle le commerce»[50]. Donc les revenus des paysans pauvres dépendent aussi de facteurs extérieurs liés surtout à la valeur des prix mondiaux et à l'accès aux marchés locaux et internationaux. Le problème du commerce est central dans l'agriculture parce qu'il peut perturber fortement la production nationale et modifier les conditions de vie de centaines de millions de producteurs même si seulement 10% de la production mondiale est concerné par le commerce international.

Les plus grands problèmes du marché mondial agricole, auxquels les pays en développement sont confrontés sont : les prix instables, qui en plus tendent à baisser, le faible accès aux marchés du Nord et la concurrence déloyale dans les marchés locaux. Or, ceci a pour effet d'appauvrir les petits paysans des PED, ou du moins de les laisser dans la pauvreté. Et, en même temps, cela permet aux grandes industries de l'agroalimentaire du Nord de s'enrichir. Ces problèmes doivent être résolus au niveau des organisations internationales car ils ne peuvent pas être réglés par des actions qui viennent du bas comme le commerce équitable[51].

En conclusion, «le commerce [agricole] est vital pour la réduction de la pauvreté, étant donné que plus des deux tiers des pauvres des pays en développement vivent dans les zones rurales [...]» et «les marchés internationaux peuvent fournir un débouché important pour les exportations en provenance des pays en développement, rehaussant ainsi les niveaux de vie et stimulant l'économie rurale»[52]. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre, le commerce agricole, avant l'Uruguay Round, représente plutôt une source de sous-développement. Il est donc important de connaître dans le détail les causes qui font que le commerce agricole, qui pourrait aider les PED à se développer, contribue, au contraire, à leur sous-développement.

[50] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 64.

[51] En effet selon beaucoup d'auteurs, dont Oxfam, le commerce équitable, même s'il a obtenu des succès, a des limites dont la plus importante est le taux de croissance bas causé par les difficultés dans la pénétration dans les marchés. Par conséquent, ce type de commerce «occupe une position marginale dans le commerce mondial» (OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.* p. 191).

[52] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, *op. cit.*, p. 112.

- CHAPITRE 3 - LA SITUATION DU COMMERCE INTERNATIONAL DE BIENS AGRICOLES A LA VEILLE DE L'URUGUAY ROUND

Pour donner la possibilité aux PED de se développer, le système commercial mondial devrait leur permettre d'utiliser leur «avantage comparatif» dans le commerce de biens agricoles, de base et transformés.

Ce chapitre illustrera pourquoi le système commercial dans les années '80 ne permettait pas de rejoindre cet objectif, en analysant les principaux problèmes auxquels étaient confrontés les PED, mais également les pays industrialisés, dans le commerce agricole. Le premier grand problème que nous analyserons est celui de la dualité du système commercial composé par des pays protectionnistes et des pays fortement libéralisés.

1. Le commerce des biens agricoles : protectionnisme versus libéralisation

Les années '80 sont caractérisées par une libéralisation des échanges dans les PED introduite par les PAS négociés avec le FMI après la crise de la dette. Au contraire, les pays industrialisés, touchés par la crise économique, deviennent de plus en plus protectionnistes afin de limiter le chômage et relancer la croissance économique.

Ceci crée une augmentation de l'inégalité dans les échanges commerciaux faits entre des PED, largement déprotégés, et des pays industrialisés se protégeant très efficacement, comme nous avons pu l'observer dans la figure 3[53]. Bien évidemment, les pays industrialisés sont favorisés car ils ont la possibilité d'augmenter leurs exportations tout en limitant leurs importations. Ceci leur permet de protéger les industries les plus faibles. Les PED, au contraire, voient leurs ressources diminuer car ils assistent à une augmentation de leurs importations à cause de la libéralisation de leurs échanges, qui détruit certaines industries nationales, et à une diminution de leurs exportations à cause de l'augmentation des protections commerciales des pays développés.

La polarisation entre protectionnisme et libéralisation est également visible dans les échanges agricoles. Toujours plus de PED, après la crise de la dette, appliquent les politiques d'ajustement du FMI qui comportent aussi la libéralisation de l'agriculture et l'abaissement des protections douanières. Par contre, les pays industrialisés, dont principalement les Etats-Unis et l'Union Européenne, sont occupés dans une guerre commerciale dans le secteur agricole qui cherchent à gagner avec l'arme du protectionnisme.

[53] Figure 3, p. 21.

1.1 La libéralisation dans les PED

Après la crise de la dette des années 1980, le FMI intervient, dans à peu près tous les PED, en octroyant des prêts à condition qu'ils acceptent les PAS négociées avec eux. Ces politiques «avaient des effets récessifs, qui, du moins au début, ne faisaient qu'aggraver la crise» et elles ont créé un «terrible choc économique et social»[54]. Bien évidemment, cela a eu des effets indirects sur l'agriculture comme sur tout autre secteur économique. De plus, il y a aussi toute une série de mesures qui a touché de façon directe l'agriculture[55].

Dans le secteur agricole, les PAS visent à libéraliser autant les importations que les exportations de biens agricoles et à diminuer drastiquement les interventions étatiques dans l'agriculture. Une des mesures qui touche fortement l'agriculture est l'élimination des bureaux nationaux de l'agriculture, présents dans beaucoup de PED, qui s'occupaient de la commercialisation, des intrants et de la vulgarisation. L'élimination de ces bureaux a eu des effets contrastés. En effet, d'une part elle a permis une amélioration du bien-être des paysans, qui étaient souvent énormément taxés. Mais, d'autre part, elle a fait perdre aux paysans tous les intrants qu'ils recevaient de ces bureaux à des coûts très bas, voire nuls. Ceci a porté, dans certains cas, à une diminution de la productivité car les paysans, surtout les plus pauvres, pouvaient acheter moins d'intrants[56]. De plus, la disparition de ces bureaux, qui s'occupaient également de faire les intermédiaires entre les paysans et les firmes de négoce, a provoqué, pour certains paysans des zones périphériques, d'énormes difficultés à entrer en contact avec les commerçants. Donc, lorsqu'ils rencontrent un commerçant ils sont contraints de vendre à n'importe quel prix. Et, en général, les paysans n'ont pratiquement aucune possibilité de contracter avec les grandes firmes de négoces qui dominent le commerce agricole. Enfin, les paysans se sont retrouvés sans politiques de vulgarisation, qui leur permettaient d'augmenter leur production en apprenant de nouvelles techniques plus efficaces. En conclusion, l'élimination de ces bureaux s'est révélée, si nous observons son impact globale, assez néfaste pour les petits paysans des PED et, en particulier, ceux vivant dans les zones périphériques qui sont déjà parmi les plus pauvres.

Un autre volet des PAS est la libéralisation des échanges agricoles et, par conséquent, l'élimination des subsides et/ou des contrôles sur les prix. L'élimination des faibles subventions, là où elles existaient, a diminué la compétitivité de l'agriculture car ces subventions aidaient à contenir les coûts de transport, très élevés dans presque tous les PED, à cause des infrastructures insuffisantes. De plus, cette élimination des subventions a pratiquement balayé des marchés les paysans vivant dans les zones périphériques, qui sont une des catégories les plus pauvres, car ils ont des coûts de transport trop élevés. La fin des prix fixes a causé de fortes augmentations des dépenses alimentaires dans les villes, provoquant des tensions sociales même si elle a permis une augmentation des prix payés aux paysans. Mais, en même temps, l'ouverture des frontières soumet les paysans à la concurrence féroce des pays industrialisés. L'augmentation des importations est très dangereuse car ces dernières sont vendues à des prix très bas grâce aux subventions versées par les pays développés. En conclusion, cette ouverture commerciale «[...] réduit les revenus des producteurs locaux ou les mène purement et simplement à la faillite»[57].

---

[54] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 2000*, Rome, Collection FAO Agriculture, 2000, p. 148.

[55] Cf. SAPRIN, *The policy roots of economic crisis and poverty,* Structural Adjustment Participatory Review International Network, Avril 2002, p. 111-127.

[56] Ceci est aggravé par le fait que les prix des intrants sont augmentés à cause de la dévaluation de la monnaie nationale voulue par les PAS (TOUSSAINT Eric, *op. cit.*, p. 192-193).

[57] TOUSSAINT Eric, *op. cit.*, p. 192.

Le FMI et la Banque Mondiale encouragent également les PED à augmenter leurs exportations pour payer leur dette. Ceci provoque, sur le marché des matières premières, agricoles ou non, un excédent structurel qui cause une forte baisse des prix qui rend vains les investissements faits afin d'augmenter les exportations. Cette surproduction est aussi due au protectionnisme des pays riches qui contraignent ainsi les PED à se spécialiser dans les produits tropicaux. En effet, ces produits bénéficient d'un meilleur accès aux marchés des pays riches car ils n'entrent pas en compétition avec leurs produits. En l'absence de ce protectionnisme, probablement les PED auraient diversifié davantage leur production. Ceci aurait diminué la surproduction de certains produits et, par conséquent, la chute des prix et des revenus des paysans auraient été évitées. A travers ces politiques qui ont «conseillé» aux PED «d'arrêter de produire des biens alimentaires et de les acheter plutôt sur les marchés internationaux grâce à l'exportation des produits des ″cultures de rapport″ le processus de la mondialisation conduit à une situation dans laquelle les pays agricoles du Sud deviennent de plus en plus dépendants des importations alimentaires, mais ne disposent pas des devises nécessaires pour payer les produits alimentaires importés»[58].

Une autre politique qui touche fortement l'agriculture est la politique de privatisation des terres qui «consiste à émettre des titres de propriété terrienne en même temps qu'on hausse le plafond d'accès à la propriété»[59]. Cette politique est poussée par les PAS pour aider à rembourser la dette. Malheureusement, elle a aussi comme effet d'encourager la concentration des terres, transformant les petits fermiers, qui ne réussissent pas à acheter les terres où ils vivaient, en ouvriers agricoles ou alors les contraint à émigrer dans les villes. Cette politique aggrave donc autant la pauvreté rurale que celle urbaine et réduit les effets du commerce agricole sur le développement, car elle contribue à rendre le système foncier plus concentré et inégal.

En conclusion, les paysans du Sud, même s'ils doivent payer moins de taxes, sont soumis à une concurrence insoutenable et à des prix de plus en plus bas qui réduisent leurs revenus. Par conséquent, la situation de nombreux paysans s'est empirée à cause des PAS, conjugués avec le protectionnisme et les subventions des pays développés, en particulier des Etats-Unis et de la Communauté Européenne.

1.2 Le protectionnisme dans les pays industrialisés

La protection de l'agriculture dans les Etats occidentaux commence très tôt, déjà au début du XXème siècle. Mais c'est après la IIème Guerre Mondiale qu'on assiste à son véritable essor. Les pays occidentaux établissent cette protection pour endiguer la baisse des prix agricoles causée par «le ralentissement de la demande intérieure et l'amélioration spectaculaire de la productivité en agriculture [...]»[60] qui fait, par conséquent, diminuer les revenus agricoles[61]. Ce protectionnisme se fait, outre à travers les barrières douanières, avec le soutien interne qui fait augmenter encore plus la productivité et donc diminuer les prix. Un autre moyen est introduit ensuite : les subventions à l'exportation qui servent à permettre aux paysans de vendre sur le marché international des produits qui ne sont pas compétitifs et qui sont excédentaires à cause de la surproduction de l'agriculture occidentale qui est causée par les investissements et les soutiens internes.

---

[58] SHIVA Vandana, *Le terrorisme alimentaire, comment les multinationales affament le monde*, Paris, Fayard, 2001, p. 30.

[59] TOUSSAINT Eric, *op. cit.*, p. 197.

[60] CARFANTAN Jean-Yves, *La mondialisation déloyale : pour un nouvel ordre économique et alimentaire*, Paris, Fayard, 2002, p. 66.

[61] Les Etats industrialisés soutiennent les revenus des paysans non seulement pour des motifs sociaux mais aussi pour s'accorder politiquement avec ce groupe social pour lutter contre le communisme.

Depuis les années '70 les PED deviennent un marché plus solvable pour les biens agricoles parce qu'ils peuvent obtenir des prêts à des intérêts très bas et, à cause de la flambée des prix de certaines matières premières que beaucoup d'entre eux exportent. Tous les exportateurs des pays industrialisés investissent massivement dans l'agriculture, aussi grâce aux soutiens, car ils croient que «ces conditions favorables vont durer éternellement»[62]. Mais, dans les années '80, arrive la crise de la dette qui contraint les PED à réduire leurs importations alimentaires car leur solvabilité est fortement réduite. Les deux principaux exportateurs, USA et CE, sont confrontés au problème de la vente de leurs excédents qui deviennent énormes et qui continuent à augmenter à cause des soutiens internes qui détachent la demande de l'offre de produits agricoles. Pour résoudre le problème des excédents, ils commencent à utiliser massivement des subventions à l'exportation en se livrant à une guerre commerciale. Cette guerre voit comme perdants les USA qui, pour ce motif, cherchent à contraindre la CE à démanteler la Politique Agricole Commune (PAC). En effet, la PAC, depuis les années 1970, mais surtout dans les années 1980, a causé une perte importante de marchés d'exportation aux USA, comme nous pouvons le noter dans la figure 6.

Figure 6 : Evolution des exportations de biens agricoles et matières premières d'origine agricoles entre 1980 et 1986 pour les Etats-Unis et la Communauté Européenne

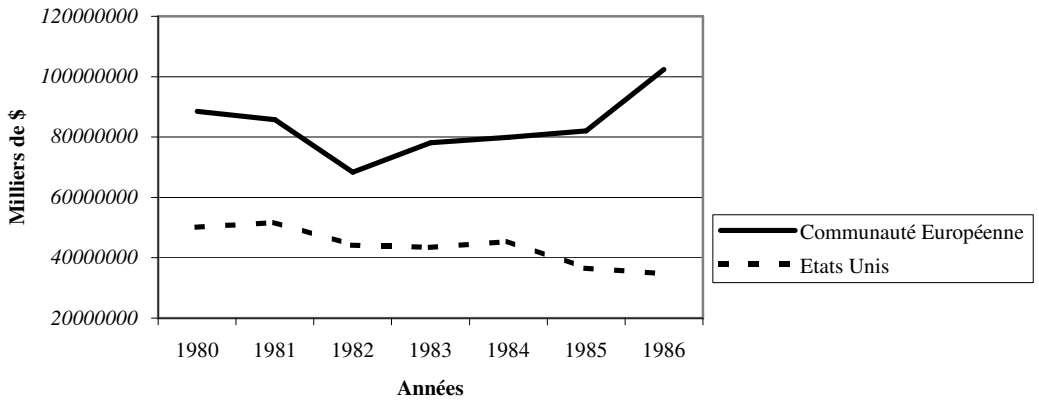

Données : statistiques de la CNUCED[63], www.unctad..org.

Grâce aux subventions, beaucoup de produits agricoles sont vendus à des prix qui sont au-dessous des coûts de production. Par conséquent, ces subventions, en faisant diminuer les prix mondiaux, éliminent beaucoup de paysans pauvres de leurs marchés locaux et internationaux.

A la veille de l'Uruguay Round les dépenses des USA et de la CE, pour soutenir leur agriculture et surtout pour leur permettre d'exporter, ont atteint des niveaux hors de toute logique. Dans la figure 7, nous pouvons également noter comment les distorsions dans le marché agricole international sont dues essentiellement aux Etats-Unis et à la Communauté Européenne qui, en 1986, dépensent 180 milliards de dollars pour soutenir leur agriculture (le 61% de toutes les dépenses agricoles des pays de l'OCDE).

[62]CARFANTAN Jean-Yves, *op. cit.*, p. 68.

[63] Pour savoir ce que l'on entend par produits agricoles et matières premières d'origine agricoles cf. www.unctad.org.

Figure 7 : Estimation totale de soutien de l'OCDE pour l'agriculture dans quelques pays en 1986

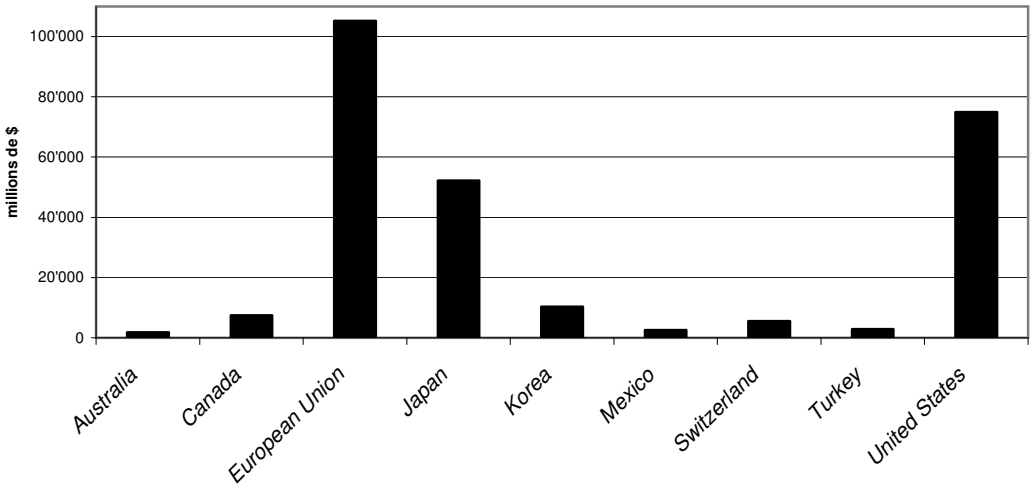

Données : statistiques OCDE, www.ocde.org.

En conclusion, «les champions, déjà très nettement avantagés par l'environnement naturel, social et économique dans lequel ils opèrent, bénéficient avant la compétition de stimulants très efficaces»[64]. Dans les échanges agricoles, nous assistons aux relations les plus inégales du commerce international qui reposent, non sur la capacité de compétition de l'agriculture nationale, mais sur la capacité de l'Etat à financer plus massivement et plus efficacement sa propre agriculture et de protéger ses frontières.

Cette forte inégalité, présente dans le système commercial agricole, cause toute une série de problèmes aux PED comme nous le montrerons dans la suite de ce chapitre.

2. Problèmes dans le commerce international des produits agricoles

Cette partie traitera de quelques-uns des problèmes majeurs des PED dans le commerce international, surtout de biens agricoles. Premièrement nous analyserons la problématique de la perte de parts de marchés par les PED. Ensuite, nous nous occuperons de la problématique de l'instabilité des prix agricoles et leur baisse tendancielle et enfin nous traiterons de l'évolution des termes d'échange. Nous chercherons à mettre en évidence l'effet des politiques des pays développés sur la situation commerciale des PED[65].

[64] CARFANTAN Jean-Yves, *op. cit.*, p. 164.

[65] Pour deux exemples sur les effets du protectionnisme des pays industrialisés sur les PED cf. OXFAM, *Cultiver la pauvreté : L'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique*, www.oxfam.org, Document de briefing d'Oxfam numéro 30, septembre 2002 et OXFAM, *La PAC : Une vache à lait*, www.oxfam.org, Document de briefing d'Oxfam numéro 34, décembre 2002.

2.1 Perte de parts de marché par les PED

La CNUCED estime que «la plupart des pays en développement […] ont été marginalisés dans le commerce mondial»[66]. Nous pouvons noter que, depuis les années '50, la part des PED dans le commerce international, à part quelques exceptions, n'a cessé de baisser[67]. Aujourd'hui, la situation est telle que, «[…] si l'on excepte les NPI asiatiques et les économies dites en transition, les autres PED réalisent moins de 10% des exportations»[68]. Les faibles augmentations des parts de marchés des PED sont dues surtout aux pays du sud-est asiatique, outre aux pays producteurs de pétrole qui ont profité des deux crises pétrolières. Par contre, les autres PED dans de nombreux cas perdent leurs parts de marché. De plus, l'augmentation des exportations n'amène aux PED presque aucun gain car elle est due, dans beaucoup de cas, au commerce fait par les ETN. Pour ce motif, nous pouvons parler, à part quelques rares exceptions, de marginalisation des PED dans le commerce international. De plus, comme l'explique la CNUCED, «[…] dans presque tous les pays en développement les importations ont progressé plus vite que les exportations, c'est à dire que la balance commerciale s'est détériorée»[69].

Cette évolution est également visible dans le commerce agricole. En effet, depuis les années '60 les PED, dans leur ensemble, perdent des parts de marché agricoles. En 1960 ils détenaient 40% des exportations agricoles mondiales. Or, en 1995 ils n'en détiennent plus que 27%. Ceci est dû principalement à l'accroissement des parts de marché détenus par les pays développés, dont surtout la Communauté Européenne qui est passée de 20% des exportations en 1960 à 45% en 1995[70].

Cette croissance des exportations des pays développés est due à l'augmentation des subventions, surtout dans la CE et aux USA. L'augmentation de ces subventions a fait perdre des parts de marché aux paysans du Sud. De nombreux petits paysans des PED ont fait faillite. Et, par conséquent, beaucoup de pays en développement ont dû augmenter les importations alimentaires pour pouvoir répondre à la demande intérieure. Cette augmentation des importations a des conséquences lourdes car :

- Premièrement, elle accroît la dépendance de ces pays vis-à-vis des pays industrialisés.
- Deuxièmement, elle aggrave leur balance commerciale.
- Troisièmement, les PED, dans les multiples cas de fortes hausses des prix, ont d'énormes problèmes dans le payement de leurs importations[71].
- Enfin, cette augmentation porte à la faillite de nombreux paysans pauvres victimes d'une situation de concurrence déloyale car la majorité de ces exportations sont vendues à des prix de dumping.

En effet, ce sont essentiellement les subventions qui ont mené à la faillite beaucoup de petits paysans pauvres qui ont perdu des marchés locaux entiers. Toute politique qui fait perdre des parts de marché aux agriculteurs des PED a pour effet d'agrandir la pauvreté rurale mais également urbaine parce qu'elle contraint beaucoup de paysans à quitter leurs terres. Nous assistons souvent à l'existence de cercles vicieux de la pauvreté où les paysans pauvres, qui vivent toujours à la limite de la survie économique, commencent par une mauvaise récolte ou par la perte d'un marché. Leur revenu, déjà faible, diminue en les contraignant à réduire leurs

---

[66] CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement 2002*, Genève, Nations Unies, 2002, p. 54.
[67] Ce qui représente aussi la faillite des systèmes de préférences généralisés qui ne sont pas réussis à augmenter, ou au moins à maintenir les parts de marché des PED.
[68] MONTALIEU Thierry, *op. cit.*, p. 129.
[69] CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement 2002, op. cit.*, p. 49.
[70] Source : CNUCED statistiques, www.unctad.org.
[71] De plus, en cas de fortes hausses des prix, les aides alimentaires diminuent en aggravant, pour les PED, le problème de réussir à nourrir toute la population.

investissements dans les terres mais aussi dans les soins de santé, les vêtements, etc. Ils sont obligés d'envoyer des membres de la famille chercher du travail ailleurs afin d'améliorer les possibilités de survie du groupe familial. Tout ceci a pour effet de porter à une réduction de la production (due à une surexploitation des terres, une diminution des intrants, aux travailleurs de la famille qui tombent malades, etc.) qui diminue encore plus leurs revenus. En d'autre terme, ce cercle vicieux aboutit à la paupérisation de ces paysans qui, tôt ou tard, seront contraints d'abandonner leurs terres et d'aller vivre dans les bidonvilles.

Les pays en développement ont même dû augmenter les importations de vivres afin d'éviter les famines, même s'ils avaient réussi à augmenter leurs exportations. En conclusion, entre les années 1960 et les années 1990, «[…] ce sont en général les pays les moins tributaires de leurs échanges agricoles [donc essentiellement les pays développés] qui ont gagné le plus de parts de marché, tandis que ceux dont l'économie repose essentiellement sur ce secteur [donc la majeure partie des PED] ont non seulement perdu les leurs, mais ils ont aussi vu leur balance agricole se détériorer, leur économie dépendre de plus en plus de leurs exportations agricoles et leur sécurité alimentaire[72] reposer sur leurs importations de vivres»[73].

Outre la perte des parts de marché, les PED sont confrontés à un autre grand problème : celui de l'évolution des prix et des termes d'échanges.

2.2 Les prix et les termes d'échanges

Les prix des biens agricoles sont très instables à cause, outre des variations de production typiques de l'agriculture, des énormes soutiens que les pays industrialisés versent à leurs agriculteurs[74]. Pour maintenir les revenus de leurs paysans hauts et stables et vendre leurs excédents, les Etats-Unis et la CE ont créé d'énormes distorsions qui ont pour effet de rendre encore plus instables les prix mondiaux. Cette forte protection de l'agriculture est en partie «responsable du marasme et de l'instabilité des marchés des produits agricoles qui, à leur tour, n'ont fait que renforcer les pressions en faveur du protectionnisme»[75].

De plus, comme nous pouvons l'observer dans la figure 8, les prix agricoles tendent à la baisse en contribuant à la réduction des revenus des paysans du Sud. La baisse des prix réels s'explique par de nombreux facteurs dont : le protectionnisme agricole des pays développés, la volonté des pays riches de compenser les baisses des prix et les investissements des bonnes années qui ont fait augmenter la production en créant des excédents. La FAO aussi souligne «la baisse persistante du prix international réel des produits agricoles, […] qui réduit leur [des PED] contrepartie en pouvoir d'achat»[76].

---

[72] Pour la FAO «la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active» (FAO, *Déclaration et plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*, Rome, Sommet mondial de l'alimentation, www.fao.org, 13-17 novembre 1996).

[73] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1995*, Rome, Collection FAO Agriculture, 1995, p. 202.

[74] L'instabilité des prix plus haute dans les années '80 est due aussi à la fin, pour certains produits, des accords de produits qui comportaient des mécanismes de stabilisation des prix mais qui, déjà dans les années '70, avaient montré leur faible efficacité, vu aussi que les faibles ressources dont ils disposaient pour éviter les chutes de prix.

[75] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1995, op. cit.*, p. 200.

[76] *Ibid.,* p. 202.

Figure 8 : Evolution des prix des biens agricoles entre 1974 et 1986

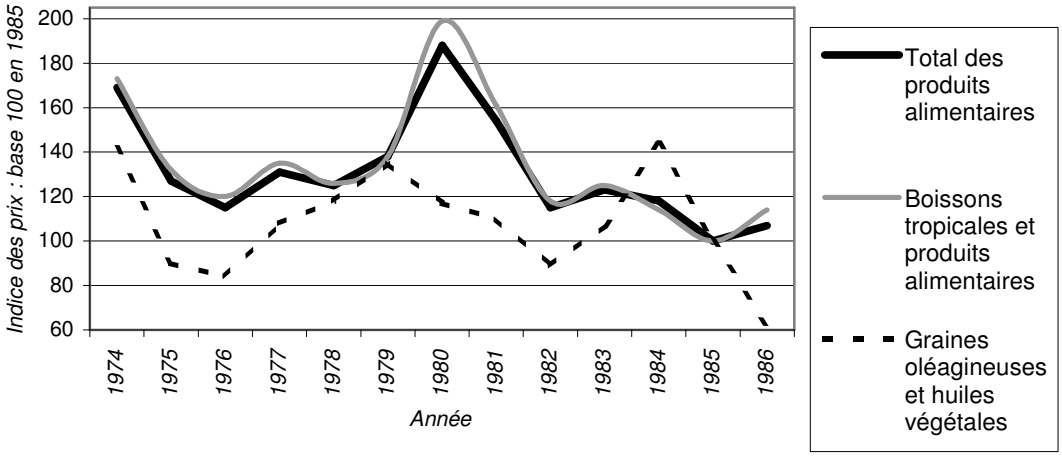

Données : statistiques CNUCED, www.unctad.org.

Mais la FAO remarque également le plus grand dynamisme des produits alimentaires transformés par rapport aux produits bruts. En effet, même si la part de l'agriculture dans le commerce diminue toujours, les industries agroalimentaires dans les pays industrialisés continuent à être parmi les principales branches industrielles. Les PED produisent relativement peu de produits alimentaires transformés parce que, dans les pays industrialisés, plus un produit est transformé, plus il est soumis à des barrières douanières hautes. Cette «progressivité»[77] des droits de douane «limite sérieusement leur accès au marché et constitue un obstacle important au développement de leurs industries de transformation»[78]. Donc, «les gouvernements des pays industrialisés minent systématiquement les efforts des pays en développement pour capter une plus grande part de la valeur de leurs produits»[79]. Les entreprises agroalimentaires sont, par conséquent, très protégées et contraignent les pays du Sud à continuer à produire pour l'essentiel des matières premières. De plus, les produits alimentaires transformés dans les PED sont fabriqués, dans la majeure partie des cas, par des ETN provenant des pays riches[80] qui, ensuite, rapatrient les profits. Nous observons donc un système commercial basé sur une injustice qui interdit aux pays les plus pauvres d'augmenter leurs gains en se développant industriellement dans un secteur où ils sont naturellement avantagés.

Un indicateur qui nous aide à comprendre si le système commercial se dirige vers une meilleure équité est représenté par l'évolution des termes d'échanges[81]. Nous pouvons noter, en regardant la figure 9, que les termes d'échanges des PED (divisés en sous-ensembles continentaux), de 1980 jusqu'à 1990, tendent à baisser contrairement à ceux des pays industrialisés qui tendent à s'améliorer. Ceci signifie

[77] «On parle de progressivité des droits lorsque le taux appliqué à une ″chaîne″ de produits augmente avec le degré de transformation, les industries de transformation bénéficiant ainsi d'une protection […] plus importante […]» (OCDE, *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2001, p. 26).

[78] FAO, Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1997, *op. cit.*, p. 243.

[79] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, *op. cit.*, p. 185.

[80] SHIVA Vandana, *Le terrorisme alimentaire, comment les multinationales affament le monde*, *op. cit.*, p. 22.

[81] Le terme d'échange est le rapport entre le prix moyen des exportations et des importations d'un pays. Donc une baisse du terme d'échange signifie que les prix de ses exportations ont diminué et/ou celui des importations a augmenté. Par conséquent, il signifie que sa situation commerciale a empirée et vice-versa.

que les PED payent toujours plus pour leurs importations qui viennent des pays industrialisés mais ils reçoivent toujours moins pour leurs exportations et vice-versa. Donc, la profonde iniquité des échanges internationaux tend toujours plus à appauvrir les PED et à enrichir les pays industrialisés.

Figure 9 : Evolution des termes d'échanges entre 1980 et 1990 dans différentes régions (base 100 en 1990)

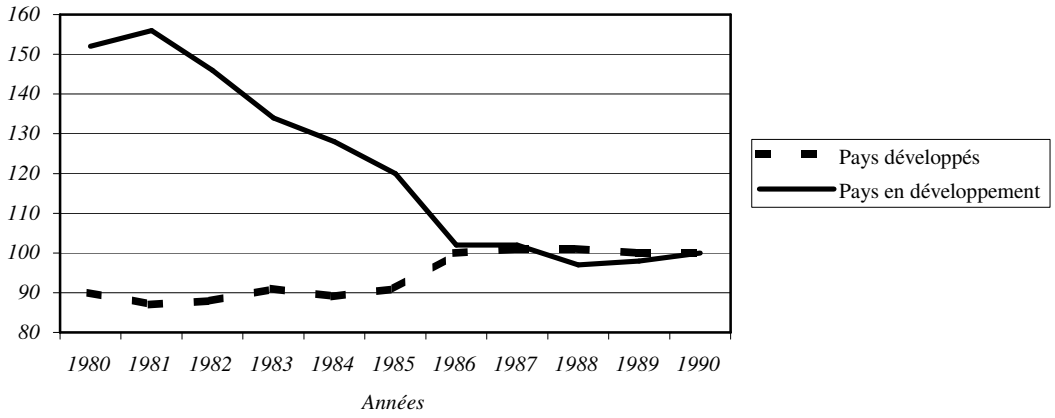

Données : statistiques CNUCED, www.unctad.org.

Les explications de la détérioration des termes d'échanges sont nombreuses mais beaucoup s'attachent au fait que les pays développés dominent, avec leur ETN, les marchés des pays en développement. Les pays développés, en effet, dominent tous les échanges y compris ceux des biens agricoles. De plus, toute une série de politiques de ces pays, comme par exemple les subventions, a pour effet de maintenir les prix des biens agricoles et des matières premières bas. Par conséquent, en maintenant bas les prix des principaux produits exportés par les PED, et en les faisant baisser de plus en plus, il est clair que leur balance commerciale et leurs termes d'échanges ne vont pas s'améliorer.

Le système commercial international est fortement dominé par les pays industrialisés qui ont imposé un système qui sert uniquement leurs intérêts en appauvrissant toujours plus la majorité des PED. Seulement une petite partie des pays du Sud a réussi à poursuivre un véritable développement dans ce système commercial. Mais ces pays représentent une exception qui pourra être difficilement imitée par les autres pays en développement[82].

En conclusion, les PED se trouvent dans une crise qui les a contraints à s'ouvrir ce qui, dans beaucoup de cas, a aggravé l'impasse. Ils sont toujours plus marginalisés dans le commerce international et beaucoup d'entre eux voient leur développement bloqué. Comme nous l'avons illustré le système commercial est profondément injuste car il permet aux pays développés de se protéger contrairement aux PED. Ceci est particulièrement visible dans le commerce agricole. Alors nous pouvons nous demander : Pourquoi le GATT n'a-t-il pas fait respecter ces règles ? Pourquoi a-t-il laissé toutes ces distorsions se mettre en place sans rien faire ?

[82] Aussi parce que les PED de l'Asie du Sud Est, pour se développer, ont violé beaucoup de règles qui, avec l'Uruguay Round et les PAS, sont devenues contraignantes. Par exemple ils ont subventionné leur agriculture, ils ont protégé fortement plusieurs secteurs et enfin ils ont violé largement la propriété intellectuelle.

2.3 La régulation défaillante du GATT dans le secteur agricole

Pratiquement depuis la création du GATT, l'agriculture fut soumise à un régime spécial[83]. En effet, l'agriculture échappe aux principes de base du GATT «à savoir : la non-discrimination en matière commerciale ; la protection assurée par des mesures ″transparentes″ […] ; la détermination de niveaux de protection ″consolidés″ à la suite des négociations ; la notification, la consultation et l'arbitrage en cas de litige»[84]. De plus, dans la section B, alinéa 3, de l'article XVI du GATT, il y a aussi l'autorisation explicite à utiliser les subventions, dans le secteur des matières premières et donc aussi dans l'agriculture, à condition que «ne sera octroyée d'une façon telle que ladite partie contractante détienne plus qu'une part équitable du commerce mondial»[85].

Ensuite, il y a eu plusieurs tentatives dans les différents Rounds pour soumettre l'agriculture aux disciplines du GATT mais toutes se sont soldées par un échec. Le GATT s'est révélé incapable de résoudre de manière efficace et juste les problèmes qui touchaient le commerce agricole. Mais, à la veille de l'Uruguay Round, pour beaucoup des parties contractantes, la situation est devenue insoutenable pour des motifs budgétaires ou à cause des pertes de marchés causées par les Etats qui soutiennent massivement leur agriculture.

En conclusion, l'effet conjugué de la crise économique des années '80, des politiques d'ajustement structurel et du protectionnisme agricole du Nord, basé sur les subventions, a été très néfaste pour l'agriculture et le développement des PED. Ces facteurs, en favorisant une diminution des prix, une perte de parts de marché des pays en développement et une détérioration des termes d'échanges, ont contribué à la faillite et à l'émigration dans les villes de beaucoup de paysans du Sud. La cause principale est le protectionnisme agricole des pays riches qui, avec leurs «politiques agricoles nationales, conçues et appliquées afin de servir des objectifs intérieurs, contribuent à réduire les revenus des pays qui ne soutiennent pas leur agriculture […]»[86]. Les politiques d'ajustement ont été très néfastes parce que les paysans des PED se sont trouvés confrontés sans protection au dumping des pays développés. Sinon, probablement, ils auraient mieux supporté la nouvelle concurrence internationale introduite par les politiques d'ajustement du FMI.

L'Uruguay Round répondra-t-il à tous les problèmes des PED ? Permettra-t-il aux PED de redémarrer leur développement, de lutter contre la pauvreté ? Permettra-t-il aux PED d'utiliser leurs avantages comparatifs dans le commerce agricole et dans les produits agricoles transformés ? Si cet Accord leur permettra de lutter contre la pauvreté ou continuera à l'aggraver, nous le découvrirons dans les prochains chapitres.

[83] Déjà en 1955 le GATT accorde une dérogation dans le secteur agricole aux Etats-Unis qui leur permettait d'appliquer «des restrictions quantitatives discriminatoires à l'importation pour des produits bénéficiant d'un soutien intérieur des prix […]» (FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1991*, Rome, Collection FAO Agriculture, 1991, p. 152).
[84] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1991*, *op. cit.*, p. 152.
[85] L'accord du GATT, www.wto.org.
[86] CARFANTAN Jean-Yves, *op. cit.*, p. 115.

- CHAPITRE 4 -
L'URUGUAY ROUND : LE CONTEXTE

Ce chapitre ne vise pas à donner une analyse exhaustive de l'Uruguay Round mais, très synthétiquement, il a pour objectif d'illustrer le contexte qui a produit l'AsA. En particulier nous mettrons en évidence quelques aspects de l'Uruguay Round qui sont pertinents à notre problématique et qui nous permettront de mieux comprendre ce cycle de négociations.

Nous commençons par l'analyse des causes qui ont porté au lancement de l'Uruguay Round car ceci nous aidera à saisir le contexte dans lequel l'AsA se déroule.

1. Pourquoi encore un Round ?

Pourquoi le GATT s'engage-t-il dans un nouveau Round après seulement sept ans de la fin du Tokyo Round ?

Ceci s'explique par la situation du commerce international dans les années '80. Dans cette décennie, nous pouvons observer le renforcement d'une tendance qui était déjà présente dans les décennies précédentes : la forte polarisation entre nations avec une balance commerciale excédentaire (comme par exemple le Japon) et les nations avec une balance déficitaire comme les Etats-Unis[87]. Les USA sont dans une conjoncture économique difficile parce que, outre la balance commerciale déficitaire, leur économie est dans une situation de surproduction causée par la diminution de leurs exportations et la perte de parts importantes de marché. Ceci provoque beaucoup de faillites et contraint les entreprises américaines à réduire les coûts de production en licenciant et en se déplaçant à l'étranger. Comme l'a montré le chapitre précédent, la surproduction et la perte de parts de marché sont présents aussi dans le secteur agricole.

Les américains veulent résoudre ces problèmes qui, selon Reagan, sont dus aux nouvelles mesures protectionnistes mises en place par leurs partenaires commerciaux. Le Tokyo Round n'a pas réussi à réglementer toutes ces nouvelles mesures protectionnistes, qui sont surtout non tarifaires. En effet, ses résultats ne sont pas allés assez loin pour amener à la résolution des problèmes fondamentaux qui touchent le commerce international. De plus, au Tokyo Round les parties contractantes n'ont pas signé tous les «codes» qui sortaient des négociations mais seulement ceux qu'ils désiraient (effet de «balkanisation»[88]). Ceci a réduit une fois de plus la portée des résultats des négociations. Et, enfin, le GATT ne réussit plus à faire respecter les engagements et à mettre un frein aux pratiques protectionnistes parce qu'il n'a pas un véritable pouvoir de coercition.

Tous ces facteurs font que les américains, très peu de temps après la fin du Tokyo Round, ont commencé à faire pression sur les autres parties contractantes pour lancer

[87] Les Etats-Unis avaient en 1989 un déficit de 115 milliards de dollars dont la majorité est imputable au Japon et aux nouveaux pays industrialisés du Sud Est Asiatique.

[88] Rigacci Claudio, *Prima e dopo Seattle : Il GATT, il WTO e i paesi in via di sviluppo*, Milan, FrancoAngeli, 2002, p. 62 (traduit par nous).

un nouveau Round. Encore une fois, ce sont les Etats-Unis qui ont joué le rôle moteur dans le GATT pour lancer de nouvelles négociations. Reagan avait un «triple objectif : contenir aux Etats-Unis les pressions protectionnistes qu'alimente la persistance d'importants déficits commerciaux bilatéraux, principalement à l'égard du Japon et des nouveaux pays industrialisés d'Asie ; étendre au reste du monde les principes de la philosophie reaganienne : libéralisme économique, déréglementation ; trouver une solution à la grave crise de surproduction que traverse l'économie américaine»[89].

A la moitié des années '80, les Etats-Unis réussissent à convaincre les autres parties contractantes de commencer la phase préparatoire du Cycle qui débouchera dans la Déclaration de Punta del Este. Pour convaincre les parties contractantes plus réticentes, comme par exemple le Brésil et l'Inde mais aussi la CE et le Japon, à lancer un nouveau Cycle, les USA ont utilisé divers moyens de pression dont des menaces de représailles unilatérales qui sont bien évidemment contraires aux règles du GATT.

Les USA, sous la pression de leurs entreprises transnationales et, convaincus que tous leurs problèmes économiques découlaient du protectionnisme des autres pays, réussissent à lancer le Round le plus ambitieux du GATT qui vise à intégrer dans ses accords autant les secteurs qui avant étaient exclus que les PED qui, grâce au traitement spécial et différencié, échappaient largement à ses règles. En conclusion, les Etats-Unis, pour résoudre leurs problèmes économiques, vont donc, avec ce Round, chercher à «créer un climat favorable à l'expansion planétaire des entreprises transnationales»[90] qui sont en majorité américaines et sur qui repose la majeure partie de leurs exportations et leur économie en général.

2. L'Uruguay Round et la création de l'OMC

Le Cycle d'Uruguay est la plus longue, complexe et vaste négociation commerciale que le GATT n'ait jamais faite. En effet, il a duré 8 ans, le double de la durée prévue, à cause de la complexité des négociations, du nombre des sujets traités et surtout à cause de fortes oppositions entre CE et USA sur le dossier agricole. Ce fort contraste a provoqué, à plusieurs reprises, des retards dans toutes les négociations car, pour éviter l'effet de «balkanisation» auquel on a assisté au Tokyo Round, les résultats de l'Uruguay Round devaient être signés ou rejetés en bloc. Cette contrainte a causé une certaine «dérive stratégique»[91] qui a fait qu'un négociateur adopte une position intransigeante sur un dossier qui est peu important pour lui, pour contraindre une autre partie contractante à accepter un compromis sur un autre dossier. La négociation agricole étant paralysée, elle a provoqué le blocage de toutes les autres négociations.

Malgré toutes ces difficultés, le 15 avril 1994 à Marrakech, l'Accord de l'Uruguay Round fut signé par quelques 117 parties contractantes. Les résultats de l'Uruguay Round sont très volumineux, presque 600 pages, car ils contiennent des accords sur les principaux aspects économiques concernés par le commerce international.

L'Uruguay Round institue aussi une véritable organisation internationale : l'Organisation Mondiale du Commerce qui, en ne faisant pas partie formellement du système des Nations Unies, peut produire toute seule sa propre jurisprudence, avec

[89] JOUANNEAU Daniel, *Le GATT et l'Organisation Mondiale du Commerce*, 3e éd., Paris, PUF (que sais-je ?), 1996, p. 63.
[90] SENARCLENS Pierre de, *Critique de la mondialisation, op. cit.*, p. 44.
[91] RAINELLI Michel, *L'organisation mondiale du commerce*, 6e éd., Paris, La découverte (Repères), 2002, p. 67.

ses accords et les décisions de l'Organe de Règlement des Différends (ORD), sans aucune contrainte. Ceci a porté, à deux reprises déjà, la sous-commission des Droits de l'Homme des Nations Unies à «rappeler [au directeur de l'OMC] la primauté des droits de l'homme sur les politiques et les programmes économiques»[92]. L'OMC, comme toute institution, véhicule une idéologie qui structure sa vie quotidienne et contraint ses membres à l'utiliser pour se légitimer. L'idéologie de l'OMC est essentiellement néolibérale et repose sur quelques principes : la non discrimination (principes de la «nation la plus favorisée» et du «traitement national»), la liberté (sans aucun type de barrière qui pourrait empêcher n'importe quel type d'échange légal), la prévisibilité (les investisseurs doivent être sûrs que les barrières douanières ne soient pas appliquées de manière arbitraire), la concurrence (sans subventions ou autres pratiques «déloyales» qui faussent le commerce)[93]. Les membres doivent utiliser ces principes pour légitimer leurs positions et leurs intérêts même quand, comme par exemple dans le cas de l'agriculture, ils vont à l'encontre de ces principes. Par conséquent, parfois les accords de l'OMC, même s'ils sont présentés comme des améliorations vers une libéralisation, représentent seulement le maintien des pratiques protectionnistes ou même leur renforcement. Donc, l'inclination idéologique de l'OMC ne parvient pas toujours à imposer à ses membres des accords néolibéraux même si elle a une certaine influence.

Un des aspects les plus importants de l'OMC est que, pour veiller sur l'application des accords, elle dispose d'un véritable pouvoir de «répression» qui, avec son «tribunal», l'Organe de Règlement des Différends, a déjà montré son efficacité. Donc avec cette réforme, les parties contractantes cherchent à dépasser une des carences majeures du GATT qui ne réussissait pas à faire respecter ses accords car il était trop souvent bloqué et il lui manquait un véritable pouvoir de coercition. L'ORD se montre efficace (il réussit à imposer ses décisions avec le système des représailles croisées) et surtout rapide (la résolution d'une plainte dure de 9 mois à 1 an)[94]. Mais, contrairement à ce que nous pouvons penser, ces délais restent trop longs car une mesure illégale, qui dure un an, peut provoquer des conséquences «immédiates et parfois irréversibles pour des économies fragilisées»[95]. Par conséquent, le système de l'ORD laisse, aux pays commercialement les plus puissants la possibilité de menacer, de façon crédible, les plus faibles parce qu'ils peuvent leur imposer des mesures pour détruire leur économie dans la pleine légalité[96]. Il y a aussi d'autres aspects qui, surtout du point de vue des PED, soulèvent des doutes quant à l'ORD. Premièrement, nous pouvons nous demander si le système des mesures de rétorsion fonctionne car il est «difficile d'imaginer le Zimbabwe ou la Slovénie imposer de vraies mesures de rétorsion à l'encontre des Etats-Unis, alors que dans le cas inverse, elles seraient sûrement douloureuses»[97]. Deuxièmement, un problème important est aussi le coût d'une plainte à l'OMC. Beaucoup de PED n'ont pas les ressources économiques et humaines nécessaires pour déposer une plainte à l'ORD. Par conséquent, si nous regardons qui a utilisé l'ORD (jusqu'au 8 juillet 2003), nous noterons que 296[98] plaintes ont été déposées dont 184 par des pays développés (73 les USA et 62 la CE), seulement 103 par des PED, qui sont faites surtout par les pays plus grands comme par exemple le Brésil (20) et l'Inde (14), et les PMA n'ont déposé aucune plainte.

---

[92] GEORGE Susan, *Remettre l'OMC à sa place*, Paris, Mille et une Nuits, Attac, 2001, p. 42.
[93] OMC, *Un commerce ouvert sur l'avenir*, Genève, www.wto.org, 2001, p. 5
[94] Pour approfondir son fonctionnement cf. *Ibid.,* p. 38-41.
[95] SOLAGRAL, *Les agricultures du Sud et l'OMC*, www.solagral.org, 2001, fiche 2.
[96] En effet, il suffit de la retirer après un an et il n'y aura pas de conséquences. C'est la stratégie adoptée par Bush pour relancer l'industrie américaine de l'acier.
[97] BODIN-RODIER Dominique et BLANCHET Jacques, *La stratégie agro-alimentaire mondiale : les enjeux du XXIe siècle*, Paris, A. Colin, 1997, p. 203.
[98] Toutes ces données sont facilement accessibles sur le site officiel de l'OMC : www.wto.org.

Donc l'Uruguay Round est très important à analyser car, outre à représenter une grande évolution du droit commercial international, les accords qu'il contient sont rendus contraignants par une organisation multilatérale qui a un véritable pouvoir sur ses membres. Ceci représente une assez grande nouveauté, au moins pour les pays industrialisés.

De plus, l'OMC est très importante soit par le nombre de ses membres, qui pratiquement représente le monde entier autant en nombre d'Etats[99] que par leur importance commerciale. La portée de ses accords, qui seront approfondis et accrus vu que l'OMC se veut un «forum de négociations permanentes»[100], et le nombre de ses membres rend très important à étudier l'Uruguay Round et les futures négociations de l'OMC car ils auront des effets importants sur toute la population mondiale. Par conséquent, il est essentiel de comprendre dans quelle direction ces négociations se dirigent. Du point de vue de notre problématique il est également important d'analyser les changements induits par l'Uruguay Round dans le rapport entre PED et le système commercial du GATT/OMC.

3. L'Uruguay Round et les PED

L'Uruguay Round provoque une série de changements dans les relations entre pays en développement et le système commercial du GATT/OMC mais il y a également une série d'aspects qui restent inchangés. La relation entre GATT/OMC et PED peut être observée en analysant la participation des pays en développement aux négociations de l'Uruguay Round et le nouveau traitement spécial et différencié.

3.1 La participation aux négociations de l'Uruguay Round.

A ces négociations ont participé, activement et avec continuité, seulement les parties contractantes qui avaient assez de ressources financières et humaines. Par exemple, dans le groupe de négociations sur l'agriculture de l'Uruguay Round, la Communauté Européenne dispose jusqu'à neuf représentants (outre ceux pour chaque Etat membre) et les USA jusqu'à huit. Sans calculer que CE et USA ont de nombreux experts qui travaillent à plein temps sur ces négociations. Ceci représente un énorme investissement, en capital humain et financier, par rapport à beaucoup de PED qui ont seulement un représentant qui doit suivre tous les comités de négociation et parfois aussi tous les travaux des organisations internationales à Genève. Donc, même si pour le GATT toutes ces parties contractantes sont égales, il y a celles qui sont plus égales que d'autres car leurs ressources leur permettent de participer plus activement aux négociations et leur poids commercial et politique, leur ouvre les portes de réunions restreintes (green room) chez M. Dunkel où des décisions cruciales sont prises. De plus, les parties contractantes plus puissantes négocient aussi entre elles dans d'autres enceintes. Ceci a été le cas de l'AsA car l'accord a été trouvé entre les deux principales parties contractantes, CE et USA, et il a été imposé ensuite au reste des parties contractantes du GATT. Cette décision a donc comporté l'exclusion de toutes les autres parties contractantes, ce qui n'est

[99] Le 25 septembre 2003 148 pays étaient membres de l'OMC et une trentaine étaient en train de négocier leur accession qui devrait se passer dans le délai de 5 ans selon le site web de l'OMC (www.wto.org).
[100] GEORGE Susan, *op. cit.*, p. 24.

sûrement pas le type de fonctionnement démocratique basé sur la recherche du consensus que, selon ses statuts, le GATT devrait suivre[101].

En conclusion, contrairement à la propagande de l'OMC[102] les négociations de l'Uruguay Round ont été faites sans que les PED, à part quelques exceptions, aient pu participer de manière active et continue, même s'il faut souligner que leur participation a été plus importante que dans les Rounds précédents où ils étaient contraints à ne faire aucune concession. Mais cette faible participation des PED reste également très grave vu que, outre les autres changements importants pour les pays pauvres induits par l'Uruguay Round, le système de traitement spécial et différencié a été modifié assez profondément en changeant substantiellement le rapport entre PED et système du GATT/OMC.

3.2 Le nouveau système de traitement spécial et différencié

Dans le traité initial du GATT, des distinctions entre parties contractantes n'étaient pas présentes. Mais, au cours des années '60 et '70, sous la pression des PED et de la CNUCED, de nouvelles règles sont créées. C'est la naissance du traitement spécial et différencié[103] qui offrait la possibilité, totalement discrétionnaire, aux pays industrialisés de donner aux PED un accès privilégié à leurs marchés sans prétendre la réciprocité. L'unique condition était que les pays en développement, au fur et à mesure qu'ils se développaient, devaient être intégrés dans le système commercial du GATT. Ceci ne s'est jamais passé et, par conséquent, les PED sont devenus toujours plus marginaux dans les négociations parce qu'ils n'étaient pas obligés de prendre des engagements. Les négociations se déroulaient pratiquement uniquement entre les pays développés.

Avec l'Uruguay Round, les PED rentrent avec tous les effets dans le système commercial de l'OMC. Le nouveau système de traitement spécial et différencié ne leur permet plus les libertés dont ils disposaient dans le GATT, comme par exemple d'utiliser des stratégies de développement basées sur la substitution des exportations. Dans l'OMC, ils ont désormais seulement droit à des délais plus longs pour appliquer les accords ; à des réductions inférieures ; ils peuvent utiliser quelques mesures particulières et ils ont droit à une assistance technique pour la mise en œuvre.

L'OMC a une attitude différente du GATT envers la problématique du développement parce qu'elle «tente d'intégrer sur le même pied les pays en développement et les pays développés»[104]. Nous pouvons nous demander, en étudiant l'accord agricole, si, comme le dit Oxfam[105], l'«érosion catastrophique» des principes du traitement spécial et différencié a porté à l'adoption, par les PED, de politiques qui vont à l'encontre de la lutte contre la pauvreté. Ou si, au contraire, la Déclaration de la Conférence ministérielle de Marrakech a raison quand elle met l'accent sur l'attention particulière dédiée par l'Uruguay Round au traitement spécial et différencié et à la situation économique et sociale particulière des PED et, en particulier, des PMA. Nous pouvons déjà mettre en avant quelque doute quant à

[101] Bien évidemment ceci facilite la tâche de parvenir à des accords entre les différentes parties contractantes mais au prix de l'exclusion des pays en développement qui représentent la majorité de la population mondiale.

[102] Dans la Déclaration de la Conférence ministérielle de Marrakech du 15 avril 1994 on peut lire que «[…] les pays en développement ont joué un rôle remarquablement actif» (GATT, *Résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay*, Genève. Textes juridiques, Secrétariat du GATT, 1994, p. IV).

[103] TAXIL Bérangère, *L'OMC et les pays en développement*, Paris, Montchrestien, 1998, p. 11-25.

[104] *Ibid.*, p. 27.

[105] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 269.

l'utilité du traitement spécial et différencié en observant jusqu'à quel point il a été jugé inutile par la Chine. En effet, nous avons vu la Chine, accéder à l'OMC comme un pays développé et donc refuser le traitement spécial et différencié alors que, pour l'ONU, c'est un pays en développement[106].

4. L'accord de l'Uruguay Round est-il équilibré ?

Selon beaucoup d'auteurs, dont Oxfam, et certains dirigeants de PED, ces accords sont très déséquilibrés en faveur des pays plus riches et de leurs transnationales. Cette thèse est défendue aussi par Lefort qui dit que «certains accords se caractérisent par un véritable déséquilibre au niveau des droits et obligations impartis aux pays du Nord et aux pays du Sud»[107] et par le représentant de l'île Maurice qui, en 1993, a déclaré : «les pays en développement ont tout perdu dans cette négociation mais nous mettrons la tête sur le billot avec dignité»[108]. Ont ils raison ? Nous répondrons à cette question en analysant un accord précis qui est emblématique : celui sur l'agriculture. Cet accord devrait être celui qui, avec l'accord sur les textiles, devrait donner le maximum de gain aux pays en développement. Par conséquent si dans cet accord les PED n'obtiennent pas des gains substantiels nous pouvons imaginer la situation dans les autres accords où déjà, a priori, ils devraient obtenir des pertes ou de très faibles gains. Par conséquent, si l'agriculture ne parvient pas à amener des gains aux PED nous pourrons confirmer, avec une certaine sécurité, que l'Uruguay Round est déséquilibré et que les pays les plus pauvres joueront, encore une fois, le rôle des perdants.

[106] Ceci est possible parce que dans l'OMC il n'existe pas de définition des pays développés ou en développement et, par conséquent, «les pays en développement sont désignés comme tels par auto-sélection» (OMC, *Un commerce ouvert sur l'avenir, op. cit.*, p. 69-70) bien que ce procédé ne soit pas nécessairement accepté de façon automatique. Par exemple, la Corée du Sud est un PED pour l'OMC mais elle est traitée comme un pays développé par l'Union Européenne.

[107] LEFORT Jean-Claude, *L'OMC a-t-il perdu le Sud ? Pour une économie internationale équitable assurant le développement des pays pauvres*, Paris, Assemblée Nationale, 2000, p. 56.

[108] Cité in DAVID François, *Les échanges commerciaux dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF (Major), 1994, p. 179.

- CHAPITRE 5 -
L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE

Ce chapitre commencera par analyser les acteurs de cette négociation en mettant en évidence leurs intérêts et leur influence sur les négociations. Ensuite nous traiterons le déroulement des négociations car ceci nous permettra de commencer à comprendre qui devraient être les principaux gagnants de cette négociation. Après, bien évidemment, nous illustrerons le contenu de l'Accord sur l'agriculture. Enfin, dans la dernière partie de ce chapitre nous verrons quelle influence ont eue les propositions des PED sur l'AsA.

1. Les acteurs de la négociation

Dans cette négociation, plusieurs acteurs interviennent à différents niveaux. Il y a les Etats qui jouent le rôle principal en tant que négociateurs, il y a le GATT et autres organisations intergouvernementales qui jouent le rôle de médiateur entre les négociateurs étatiques, tout en cherchant à influencer la négociation, et enfin il y a les entreprises transnationales qui font pression à différents niveaux afin d'influencer le déroulement des négociations, beaucoup plus efficacement des groupes d'intérêts des paysans.

1.1 Les Etats

Les Etats sont les acteurs principaux dans les négociations au sein du GATT. Ils n'ont pas eu tous les mêmes possibilités de participer aux pourparlers et ils n'ont certainement pas les mêmes intérêts, compte tenu de la situation de leur agriculture et du rôle hétérogène qu'ils jouent dans le commerce des biens agricoles.

Nous catégoriserons les Etats par rapport à leurs différents intérêts dans le secteur agricole car ceci nous permettra de mieux analyser quels sont les intérêts en jeu et quel poids politique et économique représente chaque groupe de pays. Leur position dans les négociations est catégorisée sur la base de deux indicateurs : protectionniste/libre-échangiste et exportateur/importateur. Nous divisons donc les parties contractantes en :

A) *Les pays libre-échangistes exportateurs nets.* Beaucoup d'entre eux font partie du groupe Cairns. Ce groupe est né en 1986 à Cairns grâce à l'action de cinq pays fondateurs (Australie, Nouvelle Zélande, Argentine, Brésil et Uruguay). Ensuite d'autres pays se sont ajoutés (Canada, Chili, Colombie, Fidji, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande). Il est donc composé de 14 nations dont 10 en développement. Ces pays libre-échangistes protègent et subventionnent très peu, ou même pas du tout, leur agriculture. Pour ces pays, dont surtout ceux en voie de développement, l'agriculture est une source très importante de recettes. Ces pays voudraient pouvoir concurrencer avec les deux géants agricoles, CE et USA, sur des bases plus équitables car ils sont très compétitifs et libéraux. Leur objectif principal dans la négociation agricole de l'Uruguay Round est l'abolition

complète de toute subvention à l'exportation, de tous les soutiens internes et de toutes les barrières douanières. Le groupe Cairns parvient à suivre assez activement les négociations, quand elle se déroulent au GATT, grâce aux ressources des pays développés et des grands PED qui le composent.

B) *Les pays exportateurs qui soutiennent massivement leur agriculture* : ce sont les Etats-Unis et la Communauté Européenne. Ces pays se livrent à une véritable guerre commerciale pour l'approvisionnement des marchés. L'objectif de ces pays est de trouver des débouchés pour leur agriculture qui est devenue structurellement excédentaire. Les USA, convaincus d'être plus compétitifs que la CE et d'avoir perdu des parts importantes de marché à cause des subventions de la CE, veulent éliminer la PAC tout en maintenant leurs subventions. Au contraire la CE qui, grâce à la PAC, a augmenté ses parts de marché veut trouver le moyen de maintenir ses protections même si elle sait que, probablement, elle devra faire des concessions. Ces deux cherchent donc à gagner le conflit agricole, en maintenant leurs protections et leurs subventions.

C) *Les pays importateurs fortement protectionnistes* : ils subventionnent et protègent leur agriculture car ils veulent limiter la dépendance de l'étranger. Ils importent déjà assez de biens agricoles et ne veulent pas être contraints d'augmenter leurs importations. Les raisons qui poussent ces pays à subventionner leur agriculture sont en réalité plus complexes que la simple sécurité alimentaire. En effet, il y a aussi par exemple des motifs historiques, électoraux et parfois écologiques. Les soutiens et les protections profitent à des groupes économiques qui chercheront à les garder. L'objectif de ces pays dans les négociations est de maintenir leurs protections qui provoquent beaucoup moins de distorsions que celles de la CE et des USA car leurs exportations sont plus faibles. Ces pays sont, par exemple, le Japon, la Corée du Sud, la Norvège et la Suisse.

D) *Les Pays En Développement Importateurs Nets de Produits Alimentaires (PEDINPA)*[109] *et les PMA* : les 48 PMA et les 18 PEDINPA sont des pays dont l'agriculture est très importante pour le nombre d'employés, la part du PIB et la part des exportations. Mais, d'autre part, les importations alimentaires pèsent lourdement sur le budget étatique qui a des difficultés à soutenir le poids des factures de vivres. Ces pays sont dépendants autant des exportations que des importations agricoles et alimentaires. Leur balance commerciale agricole est déficitaire. Leur économie a été libéralisée par les PAS. Dans cette négociation, d'une part, ils devaient obtenir de faire ouvrir les frontières des pays riches à leurs produits. Mais ils voudraient également l'élimination de toutes les distorsions du marché qui font baisser les prix et le maintien des systèmes de préférences généralisés. Enfin, ils voudraient s'assurer une quantité de denrées alimentaires suffisantes pour nourrir leur population le temps nécessaire à relancer leur agriculture, détruite par les importations subventionnées.

E) *L'Inde* : Ce pays mérite d'être traité séparément à cause de son énorme poids démographique. L'Inde est un pays qui est parvenu à maintenir son autosuffisance alimentaire. Les prévisions disent que probablement dans quelques années elle deviendra un pays importateur net. Mais l'Inde veut l'éviter en

[109] Les PEDINPA sont les pays qui, outre à être dépendants de l'extérieur pour les produits alimentaires nécessaires pour la survie de leur population, ont des difficultés à payer ces importations vu leur niveau de développement. Un PEDINPA est défini, par la FAO, comme un pays qui a été importateur net de produits alimentaires pendant trois années de la dernière période quinquennale pour laquelle on dispose de données et qui le notifient au comité de l'agriculture (CNUCED, *Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales, op. cit.*, p. 186). Pour la FAO, en 1998, ils étaient 18 et avaient une population de 368 millions de personnes qui augmentaient de 2,6% par an. Le revenu moyen par habitant était de 290 dollars par an. Ces pays, pour la FAO, sont : Barbade, Botswana Côte d'Ivoire, Égypte, Honduras, Jamaïque, Kenya, Maroc, Maurice, Pakistan Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Sénégal, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Venezuela.

> augmentant sa production pour répondre aux besoins d'une population croissante. Pour parvenir à cet objectif, ce pays vise à l'élimination des distorsions induites dans le commerce agricole par les pays développés. Mais elle désire aussi qu'une large marge de manœuvre soit attribuée aux PED. En effet, l'Inde sait que, pour rester autosuffisante et pour éviter un exode désastreux des paysans vers les villes, elle devra soutenir et protéger son agriculture sans limitations importantes[110].

Nous analyserons l'influence des Etats en illustrant le déroulements des négociations et le poids des PED sur les résultats de l'AsA dans la dernière partie de ce chapitre. Ici, nous dirons seulement que dans cette négociation le rôle joué par les Etats-Unis et la Communauté Européenne est fondamental contrairement aux PED et au groupe Cairns qui, même s'ils ont participé, ont influencé marginalement les négociations de l'AsA. Ceci sera analysé plus en détail par la suite.

1.2 Le GATT, l'OCDE et le G7

Différents acteurs interétatiques ont participé plus ou moins directement au déroulement des négociations.

Le GATT a eu, évidemment, les effets les plus directs sur le déroulement des négociations. Cette organisation internationale, dont en particulier son directeur, a eu un rôle très important dans les négociations surtout en cherchant à les redémarrer quand il y avait des blocages (ce qui s'est passé assez souvent dans le cas de l'agriculture). Avec cette finalité s'inscrit, par exemple, le «Papier Dunkel» qui, proposé aux parties contractantes le 20 décembre 1991, était une tentative d'arriver à un accord global. Cette proposition, même si elle fut rejetée, donna une impulsion à la poursuite des négociations. Ce document est aussi très intéressant car il montre dans quelle mesure le GATT n'a pas été une institution neutre où les Etats négocient et trouvent des accords mais une institution qui cherche à diriger dans une certaine mesure le déroulement des négociations[111] pour parvenir à un accord qui fait avancer la libéralisation du commerce. Même si les principales fonctions du secrétariat sont assez neutres apparemment[112], en réalité, nous remarquons, dans les textes rédigés par ses fonctionnaires, la nette orientation libérale de l'organisation. Nous pouvons même nous demander si la prétendue neutralité des fonctionnaires du GATT (et ensuite de l'OMC), est réelle. Les doutes viennent du fait que ces fonctionnaires proviennent généralement du même milieu des dirigeants des ETN et, après avoir travaillé pour le GATT, deviennent parfois des dirigeants de transnationales. Tel est le cas, par exemple, de M. Arthur Dunkel, dernier directeur du GATT, qui est ensuite devenu membre du conseil d'administration de Nestlé, membre du conseil d'administration du Crédit Suisse et, enfin, membre de la Chambre du Commerce International[113]. Par conséquent, il y a un fort lien entre fonctionnaires du GATT/OMC et entreprises transnationales[114].

---

[110] La Chine, après son accession à l'OMC en 2001, cherchera de défendre les mêmes intérêts.

[111] Cf. DUPONT Cédric et SCIARINI Pascal, « La négociation agricole Etats-Unis – Communauté Européenne dans l'Uruguay Round : une difficile convergence », Revue Suisse de Sciences Politiques, numéro thématique Politique extérieure et interdépendance, Issue 2-3, 1995, p. 333.

[112] Les fonctions du secrétariat du GATT consistent à fournir un appui technique aux différents conseils et comités, ainsi qu'aux conférences ministérielles, à offrir une assistance technique aux pays en développement et à analyser le commerce mondial.

[113] Un des lobbies les plus puissants au monde qui défend les intérêts des grandes ETN.

[114] Nous pouvons souligner également l'exemple de l'ancien président du GATT Peter Sutherland qui est devenu ensuite président de la Goldman Sachs International une grande banque spécialisée en investissements dont les clients sont surtout des ETN.

D'autres acteurs interétatiques s'étaient également fortement engagés pour que l'Uruguay Round aboutisse à un accord. Ils se sont investis massivement, en mettant à disposition leur enceinte, afin de mettre d'accord USA et CE sur le volet agricole. Mais ils ont contribué également en faisant pression sur les USA et la CE afin de les contraindre à signer un accord qui conclurait les négociations et en cherchant à influencer les résultats. Les acteurs qui ont permis la continuation des négociations hors de l'enceinte du GATT sont le G7 et l'OCDE. Une fois de plus les PED s'en sont trouvés exclus.

1.3 Les entreprises transnationales

Les ETN bien évidemment étaient très concernées par l'AsA vu leur importance dans le commerce de biens et d'intrants agricoles. Les ETN liées à l'agriculture sont très puissantes. Beaucoup d'entre elles se trouvent dans les 500 plus grandes transnationales, présentées chaque année par Fortune[115]. Pour comprendre leur importance économique il suffit de penser que «dans les pays industrialisés […] les diverses industries transformant les produits agricoles représentent près du tiers de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (en 1994)»[116]. De plus, un petit nombre d'ETN domine le marché des principaux produits agricoles, bruts ou transformés. Nous ne pouvons donc pas parler de commerce agricole sans tenir compte du rôle joué par les transnationales.

Leur poids politique est assez difficile à estimer. Nous donnerons toutefois quelques indications qui montrent le rôle que les ETN ont joué dans le déroulement des négociations en analysant leur influence sur les deux grands acteurs étatiques de cette négociation : Etats-Unis et Communauté Européenne. Il est très important, pour les entreprises et leurs groupes d'intérêts, de faire entendre leur voix chez les négociateurs et les institutions nationales qui décident les buts des Rounds car ils sont les principaux moyens d'influencer ce type de négociations. Ici, nous ne voulons pas étudier dans les détails toutes les formes de pression que les divers lobbies exercent sur les institutions des USA et de la CE. Nous illustrerons seulement quelques pistes de réflexion qui nous feront comprendre le poids des transnationales sur le déroulement des négociations même s'il est très difficile, voire impossible, a priori, de juger le poids effectif de ces pressions.

Commençons par l'analyse de l'influence des entreprises transnationales aux Etats-Unis dans la définition de l'agenda et dans les négociations.

Les Etats-Unis

Aux Etats-Unis, l'influence des ETN de l'agroalimentaire, sur les négociations agricoles de l'Uruguay Round, est pratiquée, non seulement comme d'habitude, par le lobbying sur les parlementaires et l'exécutif mais elle est aussi réalisée directement à travers les négociateurs qui sont, en fait, des hommes des ETN. Par exemple, Daniel G. Amstutz devient, entre 1983 et 1989, «Under Secretary of Agriculture for International Affairs and Commodity Programs», donc il est le responsable des négociations sur l'agriculture de l'Uruguay Round, après avoir travaillé pendant 25 années pour Cargill[117] avec des responsabilités croissantes et pour Goldman, Sachs & Co. Ensuite, après le travail de sous-secrétaire de l'agri-

[115] Fortune, Chicago, Time Warner Publishing, www.fortune.com.

[116] FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1997, op. cit.*, p. 224.

[117] ETN de l'agroalimentaire qui est leader du commerce de grains (par exemple elle contrôle un quart des ventes mondiales de maïs) et s'occupe aussi de fertilisants, services financiers, etc. Elle contribue régulièrement aux élections en faisant des donations à différents candidats du Congrès et du Sénat américains. Elle soutient également la campagne présidentielle.

culture, il devient le président de la North American Export Grain Association Inc.[118]. Nous pouvons nous demander quels intérêts M. Amstutz a défendus pendant les négociations de l'Uruguay Round. Les intérêts des petits et moyens paysans américains ou ceux des grandes ETN du secteur ? Son successeur, Richard Thomas Crowder, a un parcours de vie semblable. Il s'occupe de l'AsA après avoir travaillé pour l'ETN de l'agroalimentaire Pillsbury Co. et pour Burger King. Après la fin de son mandat, il rentre dans l'économie privée et, après avoir travaillé pour ConAgra[119], devient vice-président de DEKALB Genetics Corporation[120] et président d'un groupe d'intérêts des exportateurs de grains : L'American Seed Trade Association.

Les intérêts des ETN de l'agroalimentaire sont fortement représentés aux négociations par les Etats-Unis. Il est clair que ces représentants, même si, probablement, ils sont convaincus de faire les intérêts collectifs des américains, en réalité ils font les intérêts des ETN car leurs besoins et problèmes représentent l'unique réalité qu'ils connaissent. Les négociateurs états-uniens n'ont probablement pas conscience des problèmes des petits et moyens paysans américains et ne connaissent pas du tout la situation de l'agriculture dans les PED. C'est pour ce motif que, comme le dit Stiglitz, même s'ils servent avant tout les intérêts commerciaux et financiers, les ministres et les fonctionnaires publics «pensent sincèrement agir dans l'intérêt général»[121]. Nous avons ici une démonstration que les politiciens, l'administration et les dirigeants d'entreprises entretiennent entre eux «des relations de connivence qui se traduisent par une grande connaissance mutuelle et, fréquemment par des allers-retours entre cabinets ministériels de leurs pays et les postes de direction d'entreprise»[122].

Si, à ce facteur nous ajoutons le pouvoir de chantage dont disposent ces entreprises géantes, qui peuvent menacer, implicitement ou explicitement, de s'en aller en provoquant chômage et la diminution sensible des entrées étatiques, nous apercevons l'influence qu'ont les transnationales américaines sur le processus de décision nationale. Les petits et moyens paysans ont une audience très inférieure car ils ne disposent pas des ressources pour faire pression de façon efficace sur le gouvernement. En conclusion, il est évident que la position des Etats-Unis est, au moins dans les administrations républicaines, fortement axée sur les intérêts des grands exportateurs et des ETN.

La Communauté Européenne

Au contraire, dans la Communauté Européenne, presque tous les négociateurs de l'AsA sont issus des administrations publiques où ils restent généralement jusqu'à la fin de leur carrière. Mais il y a des exceptions importantes comme celle de l'ancien Commissaire de l'Agriculture Mac Sharry qui, après avoir contribué fortement à la signature de l'accord de Blair House, est devenu un dirigeant de Cargill[123].

---

[118] C'est est un groupe d'intérêt qui fait du lobbying aux USA, au Canada et au niveau international pour défendre les intérêts des exportateurs de grains et huiles végétales et augmenter leurs possibilités d'exportation à travers l'ouverture des frontières des autres nations.

[119] ConAgra est une ETN de l'agroalimentaire qui s'occupe surtout de viande.

[120] La DEKALB Genetics Corporation est une entreprise biotechnologique qui, en 1998, avait un chiffre d'affaires de 0,5 milliards de dollars et qui, maintenant, fait partie de Monsanto, une grande ETN qui s'occupe de chimie, pharmacie, biotechnologies, fertilisants, etc.

[121] STIGLITZ Joseph E., *La grande désillusion,* Paris, Fayard, 2002. p. 281.

[122] ATTAC, *Enquête au cœur des multinationales,* Paris, Mille et une Nuit, 2001, p. 61.

[123] Dans la Commission ce n'est pas un cas isolé (Cf. VAYSSIERE Bertrand, *Groupes de pressions en Europe. Europe des citoyens ou des intérêts ?*, Toulouse, Editions Privat, 2002, p. 106-7) mais pour ce qui regarde les négociations agricoles on a repéré seulement Mac Sharry qui est allé travailler pour une ETN.

Les pressions sont donc faites surtout par les groupes d'intérêts qui comprennent autant d'ETN que d'associations paysannes. Ceci rend plus difficile la tâche de savoir lequel de ces groupes a plus d'audience au sein de la Commission (l'organe communautaire responsable des négociations commerciales internationales) et, en particulier, auprès du Commissaire de l'Agriculture, qui avec son Directeur Général, a géré la négociation de l'AsA.

La Commission est très perméable aux groupes de pression car «en tant que bureaucratie en voie de maturation, la Commission est une institution réceptive aux groupes d'intérêts, au point que l'expression groupe de pression serait complètement erronée pour décrire la plupart des groupes d'intérêts de l'UE, car cette ″pression″ s'exercerait sur une porte ouverte»[124]. Donc, «la Commission […] développe avec les groupes [d'intérêts] des relations intimes, parfois symbiotiques»[125]. Ceci est confirmé par Daniel Janssen, membre éminent de l'European Roundtable of Industrialists, un des plus grands et puissants groupes d'intérêts des ETN européennes, qui a déclaré que «la Commission joue le premier rôle dans de nombreux domaines de grande importance économique et elle est extrêmement ouverte à la communauté des affaires si bien que, quand des hommes d'affaires comme moi se trouvent face à un problème qui a besoin d'une contribution (input) politique, nous avons accès à d'excellents commissaires […]»[126].

La recherche d'une position commune dans les négociations commerciales est de la compétence du «Comité 133»[127]. Ce comité, avec une composition variable, formée essentiellement de hauts fonctionnaires des pays membres, est l'enceinte où, selon Ziegler, «sont implantés les agents des sociétés transcontinentales»[128]. Le lobbying dans le Comité 133 est fait au niveau national pour influencer ses membres, qui sont des fonctionnaires de chaque pays, et au niveau de la Commission qui le préside et qui a un certain pouvoir de l'influencer. De plus, «des témoignages récents ont démontré, qu'en maintes occasions, des représentants des corporations ont pu assister à des réunions, ont eu accès aux comptes-rendus et aux ordres du jour du Comité 133, privilèges refusés aux membres élus du Parlement Européen»[129]. Il est très difficile, par conséquent, de savoir dans quelle mesure les intérêts des grandes ETN sont représentés dans ce type d'institution qui ne se distingue certainement pas à cause de sa transparence. Mais nous pouvons observer que, «par leur formation et leur appartenance à l'élite nationale, les dirigeants des entreprises sont fortement en symbiose avec les dirigeants politiques et administratifs»[130]. Ils appartiennent au même champ social. A travers cette symbiose, l'économie privée a la possibilité de mettre d'énormes pressions autant au niveau national qu'au niveau communautaire.

Mais quel rôle jouent les associations paysannes dans la prise de décision européenne? Selon Hélène Delorme[131], au cours des années '80, le système européen

---

[124] BALME Richard, CHABANET Didier et WRIGHT Vincent (sous la dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Science Po, 2002, p. 137.

[125] *Ibid.*, p. 137.

[126] Cité in GEORGE Susan, *op. cit.*, p. 14.

[127] Il s'appelle Comité 133 parce qu'il se réfère à l'article 133 du traité de Rome (1957) qui définit les compétences de la CE (créé par ce traité) dans les négociations commerciales et tarifaires qui doivent être «conduites par la Commission en consultation avec un comité spécial désigné par le Conseil [des ministres] pour l'assister dans le cadre des directives que le Conseil peut lui adresser» (GUEGUEN Daniel, *Guide pratique du labyrinthe communautaire*, 8e éd., Rennes, Apogée, 2001, p. 3). Ceci a permis à la Commission, avec l'appui de ce Comité, de négocier le Kennedy Round, le Tokyo Round, l'Uruguay Round et aussi les négociations, désormais permanentes, de l'OMC.

[128] ZIEGLER Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent,* Paris, Fayard, 2002, p. 186.

[129] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 289.

[130] ATTAC, *op. cit.*, p. 61.

[131] BALME R., CHABANET D. et WRIGHT V. (sous la dir.), *op. cit.*, p. 313-346.

passe d'une situation de corporatisme agricole, où les associations paysannes étaient très importantes dans la définition des politiques et donc aussi des négociations commerciales sur l'agriculture, à un système où cette influence prépondérante passe au lobbysme agroalimentaire européen. Donc, les associations paysannes comptent toujours moins dans les consultations pour définir le mandat de négociation de la Commission et les groupes de pression des ETN ont une influence toujours plus prépondérante. Ceci est un des motifs qui explique pourquoi certaines organisations paysannes européennes ont, avant tout autre mouvement social, manifesté contre l'Accord de l'Uruguay Round.

En conclusion, l'influence des entreprises transnationales est très forte dans la définition de l'agenda et les objectifs des négociations de l'Uruguay Round et, par conséquent, sur les résultats des négociations[132]. L'AsA ne représente pas une exception vu les grands intérêts transnationaux qui sont touchés. D'une part il est assez normal que les entreprises, qui ont une grande part dans le commerce international des produits agricoles, soient intégrées dans le processus de décision. Mais d'autre part ainsi on néglige les centaines de millions de paysans qui, même s'ils ne sont pas présents sur le marché international, seront touchés par les accords faits dans le cadre de l'Uruguay Round. Si nous regardons le problème de l'influence des transnationales sous cet angle, nous nous apercevons très facilement que leur pouvoir sur le processus décisionnel du GATT est très disproportionné[133]. Nous comprenons aussi pourquoi les petits et moyens paysans du monde manifestent contre cette organisation multilatérale qui tient peu ou pas compte de leurs problèmes et intérêts. Un autre aspect qui cause ce pouvoir d'influence disproportionné des lobbies économiques les plus puissants sur les parties contractantes par rapport aux opinions publiques nationales est que, dans ce type de négociations, «seuls les lobbies sont en mesure de suivre en détail les discussions»[134] et peuvent donc les influencer fortement. Les médias et l'opinion publique ont de la peine à suivre et à comprendre les négociations très techniques et complexes. Par conséquent, vu leur influence, analyser les intérêts des ETN est fondamental pour comprendre l'AsA.

Les intérêts des entreprises transnationales

Les entreprises transnationales de l'agroalimentaire sont, dans la très grande majorité, américaines et européennes et, comme par exemple Nestlé ou Cargill, sont présentes sur les deux côtés de l'Atlantique. Par conséquent, elles font partie à la fois des groupes d'intérêts américains et européens. Par exemple, la CIAA[135], qui est le groupe d'intérêts des ETN de l'agroalimentaire à Bruxelles, comprend des membres qui ont leur base en Europe comme Nestlé mais aussi aux USA comme Sara Lee. Les grandes entreprises transnationales donc, qu'elles soient américaines ou européennes, poursuivent les mêmes objectifs au point qu'elles les défendent ensemble. En effet, le conflit entre USA et CE dans les négociations sur l'agriculture, plus que de

[132] En effet les règles de l'OMC «sont […] le reflet d'un ordre du jour qui ne sert qu'à promouvoir les intérêts des groupes corporatistes dominants qui monopolisent déjà la scène du commerce international» (OLOKA-ONYANGO J. et UDAGAMA Deepika, *Le contexte institutionnel du commerce international, de l'investissement international et de la finance internationale*, Commission des droits de l'homme, Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, Cinquante-deuxième session, E/CN.4/Sub.2/2000/13, 15 juin 2000, point 14).

[133] Avec l'OMC la situation ne changera pas. Peut-être elle devient encore pire.

[134] DELORME Hélène et CLERC Denis, *Un nouveau GATT ? Les échanges mondiaux de l'Uruguay Round*, Paris, Editions Complexes, 1994, p. 72-73.

[135] La CIAA fut créée comme Confédération des Industries Agroalimentaires de la CEE en 1982 à Bruxelles et ensuite, avec la création de l'UE, est devenue Confédération des Industries Agroalimentaires de l'UE.

découler d'une différence idéologique, découle du fait que les deux Etats simplement ne veulent pas réduire l'aide à leur agriculture.

Mais pourquoi USA et CE cherchent à éviter de réduire leur aide à l'agriculture ? Pourquoi vouloir protéger, à n'importe quel coût, sa propre agriculture ? Certains auteurs pensent que la très onéreuse protection de l'agriculture faite par les pays riches n'est pas explicable car les paysans contribuent que très peu à la richesse nationale et ils emploient peu de personnes. Mais pourquoi alors les protéger avec des aides financières qui arrivent à des sommes gigantesques ? Pour tenir les forêts et la nature plus soignées ? Pour maintenir les emplois dans les zones rurales ?

Peut-être que ces motifs expliquent en partie tout l'argent dépensé mais il faut, sans doute, aller plus loin pour trouver les véritables causes. Commençons donc à nous demander à qui profite tout cet argent. Les politiciens, européens et américains, disent que ces dépenses servent : à maintenir la propre indépendance dans la production alimentaire, à des motifs environnementaux et à aider les petits paysans qui habitent dans des zones défavorisées. Or, en réalité, cet argent va, dans sa majeure partie, aux grandes exploitations qui ne sont pas très écologiques et produisent surtout pour l'exportation et qui, par rapport aux petites exploitations, emploient peu de monde. De plus, après chaque réforme des politiques agricoles, la part des subsides qui va aux grandes exploitations augmente encore plus. Par conséquent, les grandes exploitations profitent du protectionnisme agricole. Nous pouvons donc nous demander pourquoi dépenser tout cet argent dans des politiques dont les effets sociaux, écologiques et de sécurité alimentaire ne justifient pas le coût ? En effet, ces protections profitent surtout aux grands agriculteurs qui polluent (car ils utilisent de nombreux produits chimiques), ils emploient peu de personnes (car ils sont fortement automatisés) et ils contribuent très peu à la sécurité alimentaire nationale (car ils exportent presque toute leur production). Quels sont donc les véritables motivations qui expliquent l'importance de cette aide ? Quel secteur important, économiquement et comme employeur, tire des avantages des aides et lutte pour les défendre ?

Les intérêts des ETN dans l'AsA : lutter pour maintenir les subventions

Les ETN sont touchées par les politiques agricoles car elles sont le principal consommateur des produits de l'agriculture des USA et de la CE[136]. Nous analyserons les avantages du protectionnisme tirés par les ETN en analysant leurs intérêts dans l'AsA. Pour étudier les intérêts des ETN européennes et américaines, vu qu'elles sont convergentes, nous nous appuierons sur les communiqués de la CIAA[137]. En étudiant leurs communiqués de presse et leurs positions[138], nous pouvons noter qu'il y a une série de priorités pour les ETN de l'agroalimentaire. Leurs objectifs sont :

- Créer un cadre réglementaire qui devrait profiter aux industries de l'agro-alimentaire.
- Assurer à l'industrie un approvisionnement en matières premières en quantités, qualités et prix adéquats.

[136] Selon la CIAA, l'industrie de l'agroalimentaire utilise plus de 70% des matières premières agricoles produites en UE. Dans les USA la situation est comparable.

[137] Font partie de la CIAA les principales ETN de l'agroalimentaire des USA et de la CE : Nestlé, Unilever, Coca-cola, Sara Lee, etc. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à trouver sur le site web de la CIAA les communiqués qui précèdent le début des négociations (et ils n'ont pas répondu aux mails que nous leur avons envoyés) mais seulement celui que la CIAA a rédigé après l'Uruguay Round, mais nous estimons que les intérêts des entreprises agroalimentaires n'ont pas changé en si peu de temps. Et, même si l'AsA a peut-être changé sa manière de voir la situation du commerce agricole, regarder ses communiqués nous aidera à mieux comprendre les intérêts qui ont façonné, au moins en partie, les négociations de l'Uruguay Round.

[138] Cf. www.ciaa.be.

- Assurer aux exportateurs européens, mais aussi américains (vu que ces ETN sont toutes présentes aussi dans les USA) les meilleures conditions de concurrence et compétitivité possibles.
- Eliminer les obstacles au commerce.

Par prix adéquats la CIAA entend des prix bas car l'accès à des matières premières peu coûteuses permettent aux ETN d'énormes marges bénéficiaires[139]. Ceci, en d'autres termes, signifie que «le profit accru des entreprises et l'augmentation de la pauvreté du Tiers Monde sont indissociables»[140]. Le maintien des prix bas signifie le maintien des mesures de soutiens qui, comme nous l'avons montré, cause un fort dumping. Il y a donc une forte opposition avec les PED qui auraient besoin de prix plus hauts pour leurs produits agricoles. Si, à cette volonté de pouvoir acheter les matières premières à prix bas nous ajoutons que l'industrie agroalimentaire est un secteur économique très important[141], nous comprenons mieux pourquoi USA et CE dépensent tout cet argent pour soutenir l'agriculture. En effet, dans la réalité ils soutiennent un des principaux secteurs industriels qui met d'énormes pressions pour obtenir ce dont il a besoin.

La deuxième priorité est que, même si les ETN veulent rendre le marché agricole plus libéral, elles ne veulent pas réduire les soutiens à l'agriculture sans que l'accès aux marchés soit amélioré sinon elles perdraient leur compétitivité. Les ETN mettent plutôt l'accent sur l'amélioration de l'accès aux marchés plutôt que sur l'élimination des distorsions du marché agricole. Leur objectif n'est pas d'éliminer les distorsions qui conditionnent, pour eux de façon favorable, le marché des biens agricoles mais de faire ouvrir le plus possible les frontières aux autres parties contractantes. Tout ceci en continuant de protéger le plus possible leurs grands marchés, européens et américains, pour rendre impossible l'essor de dangereux concurrents. Les grandes ETN européennes et américaines de l'agroalimentaire craignent donc la concurrence des producteurs et des entreprises des pays du Sud à cause de leur avantage comparatif dans l'agriculture et dans l'industrie agroalimentaire. Il devient important d'entrer dans tous les marchés et de détruire toute la possible future concurrence des PED avant d'éliminer les distorsions que la CE et les USA ont mis en place pour se défendre, conquérir des marchés et rester les deux plus grands exportateurs de biens agricoles.

Par conséquent, l'objectif principal des ETN dans les négociations sur l'agriculture est d'ouvrir le plus possible les marchés, à part celui américain et européen, en maintenant le plus possible les distorsions qui leur permettent d'acheter des matières premières agricoles au dessous du coût de productions et qui leur permettent donc de prendre, de façon directe ou indirecte, des subventions qui augmentent leurs profits.

Il faut aussi se rappeler que l'industrie de l'agroalimentaire n'est pas la seule qui a des intérêts dans cette négociation. Il y a aussi «l'industrie des intrants», qui produit par exemple des fertilisants, des machines agricoles et des biotechnologies, qui a des intérêts dans l'AsA. Pour l'essentiel, ces entreprises ont un intérêt fondamental : elles veulent maintenir haut le niveau des revenus des paysans européens et américains qui sont les premiers acheteurs de leurs produits.

---

[139] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 172. En effet par exemple le prix du café à la consommation tend toujours à augmenter même quand le prix de la matière première baisse fortement. Ceci cause une augmentation des profits des ETN du café.

[140] *Ibid.*, p. 172.

[141] Par exemple, en Europe le secteur de l'industrie agroalimentaire, selon la CIAA, est le premier secteur industriel avec 600 milliards d'euros de production (13% de la production de l'UE), 26000 entreprises, 2,7 millions d'employés et exporte pour 45 milliards d'euros. Pour les USA, l'importance économique relative du secteur agroalimentaire est comparable.

Les transnationales de l'agroalimentaire et des intrants poursuivent des objectifs apparemment contradictoires : prix bas des matières premières agricoles et revenus hauts des paysans occidentaux. Nous verrons par la suite si l'AsA permettra de poursuivre ces deux objectifs, qui, avant l'Uruguay Round, étaient atteints avec le dumping et les soutiens aux producteurs.

1.4 Conclusion

Nous pouvons déjà comprendre que les négociations seront longues et difficiles et qu'il n'y a aucune certitude d'arriver à un accord car les acteurs de la négociation, outre leur nombre et leur hétérogénéité, poursuivent des objectifs différents.

La situation est très fragmentée et est simplifiée seulement car la plupart du temps il n'y a que les USA et la CE, avec leurs intérêts fortement influencés par leurs ETN, qui décident véritablement du sort des négociations. Comme le disent Dupont et Sciarini, même «[…] si d'autres acteurs ont pu jouer un rôle à divers moments[142], la trajectoire du processus a largement été déterminée par le comportement des deux principaux acteurs, et le résultat final est une simple extension de l'accord bilatéral à tous les membres du GATT»[143]

2. Une négociation structurée autour de la confrontation entre les USA et la CE

Dans cette partie nous analyserons le déroulement des négociations de l'AsA en mettant l'accent sur le rôle joué par les PED. Mais nous traiterons également du rôle fondamental joué par les Etats-Unis et la Communauté Européenne dans les négociations. Nous montrerons les différentes influences sur les résultats finaux de la négociation. Nous ne traiterons pas en profondeur tous les évènements qui se sont passés au cours de ces négociations mais seulement quelques aspects qui nous paraissaient très importants pour notre problématique[144].

Dès le début, pendant les travaux préparatoires du groupe informel, qui devaient déboucher sur une déclaration qui lancerait un autre Cycle de négociations, le conflit entre Etats-Unis et Union Européenne prend une place centrale dans les négociations agricoles. Cette confrontation structurera toute la négociation en la réduisant à la recherche d'un accord entre USA et CE. Cette confrontation initiale est causée par la CE qui conteste fortement la volonté des Etats-Unis d'introduire l'agriculture dans les négociations, car elle a peur de s'engager dans des négociations qui menaceraient la PAC. Pour faire accepter l'entrée de l'agriculture dans l'agenda de négociation, les USA sont contraints d'accepter que les négociations ne couvrent pas seulement les mesures que la CE utilise dans le cadre de la PAC mais aussi celles utilisées par les Etats-Unis. Les deux parties contractantes parviennent à trouver un accord dans la

[142] D'autres auteurs ne partagent pas ce point de vue et donnent au groupe Cairns, surtout dans les premières années de négociation, le rôle de troisième force qui permet la construction d'un compromis. (Cf. par exemple LANDAU Alice, *Conflits et coopération dans les relations économiques internationales. Le cas de l'Uruguay Round*, Paris, Bruylant, 1996). Mais en réalité, aussi le rôle du groupe Cairns, a été assez marginal surtout si, comme nous ferons dans la dernière partie de ce chapitre, on analyse l'influence de leurs propositions sur l'accord final.

[143] DUPONT Cédric et SCIARINI Pascal, *op. cit.,* p. 306.

[144] Pour approfondir le déroulement des négociations Cf. DUPONT Cédric et SCIARINI Pascal, *op. cit*.

Déclaration de Punta del Este (20 septembre 1986) qui, dans la partie qui traite d'agriculture, affirme que ces négociations viseront à une amélioration de l'accès aux marchés, à discipliner les soutiens à l'agriculture et l'utilisation de subventions à l'exportation.

Les négociations débutent le 16 février 1987 dans le cadre du Groupe de Négociation sur l'Agriculture (GNA). Les parties contractantes commencent par la présentation de leurs propositions. Les pays en développement participent activement à cette phase. Mais, après cela, la négociation se trouve dans une impasse car USA et CE sont fortement opposés entre eux. C'est la continuation de leur guerre commerciale. Les négociations viennent réduites, tout de suite, à la recherche d'un accord entre américains et européens. Ceci diminue la participation et l'influence des PED dans les négociations.

La Communauté et les Etats-Unis, parfois avec les autres pays développés, commencent, déjà au début à négocier l'AsA dans d'autres enceintes, comme le G7 et l'OCDE. Par conséquent, dans la pratique, ils excluent les PED de nombreuses discussions importantes car, dans ces enceintes, seulement les intérêts des pays développés sont représentés. Dans ces lieux de négociation, il se trouve des compromis qui visent à mettre d'accord les pays riches sans prendre en compte les intérêts particuliers et parfois opposés des PED. Certains pays en développement, déjà en 1988, critiquent la manière de négocier des pays développés entre eux, et dans d'autres enceintes que le GNA. Ils affirment que : «Les négociations devraient être menées dans le cadre du Groupe de négociation sur l'agriculture. Les mesures à court terme ou les dispositions transitoires susceptibles d'être appliquées de façon provisoire devraient être convenues au niveau des PARTIES CONTRACTANTES»[145] (souligné et majuscule dans le texte original). Ce rappel aux règles de négociations n'aura aucun effet sur le déroulement des négociations.

Jusqu'en 1990, les négociations se poursuivent aussi dans le GNA. L'impasse causée par les fortes contradictions entre USA et CE persiste car les deux parties contractantes ne se montrent pas favorables à faire des concessions afin de trouver un compromis.

Dans le GNA les PED sont assez actifs. Entre 1987 et 1990, les pays en développement ont envoyé 69 communications au Groupe de Négociation sur l'Agriculture (GNA) contre 10 du groupe Cairns et 121 des pays développés. Les pays développés ont la possibilité de participer beaucoup plus à cause de leurs ressources économiques qui leur permettent d'avoir à disposition toute une série d'experts et fonctionnaires. Mais, quand même, les PED parviennent à faire des propositions très techniques qui défendent assez bien leurs intérêts. Pour faire ces propositions, nombreuses fois, ils s'allient avec des autres PED ou, comme c'est le cas du Groupe de Cairns, avec des pays développés. Ils parviennent donc à illustrer assez bien leurs intérêts et objectifs dans cette négociation. Mais leurs préoccupations seront-elles prises en compte dans l'AsA ?

De 1987 à 1990 USA et CE se rapprochent mais il reste encore de nombreuses causes d'opposition qui, après avoir fait échouer la conférence de Montréal (décembre'88) qui se voulait de mi-parcours, fait échouer la conférence de Bruxelles (début décembre 1990) qui, théoriquement, devait être la conférence de clôture de la négociation de l'Uruguay Round. Les négociations se trouvaient dans une situation de blocage. Les Etats-Unis, pour faire pression sur la CE, bloquent toutes les négociations de l'Uruguay Round. Après 1990, les parties contractantes décident de poursuivre les négociations de l'Uruguay Round dans son ensemble pour faciliter la recherche d'un accord. Ceci a pour effet de réduire assez fortement le rôle des PED dans les négociations de l'AsA car elles se déroulent toujours plus bilatéralement ou dans des enceintes où les PED ne sont pas représentés.

[145] Proposition de l'Egypte, la Jamaïque, le Mexique, le Pérou, le Maroc et le Nigeria, 13 septembre 1988, MTN.GNG/NG5/W/74, p. 7.

Pour débloquer la situation Dunkel présente, le 20 décembre '91, un Projet d'Acte Final. Les USA voient le volet agricole du «papier Dunkel» comme une avancée positive alors que les européens le jugent inacceptable. Même s'il ne porte pas à un accord ce papier a quand même l'avantage de débloquer les négociations en leur donnant une base pour la suite. Les négociations bilatérales entre CE et USA s'intensifient. Augmente également, la pression que l'OCDE et le G7 cherchent à exercer sur les deux parties contractantes pour trouver un accord assez vite. De 1990 à 1992, on commence à observer des rapprochements très considérables entre européens et américains.

En 1992 les négociations recommencent et, le 20 novembre, Etats-Unis et Communauté Européenne trouvent un accord qui porte à la résolution du conflit des oléagineux[146] et règle les conflits résiduels sur l'AsA. Il s'agit du préaccord de «Blair House». A mi-décembre, après l'approbation de la commission des ministres étrangers et du commerce européen (à part la France qui refuse ce préaccord mais n'utilise pas son veto), ce préaccord est présenté aux autres parties contractantes. Désormais il est trop tard pour conclure l'Uruguay Round avant la fin de l'année car il faudra, vu la nouvelle donne dans les négociations agricoles, rééquilibrer les autres accords. Il y a aussi des incertitudes par rapport à l'administration Clinton, dernièrement élue, qu'on ne sait pas si elle acceptera le préaccord de «Blair House». Une autre source d'incertitude est la France, qui ne semble pas disposée à accepter le volet agricole de l'Uruguay Round. La CE, mise sous pression par la France, réussit à obtenir des améliorations du préaccord[147]. L'accord définitif entre USA et CE fut signé le 6 décembre 1993 à Bruxelles. Cet accord est approuvé à Genève le 15 décembre par 117 parties contractantes, juste le jour de la fin du fast-track[148] qui, probablement, n'aurait pas été renouvelé vu la majorité «protectionniste» du Congrès américain. Cet accord a donc été «imposé sans discussion [par les USA et la CE] aux autres parties contractantes du GATT»[149] qui ont très peu participé à la phase finale des négociations agricoles. La preuve qu'il a été imposé est le fait qu'il n'a pas soulevé de demandes de modification. Ceci est très étrange pour un accord qui concerne beaucoup de pays qui ont des intérêts très différents.

La signature officielle est faite à Marrakech le 15 avril 1994 mais l'accord, comme tous ceux de l'Uruguay Round, entrera en vigueur seulement le premier janvier 1995 pour donner le temps à toutes les parties contractantes de terminer les procédures de ratification.

Mais, enfin, quels ont été les résultats finaux de cette négociation très longue et conflictuelle ?

---

[146] Sur les oléagineux les USA avaient dénoncé deux fois la CE au GATT et par deux fois ils avaient gagné. Les USA menacent de déclencher une guerre commerciale si la CE ne respecte pas les engagements. En novembre 1992, ils menacent encore d'augmenter de 200% les droits de douane sur les biens agricoles européens si un accord n'est pas trouvé. Pour plus d'informations sur le conflit des oléagineux cf. RAINELLI Michel, *L'organisation mondiale du commerce, op. cit.*, p. 76-77.

[147] En échange la CE a dû faire quelques concessions dans les services financiers et l'accès au marché.

[148] En 1974 est institué la procédure du fast track qui, si elle est concédée par le Congrès américain, permet, dans les négociations commerciales, une plus grande autonomie de l'exécutif par rapport au législatif américain. Avec cette procédure, les principaux leaders du Congrès sont informés sur le déroulement des négociations et peuvent les influencer. Mais le législatif des Etats Unis ne pourra plus modifier, par la suite, l'accord issu de la négociation. Il pourra seulement l'accepter ou le rejeter en bloc dans le délai de 60 jours. Cette procédure est limitée dans le temps. Quand on dépasse cette limite de temps, si le Congrès ne renouvelle pas la procédure, les compétences retournent au législatif.

[149] CARFANTAN Jean-Yves, *op. cit.*, p. 174.

3. Les résultats des négociations : l'Accord sur l'Agriculture

L'AsA est un accord d'une quarantaine de pages, 13 parties, 21 articles et 5 annexes. Cet accord est assez complexe car il est le fruit de négociations très conflictuelles. Comme l'écrit Ziegler, «les traités [de l'Uruguay Round] sont en général – de l'avis même d'un membre éminent de l'Organe d'appel – affreusement mal rédigés»[150]. Dans le cas de l'agriculture nous pouvons le comprendre car le traité visait à permettre un accord entre les intérêts opposés des USA et de la CE et à prendre en compte toutes les conduites possibles dans les politiques agricoles. Par conséquent, avant de se pencher sur les effets de l'accord, il est nécessaire de clarifier son contenu.

Les objectifs

Nous allons commencer par illustrer les objectifs déclarés de l'AsA.

«L'objectif à long terme […] est d'établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché et qu'un processus de réforme devrait être entrepris par la négociation d'engagements concernant le soutien et la protection et par l'établissement de règles et disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique»[151]. Cet accord, donc, est seulement un premier pas vers un objectif que les membres de l'OMC pourraient atteindre seulement à long terme avec «[…] des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection de l'agriculture». Ceci devrait permettre «[…] de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir»[152].

Vu que les objectifs visés sont à long terme cet Accord, dans son art. 20, donne déjà la base pour des négociations futures en disant que «des négociations en vue de la poursuite du processus seront engagées un an avant la fin de la période de mise en œuvre»[153] (donc avant le 1er janvier 2000). Cette négociation future devra tenir compte : de ce qu'aura donné la mise en œuvre de cet Accord, des considérations autres que commerciales, du traitement spécial et différencié et, enfin, des engagements qui seront nécessaires pour atteindre les buts à long terme.

Les produits visés

Pour comprendre l'importance de cet accord il est essentiel de connaître quels sont les produits qu'il vise.

Cet accord vise tous les produits agricoles bruts et transformés. Les produits textiles transformés sont exclus de l'AsA (seulement les fibres végétales brutes y sont soumises). Cet accord concerne donc véritablement la totalité des produits agricoles. Seuls les produits textiles lui échappent car ils sont soumis à l'accord sur les textiles.

L'accès aux marchés

L'accord sur l'agriculture est divisé en trois volets : accès aux marchés, soutien interne et subventions à l'exportation. Nous commencerons par expliquer ce que contient le volet qui s'occupe de l'accès aux marchés.

---

[150] ZIEGLER Jean, *op. cit.*, p. 192.
[151] GATT, *op. cit.*, p. 40.
[152] *Ibid.*, p. 40.
[153] *Ibid.*, p. 56.

Une partie importante de l'accord s'occupe d'accès aux marchés. Elle peut être divisée en quatre aspects : tarification, réduction des tarifs, possibilité d'accès aux marchés et la clause spéciale de sauvegarde.

La tarification implique que tous les Etats signataires doivent transformer leurs barrières non tarifaires spécifiques (comme par exemple les contingents et les accords de restrictions volontaires) en tarifs équivalents ad valorem ou spécifiques. Pour calculer la tarification la méthode consiste à fixer un droit de douane qui correspond à la différence, induite par les barrières non-tarifaires, entre les prix mondiaux et les prix intérieurs dans les années 1986-1988[154]. Pour les pays en développement, en vertu d'une clause spéciale, il est possible, au lieu d'établir une tarification complète, de fixer des droits plafonds consolidés (à des taux libres)[155].

Les droits de douane, y compris ceux issus du processus de tarification, doivent être réduits de 36% en moyenne dans les 6 ans à compter de 1995 pour les pays développés et de 24% en 10 ans pour les pays en développement. Il y a également, pour chaque produit, une obligation de réduction minimale qui s'élève à 15%. Les réductions tarifaires seront faites par tranches annuelles égales. Ces tarifs seront consolidés à la fin du délai d'application. Les PMA ont été exemptés de toute réduction tarifaire mais ils doivent consolider les taux notifiés au début de la phase de mise en oeuvre.

Cet accord cherche également à augmenter les possibilités d'accès aux marchés en instituant un accès minimal qui, en 1995 doit s'élever à 3% de la consommation interne pour arriver jusqu'à 5% à la fin de la période de mise en oeuvre (en 2000 pour les pays développés et en 2004 pour les PED) si les exportations d'avant étaient inférieures à ces pourcentages. Si les importations étaient, déjà avant l'accord, supérieures au pourcentage de l'accès minimal, les membres doivent maintenir l'accès au marché constant pendant la mise en œuvre de l'AsA. Pour mettre en œuvre cette partie de l'accord les membres utiliseront des contingents tarifaires.

Cet accord prévoit ensuite une clause spéciale de sauvegarde pour l'agriculture dont l'utilisation est définie de manière assez stricte. Cette clause permet, en cas de forte augmentation des importations ou d'une forte réduction des prix, de lever des droits supplémentaires qui ne dépassent pas le tiers des droits de douane en vigueur. Ce droit peut être maintenu seulement jusqu'à la fin de l'année où il a été mis en place, s'il a été déclenché à cause du volume, et seulement le temps d'une expédition dans le cas de déclenchement à cause des prix. Les droits additionnels ne peuvent pas s'appliquer aux importations qui sont effectuées dans le cadre des contingents tarifaires. Cette clause spéciale de sauvegarde peut être utilisée seulement si on a fait une tarification complète. Par conséquent, pour un membre qui a décidé d'utiliser les taux plafonds, elle ne sera pas utilisable.

Le soutien interne

Le deuxième volet de cet accord est celui qui vise à réduire les mesures de soutien interne. La méthode consiste à diviser les mesures de soutien en deux catégories : celles qui créent des distorsions commerciales (boîte rouge) et celles qui créent peu ou pas de distorsions (boîte bleue ou verte)[156].

---

[154] Pour plus de précisions sur le calcul cf. Appendice de l'Annexe 5 de l'Accord sur l'Agriculture (*Ibid.*, p. 70-71).

[155] Pour ces pays il est donc possible de consolider le droit de douane maximal qu'ils peuvent utiliser à la place du droit de douane, nettement plus inférieur, qu'ils appliquent dans la réalité.

[156] Selon l'OMC il y a «distorsion» quand le commerce est faussé. Ceci se passe «si les prix sont supérieurs ou inférieurs à la normale et si les quantités produites, achetées et vendues sont aussi supérieures ou inférieures à la normale, c'est-à-dire aux niveaux qui existeraient généralement sur un marché concurrentiel» (OMC, *Un commerce ouvert sur l'avenir, op. cit.*, p. 18). Nous nous demanderons dans le prochain chapitre si une telle définition a un sens et si cet accord limitera les distorsions.

Les mesures qui créent des distorsions, car elles soutiennent les prix intérieurs (à un niveau plus haut que ceux du marché international) ou le volume de la production, doivent, selon cet accord, être réduites de 20% dans les 6 ans pour les pays développés et de 13,3% en 10 ans pour les PED. La période de référence est 1986-88. Les réductions ne portent pas sur les produits individuels mais sur le niveau total de soutien calculé avec la méthode de la Mesure Globale de Soutien (MGS)[157]. Ceux qui ne soutenaient pas leur agriculture avant l'accord ne pourront plus le faire dans le futur. Mais dans le calcul de la MGS il y a une exception. En vertu de la clause de minimis, les mesures qui sont inférieures à 5% de la valeur d'un produit ou à 5% de la production agricole totale, pour les pays développés, sont exclues du calcul de la MGS. Cette clause est de 10% pour les PED.

Les mesures qui, selon les négociateurs, créent peu ou pas de distorsions commerciales, sont exemptes des réductions et se divisent en mesures de la boîte verte et de la boîte bleue. Les mesures de la boîte verte sont «découplées des prix et du volume de production» ce qui signifie qu'elles ne devraient pas être conditionnées par les prix ou les volumes produits. Ces mesures sont principalement : les programmes de service public (recherche, formation et vulgarisation, promotion et commercialisation, infrastructure, lutte contre les parasites, détention de stock pour la sécurité alimentaire, aide alimentaire intérieure et internationale, etc.), les versements directs aux producteurs découplés des facteurs et volumes de la production (aides aux revenus découplés, assurances en cas de catastrophe, etc.), les programmes de protection de l'environnement et enfin les programmes d'aide aux régions défavorisées. L'utilisation des mesures de la boîte verte est libre : les Etats membres peuvent également augmenter ce type de soutiens. Ensuite, les mesures de la boîte bleue sont celles qui sont attribuées aux producteurs dans le cadre de programmes de limitation de la production (deficiency payments, aides directes de la PAC, etc.). Les aides de la boîte bleue ne sont pas soumises à l'obligation de réduction mais ne peuvent pas augmenter. Enfin, les PED peuvent utiliser les subventions à l'investissement, le soutien aux producteurs qui encouragent à abandonner les cultures illégales et les subventions aux intrants agricoles pour les producteurs qui ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées.

Les subventions à l'exportation

Le troisième volet de l'AsA est celui des subventions à l'exportation qui doivent être réduites. Les mesures qui sont classées par l'AsA comme subventions à l'exportation sont : subventions directes, exportations de stocks par l'Etat à des prix inférieurs au prix du marché interne, paiements à l'exportation financés par des prélèvements obligatoires, frais de commercialisation à l'exportation subventionnés et tarifs spéciaux sur les transports intérieurs. Les PED ont droit à des exceptions pour les aides à la commercialisation et au transport qui dureront jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre en 2004.

Le volume des exportations subventionnées doit être réduit de 21% et le coût de ces subventions de 36% dans le délai de 6 ans pour les pays développés et, respectivement, 14% et 24% en 10 ans pour les PED. Les PMA ne sont pas obligés de réduire ces subventions. Ces réductions, contrairement aux réductions du soutien interne, doivent être appliquées pour chaque produit sur la base des moyennes de 1986-1990. Pour les pays membres, il y a la possibilité, décidée après par le Comité de l'agriculture, d'utiliser les soutiens et subventions qui n'ont pas été entièrement utilisés les années passées.

[157] La MGS est la somme de tous les soutiens des produits. En cas de soutien des prix le calcul du soutien est trouvé avec la différence entre prix intérieur (ou prix de déclenchement, etc.) et prix mondiaux. Pour plus de précisions cf. GATT, *Résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay, op. cit.*, p. 65-66.

L'Accord prévoit également des dispositions qui visent à éviter que l'on circonvienne à ces engagements. La première disposition prévoit que les membres s'engagent à ne circonvenir leurs engagements en utilisant des types de subventions à l'exportation non compris dans l'Accord (comme par exemple les crédits à l'exportation, les garanties de crédit, etc.), ou en les augmentant s'ils les utilisent déjà. Deuxièmement, en cas de différends sur les subventions, c'est l'exportateur qui doit prouver qu'il n'utilise pas ces mesures.

La clause de la paix

Outre les trois volets principaux il y a dans cet accord d'autres mesures très importantes pour les PED. Une de ces mesures est la clause de la paix.

La clause de la paix est une période de neuf années (1995-2003) pendant laquelle les soutiens des boîtes verte et bleue, de la clause de minimis et du traitement spécial et différencié, ne peuvent faire l'objet de plainte auprès de l'ORD. Cette clause implique également que les soutiens spécifiques par produits de la boîte bleue ou de l'exception de minimis ne pourront pas être supérieurs au niveau de 1992.

Le traitement spécial et différencié

Cet accord contient aussi un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, basé sur deux éléments.

Premièrement, les délais sont plus longs pour les PED (10 ans contre 6 pour les pays industrialisés), les réductions sont moins importantes (2/3 des réductions des pays développés) et ils peuvent soutenir leur agriculture interne dans la mesure de 10% (clause de minimis : contre 5% pour les pays industrialisés).

Deuxièmement, plusieurs politiques peuvent être utilisées seulement par les PED. Pour ce qui regarde les subventions à l'exportation, ils peuvent attribuer à leurs producteurs des subventions pour réduire les coûts de commercialisation et les coûts de transport intérieur. Pour ce qui concerne les soutiens internes pour les PED, la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et l'aide alimentaire intérieure sont placées dans la case verte mais seulement si elles sont achetées et vendues aux prix du marché. Et, enfin, les PED peuvent exclure du calcul de la MGS : les subventions à l'investissement, les soutiens aux producteurs qui encouragent à abandonner les cultures illégales et les subventions aux intrants agricoles.

Un autre partie de l'AsA qui fait partie du traitement spécial et différencié est la décision de Marrakech qui mérite, vu son importance, d'être traitée séparément.

Décision de Marrakech

Cette décision, dite également décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, vise à répondre aux préoccupations de certains PED qui craignent que cet accord engendre une réduction du volume de l'aide alimentaire (à cause de la réduction du stock d'excédents) et une augmentation des prix (à cause de la réduction des subventions à l'agriculture dans les pays développés) qui leur causera des problèmes pour leur approvisionnement alimentaire. Pour répondre à ces préoccupations, les parties contractantes promettent, si ces préoccupations se réalisent, d'aider les PED concernés. Cette aide sera donnée à travers soit une aide alimentaire soit une aide pour développer la productivité agricole. En cas de problèmes sur le court terme, les institutions financières de Bretton Woods, FMI et Banque Mondiale, pourraient donner une aide financière. L'accord ne contient aucune disposition sur les conditions de déclen-

chement de ces aides. Enfin, cette Décision ne contient pas d'obligations d'application.

Le Comité de l'agriculture

Enfin, cet accord établit le Comité de l'agriculture, qui se réunira tous les ans afin d'examiner la mise en œuvre de l'AsA, permettre aux membres de débattre leurs problèmes (y compris ceux liés à la Décision de Marrakech) et recevra aussi toutes les notifications des membres (comme par exemple : le recours à la clause de sauvegarde, les subventions, etc.). Enfin, ce Comité sera responsable de la continuation des négociations agricoles dans le cadre de l'OMC.

L'AsA est donc un accord assez compliqué car il discipline différents aspects du commerce de biens agricoles et de nombreuses politiques agricoles mises en place par divers Etats. Mais cet accord a-t-il pris en considération les propositions présentées par les PED au cours des négociations ? Dans quelle mesure les PED ont-ils influencé les résultats ?

4. L'AsA a-t-il pris en compte les propositions des PED ?

En général, toutes les propositions des pays en développement, quand elles ne sont pas totalement ignorées, sont très peu prises en considération par les USA et la CE, qu'ils ont rédigé, pratiquement à eux seuls, l'AsA. De nombreuses propositions des PED auraient diminué les effets négatifs de l'AsA et la marge de manœuvre trop grande que les Etats-Unis et la Communauté Européenne se sont donnés. Mais, malheureusement, toutes ces propositions n'ont pas été prises en compte. Par exemple, certains PED voulaient que les cas de forte inflation soient pris en compte dans le calcul de la MGS mais il n'en a pas été ainsi[158]. L'Inde voulait que les PED, dans le cadre du traitement spécial et différencié, aient la possibilité de protéger et subventionner leur agriculture pour se développer et lutter contre la pauvreté[159]. Comme nous le verrons les PED ont très peu de marge de manœuvre pour agir dans ce sens. Le groupe Cairns voulait aussi limiter la marge de manœuvre des Etats-Unis et de la CE en choisissant comme période de référence pour la réduction du soutien interne une moyenne pluriannuelle[160] qui ne devait pas être la période 1986-88, où les subventions étaient très hautes comme l'AsA l'a choisie. Pour ce qui regarde les mesures concernant les possibles effets négatifs sur les PEDINPA et les PMA, les deux rédacteurs de l'accord n'ont pas tenu compte des principaux pays qui étaient concernés par cette problématique qui proposaient des systèmes de calcul pour le déclenchement des mesures d'aide en cas d'effets négatifs qui étaient assez contraignants[161]. Dans la Décision de Marrakech, il n'y a rien de tout ça. Nous pourrions continuer encore avec de nombreux exemples. Nous nous contentons seulement de montrer dans quelle mesure les préoccupations et les intérêts des PED ont été pris en compte dans l'AsA. Cette très faible prise en compte pourrait causer de grands

[158] Communication du Groupe Cairns, Proposition d'ensemble en vue d'une réforme à long terme du commerce des produits agricoles, 27 novembre 1989, MTN.GNG/NG5/W/128, p. 7.
[159] Proposition indienne, 14 novembre 1988, MTN.GNG/NG5/W84, p. 1.
[160] Communication du Groupe Cairns, Proposition d'ensemble en vue d'une réforme à long terme du commerce des produits agricoles, 27 novembre 1989, MTN.GNG/NG5/W/128, p. 7.
[161] Proposition de l'Egypte, de la Jamaïque, du Maroc, du Mexique et du Pérou, Moyen de tenir compte des effets négatifs du processus de réforme de l'agriculture sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, 2 novembre 1989, MTN.GNG/NG5/W/119, p. 2.

effets négatifs sur l'agriculture des PED et sur leur possibilité de se développer. En effet, la problématique du développement n'a pas été traitée avec toute l'attention qu'elle méritait[162].

Nous analyserons dans le prochain chapitre les effets de l'AsA sur les PED. Nous pourrons dire ensuite quels effets a eu cette faible prise en compte des intérêts des pays en développement.

[162] Le Nigeria, le 20 avril 1988, l'avait souligné en disant : «Nous sommes obligés de constater avec inquiétude que la plupart des propositions soumises au Groupe n'abordent pas, contrairement à ce qui était prévu, l'élément ″développement″» (MTN.GNG/NG5/W/57, p. 1). Depuis cette déclaration, les choses n'ont pas changé.

- CHAPITRE 6 – LES CONSEQUENCES DE L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PED

Dans ce chapitre nous analyserons les effets des diverses parties de l'AsA sur les pays en développement. Nous analyserons les effets des trois principaux volets de l'AsA (accès aux marchés, soutien interne et subventions à l'exportation) mais aussi d'autres parties qui ont des effets importants sur les PED. Enfin, nous montrerons à qui profite le plus cet accord. Nous observerons quels sont les effets de l'AsA sur les possibilités de développement des PED et si cet accord donne une réponse efficace à leurs problèmes sur les marchés agricoles internationaux et dans leur système agricole national. Ceci nous permettra de comprendre si l'AsA représente une nouvelle opportunité pour les PED et leurs paysans ou seulement une entrave supplémentaire.

Nous commencerons donc par analyser les effets des disciplines de l'AsA qui visent l'amélioration de l'accès aux marchés.

1. Accès aux marchés

«Tous les efforts que nous pourrions faire en matière d'exportations n'ont aucune valeur si les pays riches continuent à prêcher le libre échange et à pratiquer le protectionnisme».

Lula Da Silva, Président du Brésil, Davos, Forum Economique Mondial, 26 janvier 2003.

En ce qui concerne l'accès aux marchés, un des volets principaux de l'Accord, le problème fondamental des PED était la fermeture des marchés des pays industrialisés aux exportations agricoles des pays du Sud qui entraient en concurrence avec la production nationale. Ceci cause de grandes pertes à l'économie des PED qui pourraient tirer de grands bénéfices de l'augmentation des exportations agricoles car c'est dans le secteur agricole qu'ils ont la plus grande compétitivité. Le deuxième grand problème était la progressivité des taux de protection des produits agricoles, dépendant du niveau de transformation mis en œuvre par les pays développés, qui entrave le développement de l'industrie agroalimentaire des PED. Et enfin, une grande source de problèmes pour les PED était leur ample ouverture commerciale, imposée par les PAS qui, couplée aux fortes subventions des pays riches, met en danger l'existence des paysans les plus pauvres.

Commençons donc par analyser les évolutions induites par l'AsA pour ce qui concerne la fermeture des marchés du Nord.

1.1 La fermeture des marchés du Nord

L'avantage de l'AsA, dans ce volet, est que les barrières non tarifaires ont fortement diminué avec le processus de tarification. Ceci a rendu plus prévisible et

sûr le commerce agricole mais «[…] la structure des tarifs demeure complexe dans la plupart des cas, ce qui réduit la transparence»[163].

Mais le processus de tarification, pratiqué par 38 pays dont la plupart développés, a eu aussi des effets négatifs. En effet, il a permis d'augmenter le niveau de protection des frontières. Selon l'OCDE, «la tarification a eu pour résultat d'accroître la protection résultant de l'imposition de droits pour un certain nombre de produits agricoles»[164]. De plus, le modèle de calcul pour les réductions, 36% en moyenne et 15% au minimum par ligne tarifaire, a concédé aux pays développés une large flexibilité. Ils ont pu réduire la protection de seulement 15% pour les produits sensibles et, pour obtenir la moyenne, ils ont réduit fortement la protection des autres produits qui avaient déjà des droits très bas.

Ceci a beaucoup réduit la portée de l'ouverture des marchés des pays développés. La portée de l'AsA a été ultérieurement réduite car, pour obtenir un accès supplémentaire aux marchés, les pays membres ont utilisé des contingents tarifaires. Le problème est que ce moyen ne permet pas de rejoindre l'accès minimal défini par l'AsA parce que, pour divers motifs dont le plus important est la méthode d'attribution[165], ces contingents sont restés sous-utilisés[166].

Les PED n'ont obtenu presque rien sur le front de l'ouverture des marchés des pays riches qui représentait pour eux une des meilleures possibilités de lutter contre la pauvreté rurale. En effet, avec divers moyens, les pays industrialisés ont trouvé dans l'AsA les possibilités non seulement d'éviter d'ouvrir leurs marchés mais de les fermer encore plus aux exportations des PED. Donc, «les gains quantitatifs qu'attendaient les pays en développement, c'est-à-dire une amélioration notable des conditions d'accès aux marchés, ne se sont pas matérialisés»[167]. Cette fermeture persistante des marchés du Nord continuera à réduire la possibilité des PED de différencier leurs exportations au-delà des produits agricoles traditionnels. Par conséquent, la grande instabilité de leurs recettes, liée à une grande concentration de leurs exportations agricoles, restera forte et continuera à être une entrave à leur développement. En effet, sans revenus stables il est très difficile, voire impossible, de planifier des investissements à long terme nécessaires pour lancer une dynamique de développement.

1.2 La progressivité des droits de douane

L'élimination de la progressivité des droits de douane est très importante pour les PED qui auraient ainsi amélioré leurs possibilités de transformer eux mêmes les produits agricoles en augmentant leurs profits et donc en se développant économiquement.

Après l'Uruguay Round, la progressivité des droits de douane, même si elle est diminuée pour certains produits, reste présente «en particulier dans certaines filières importantes pour les pays en développement comme celles du café, du cacao, des

[163] FAO, *Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture,* Rome, Comité des produits, Soixante-troisième session, 6-9 mars 2001, p. 3.

[164] OCDE, *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2001, p. 22. A cette analyse concorde aussi la CNUCED : cf. CNUCED, Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales, Genève, Nations Unies, 2000, p. 165.

[165] Pour plus d'information cf. OCDE, *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, *op. cit.*, p. 42-49.

[166] Par exemple en 1995/98 les contingents étaient utilisés en moyenne seulement à 65%.

[167] CNUCED, *Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales*, *op. cit.*, p. 162.

graines oléagineuses, des légumes et des fruits»[168]. Des secteurs où, il faut le rappeler, les ETN des pays développés ont de grands intérêts. Même s'il est vrai que dans certaines filières cette progressivité a diminué de façon sensible la plupart des auteurs concordent sur le fait que ceci aura des effets très faibles sur le développement des exportations de produits agricoles transformés par les PED. Par conséquent, encore dans les prochaines années les PED ne réussiront pas à différencier sensiblement leurs exportations agricoles en augmentant leur niveau de transformation. Ils ne réussiront pas à exporter des produits agricoles plus rentables.

Ce maintien de la progressivité des droits de douane est dû à la flexibilité du système choisi pour les réductions des droits de douane. Ce système a laissé une trop grande marge de manœuvre aux pays industrialisés qui en ont profité pour maintenir leurs protections et surtout leurs pics tarifaires et la progressivité des droits de douane.

Mais pourquoi les pays développés continuent-ils à utiliser ce type de droits qui cause des effets néfastes dans les PED ? La motivation, déclarée par les pays développés, est le maintien des emplois à bas niveau de salaire et de compétences. Cette motivation ne tient pas selon Oxfam[169] car :

- Les emplois dans les secteurs défendus par la progressivité des droits de douane tendent à diminuer ;
- La libéralisation pourrait créer de nouvelles opportunités de travail ;
- Il est plus efficace d'investir dans les politiques industrielles ;
- Les programmes de formations ou la sécurité sociale seraient des politiques plus efficaces pour maintenir ce type d'emplois .

Par conséquent, l'unique motivation plausible qui explique le motif qui pousse la CE et les USA à se protéger à travers la progressivité des droits de douane est la défense d'un important secteur pour l'économie et pour l'emploi (même s'il continue à diminuer ses effectifs) et qui est très influent comme celui des ETN de l'agroalimentaire.

Les produits transformés par des PED restent donc fortement discriminés et les politiques de développement, qui visent à transformer des produits de base agricoles et ensuite à les exporter pour gagner plus d'argent, se briseront encore une fois contre les barrières protectionnistes des pays développés. Les PED sont encore contraints d'exporter essentiellement des produits agricoles bruts. Ils restent soumis à un système fortement injuste qui leur fait perdre l'avantage comparatif qu'ils possèdent dans l'agriculture et dans l'industrie agroalimentaire et qui est fondamental pour leur processus de développement. Donc, dans les négociations de l'Uruguay Round on n'a pas réussi, ou voulu, éliminer cette entrave au développement des PED.

Le protectionnisme des pays développés reste fort et, dans certains cas, se trouve aussi renforcé grâce à l'AsA. Mais peut-être ceci est équilibré par des meilleures possibilités des PED de protéger leur propre agriculture.

1.3 L'ouverture des marchés du Sud

La majorité des PED ont consolidé des droits de douane à des niveaux beaucoup plus hauts que ceux qui, en réalité, sont en vigueur. Ils ont pu le faire car ils ne se sont pas engagés dans le processus de tarification. Le désavantage est qu'ainsi ils ne peuvent pas utiliser la clause de sauvegarde. Ceci comporte des problèmes car

[168] CNUCED, *Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales, op. cit.*, p.165. Aussi l'OCDE concorde : cf. OCDE, *L'accord d'Uruguay sur l'agriculture et les produits agricoles transformés*, Paris, OCDE, 1997, p. 57.

[169] OXFAM, *Les sables mouvants de Cancùn. Pourquoi un échec de la conférence de l'OMC menace les plus démunis*, *op. cit.*, p. 38-39.

«certes, les taux plafonds sont souvent élevés, mais ils peuvent s'avérer insuffisants en cas de fortes variations des cours internationaux»[170] qui, sur les marchés agricoles, ne sont pas rares. Outre à l'AsA il y a «un certain nombre de contraintes entravant l'application de l'ensemble des tarifs consolidés[171] […], à savoir, selon les cas :

i) Engagements contractés auprès des institutions financières internationales;
ii) Crainte ou risque de compromettre les relations commerciales avec les exportateurs apportant un soutien sous forme d'accès préférentiel à leur marché, d'aide extérieure, etc.;
iii) L'impératif de politique économique consistant à maintenir à bas niveau les prix de certains produits, en particulier les produits alimentaires de première nécessité»[172].

Certains PED, qui avaient réussi à maintenir une certaine protection, même après les PAS, ont dû s'ouvrir aux marchés internationaux surtout pour respecter la clause de l'accès minimal. Ceci a causé une augmentation importante de la facture des importations alimentaires qui a touché de nombreux pays en développement. Ces nouvelles importations auront également des effets graves sur les petits producteurs. Selon Vandana Shiva par exemple «les Philippines devront […] importer 59000 tonnes de riz, ce qui conduira à l'exode 15000 familles de paysans par an»[173].

Seulement dans quelques cas des PED ont dû s'ouvrir pour respecter les disciplines de l'AsA mais «[…] cependant, dans les quelques cas où les marchés se sont ouverts, certains secteurs de l'économie ont pâti»[174]. Par exemple, «l'accord sur l'agriculture a contribué à faire passer les Philippines du statut d'exportateur net dans les années 80 à celui d'importateur net à la fin des années 90»[175]. Pour les PED, l'ouverture aux importations de biens agricoles est très néfaste car elle «nuira aux exploitants démunis» qu'ils «absorberont une part disproportionnée des coûts dérivant de la libéralisation»[176] car ils seront exposés à une concurrence des prix intensive. Ceci non seulement parce qu'ils sont les plus démunis et donc les moins compétitifs sur le marché, mais aussi parce que «la libéralisation des importations est souvent conçue de manière à protéger les puissants groupes de pression, tout en soumettant les groupes marginaux à une concurrence accrue»[177]. De plus, presque tous les PED ne peuvent pas utiliser la clause spéciale de sauvegarde, a priori, car elle est destinée seulement aux pays membres qui se sont engagés dans le processus de tarification. Ceci crée une autre disparité car les pays développés peuvent se défendre très efficacement du dumping, autant des prix que des quantités, contrairement à la majorité des PED qui peuvent seulement hausser les droits de douane jusqu'à leurs plafonds (s'ils ne sont pas soumis aux contraintes que nous avons illustrées) : méthode se montrant beaucoup de fois insuffisante. Les pays développés

---

[170] SOLAGRAL, *Les agricultures du Sud et l'OMC, op. cit.,* fiche 4.

[171] Egalement pour les PED qui ont fait la tarification il y a les mêmes contraintes qu'ont les autres. Ces contraintes empêchent les PED qui ont fait la tarification de demander la clause spéciale de sauvegarde et de mettre en place des droits de douane supplémentaires.

[172] FAO, *Questions et alternatives concernant les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans la perspective des pays en développement*, Genève, Colloque de la FAO sur l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire, 23-24 septembre 1999, Session II b, point 6.

[173] *Ibid.*, p. 95.

[174] SHARMA Ramesh, « Après l'Uruguay Round et avant un nouvel accord de l'OMC 2 : bilan et perspectives pour les pays en développement dans le secteur de l'agriculture », Agriculture et développement rural, no. 1, vol. 7, 2000, p. 42.

[175] JOERCHEL Bastienne, *L'agriculture a le droit d'être protégée,* Lausanne, Swisscoalition, février 2003, p. 5.

[176] OXFAM*, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 161.

[177] *Ibid.*, p. 164.

veulent s'assurer que les PED soient contraints de maintenir le plus ouvert possible leur marché tout en protégeant le leur.

En conclusion, la protection des marchés du Nord reste encore beaucoup plus forte que celle des pays en développement qui ne réussiront pas à augmenter leurs exportations vers les pays développés. Le marché des biens agricoles reste encore très inégalitaire, voire encore plus qu'auparavant. D'une part, il y a les pays déjà riches où le poids économique et social des paysans est limité mais la protection de l'agriculture et des ETN est très haute. De l'autre, il y a les PED déjà pauvres dont l'agriculture est un secteur économique et social fondamental mais sa protection reste très insuffisante. Et, de plus, le développement de l'industrie agroalimentaire reste bloqué à cause du protectionnisme des pays riches.

Mais peut-être il y a eu un renforcement des accords commerciaux préférentiels qui a permis, au moins à une partie des PED, de dépasser la fermeture des pays développés. Peut-être ces accords ont contrebalancé la persistance et, parfois, l'aggravation du protectionnisme des pays riches.

1.4 Les accords préférentiels

Ces accords sont importants pour les pays en développement, dont notamment les PMA, car ils leur donnent un accès préférentiel aux marchés des pays développés. Ceci leur permet de rester à l'abri de la concurrence internationale. En effet, «les marges préférentielles peuvent atteindre une forte proportion de la valeur des exportations des pays en développement concernés»[178]. Mais, pour obtenir ces préférences, ces pays doivent investir un certain «capital de négociation»[179]. Donc, il faut se demander si, dans l'après Uruguay Round il conviendra encore de faire ces investissements ou s'il conviendra d'utiliser ces ressources d'une manière plus profitable.

L'AsA modifie les accords préférentiels qui devront être plus objectifs. Il faudra donner les préférences à l'ensemble soit des PED soit des PMA. On ne pourra plus donner de préférences commerciales à des sous-ensembles de PED comme dans le cas de l'UE qui donnait des préférences commerciales aux pays ACP[180].

Le problème fondamental, qui découle de l'AsA est que, si les droits de douane des pays développés diminuent à la suite des négociations de l'OMC, les marges préférentielles se réduiront en causant des pertes aux pays qui font partie de ces systèmes de préférences commerciales.

Il faut donc se demander s'il est encore rentable d'investir dans les négociations qui visent à augmenter les marges préférentielles quand, avec les futures négociations de l'OMC, probablement ces marges se restreindront à cause de la diminution des droits de douane des pays développés. De plus ces accords préférentiels n'ont pas pu arrêter la marginalisation commerciale, aussi dans les échanges agricoles, des pays ACP qui ont un accès préférentiel sur le marché de l'UE[181]. «Certains experts européens ont même souligné que les préférences pouvaient être désincitatives» car «elles auraient favorisé le maintien d'exportations traditionnelles au

[178] TANGERMANN Stefan, « L'avenir des arrangements commerciaux préférentiels en faveur des pays en développement et le Cycle actuel des négociations de l'OMC sur l'agriculture », FAO, Communication établie pour l'ESCP-FAO, Février 2001, p. 3.
[179] *Ibid.*, p. 3.
[180] Les pays ACP sont 71 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui ont signé la Convention de Lomé (accord commercial préférentiel) avec l'Union Européenne, devenue depuis 2000 la Convention de Cotonou.
[181] Cf. SOLAGRAL, *Les agricultures du Sud et l'OMC, op. cit.*, fiche 11.

détriment d'exportations plus diversifiées»[182]. La question des arrangements préférentiels reste ouverte. Mais il faut souligner que, même si pour divers motifs, ils ne se sont pas montrés très efficaces, pour le moment ils restent l'unique possibilité de survie pour beaucoup de pays en développement dont surtout les plus pauvres à cause de la fermeture persistante des marchés du Nord. Du point de vue des PED ces changements des accords préférentiels induits par l'AsA n'ont pas amélioré leur situation au contraire dans certains cas l'ont empirée. Par exemple, les pays en développement ACP en sortent perdants car désormais, dans le cadre des accords préférentiels de l'UE, ils seront mis en concurrence avec tous les PED.

Donc, pour ce qui regarde le volet de l'accès aux marchés, les PED ont raison d'être déçus car ils n'ont pas réussi à introduire les règles nécessaires pour poursuivre une véritable stratégie de développement basée sur les exportations. Mais peut-être le volet qui s'occupe du soutien interne leur sera plus favorable.

2. Le soutien interne

Le soutien interne permet de réduire les coûts de production des paysans du Nord qui ensuite, avec les subventions à l'exportation, réussissent à exporter à des prix très bas en causant un énorme dumping qui porte à la faillite de nombreux paysans des PED. En effet, «le dumping agricole [fait] par les pays riches est une cause majeure de la pauvreté dans les pays en développement»[183].

Dans le cadre de l'Uruguay Round les pays industrialisés s'étaient engagés à réduire le soutien aux agriculteurs mais, dans la réalité, ils ont continué à soutenir les paysans même plus qu'auparavant, comme nous pouvons le voir dans la figure 10.

Figure 10 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP)[184] en $

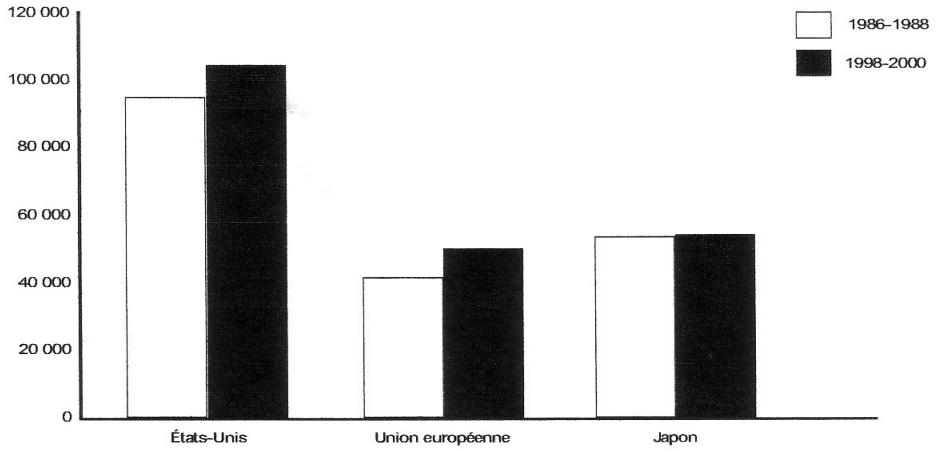

Source : OCDE in OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit., p. 130.

[182] *Ibid.*, fiche 11.

[183] OXFAM, *Les sables mouvants de Cancùn. Pourquoi un échec de la conférence de l'OMC menace les plus démunis, op. cit.*, p. 13.

[184] L'ESP, Estimation du Soutien aux Producteurs, est, selon la définition donné par l'OCDE (cité dans BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p.92), un «indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux productions agricoles qui découlent des mesures créant un écart entre prix du marché intérieur et prix à la frontière d'un produit agricole donné, mesuré au départ de l'exploitation».

La concurrence internationale dans le secteur agricole, comme nous le notons dans la figure 11, continuera à être un combat inégal entre les millions de petits paysans des pays en développement qui reçoivent des revenus inférieurs à 400 dollars par an et les agriculteurs américains et européens qui reçoivent des soutiens moyens de 21000 et 16000 dollars par an. Pour comprendre l'ampleur de ces soutiens, il suffit de faire quelques comparaisons, comme le fait Oxfam[185], qui nous montre que les soutiens versés aux agriculteurs par les pays de l'OCDE dépassent la somme des revenus des 1,2 milliards d'individus les plus pauvres au monde et sont six fois plus élevés que les aides au développement[186].

Figure 11 : Subventions en $ des agriculteurs de USA et UE et les revenus moyens par habitant des pays à faible et moyen revenu en 1999

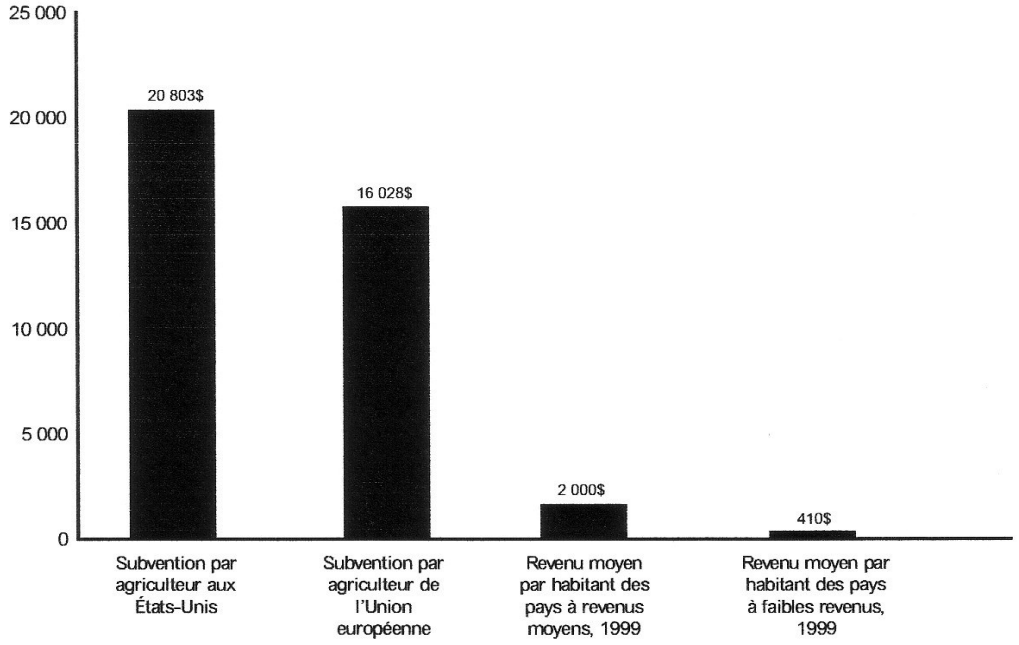

Source : Banque Mondiale et OCDE in OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 131.

Mais comment a-t-il été possible qu'après un accord, qui avait pour objectif de commencer la libéralisation du secteur agricole, les soutiens à l'agriculture aient augmenté ? Ceci, comme nous pouvons l'observer dans la figure 12, a été rendu possible à travers la «mise en boîte» des aides qui a permis aux Etats-Unis et à la Communauté Européenne d'augmenter les aides qui, selon l'OMC, n'ont pas d'effet sur les marchés internationaux. Or, dans la réalité, toutes les aides que les Etats donnent aux agriculteurs, aussi ceux totalement découplés de la production, influencent les choix productifs des paysans et, par conséquent, elles ont des effets sur les marchés internationaux. Comme le souligne la FAO, «les analyses ont montré que les politiques exemptées des engagements de réduction n'étaient pas toutes neutres au niveau de la production et des échanges, contrairement à ce que l'on croyait souvent» et donc, «dans la mesure où ces politiques exemptées faussent la production

[185] OXFAM, *Les sables mouvants de Cancùn. Pourquoi un échec de la conférence de l'OMC menace les plus démunis, op. cit.*, p. 130.
[186] A ceci nous pourrions ajouter que «le programme américain d'aides agricoles "d'urgence" excède l'assistance humanitaire des Nations Unies» (*Ibid.,* p. 130).

et le commerce, l'impact positif global d'un soutien MGS réduit est miné»[187]. L'OCDE aussi concorde que les mesures découplées ne sont pas neutres car «[…] il est virtuellement impossible qu'une mesure de soutien interne soit totalement découplée de la production et des échanges»[188]. En effet, pour l'OCDE si le niveau des soutiens découplés est assez bas, les effets sur la production et le commerce seront minimes mais lorsque les soutiens «se situent à des niveaux beaucoup plus élevés [ce qui est le cas aujourd'hui], des mesures de soutien apparemment bénignes peuvent être lourdes de conséquences pour la production et le commerce»[189].

Figure 12: Composition des dépenses des catégories verte et orange dans les pays de l'OCDE en 1986-88 et 1996

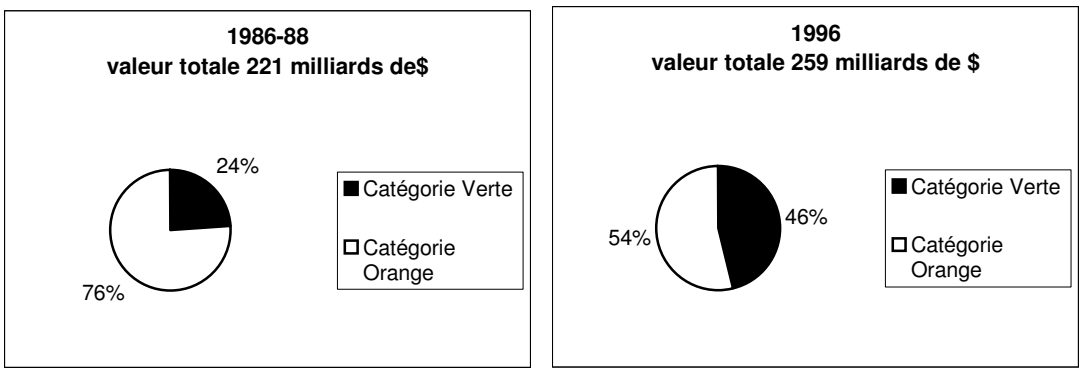

Source : FAO, Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture, Rome, Comité des produits, Soixante-troisième session, 6-9 mars 2001, p. 2.

Même si l'AsA cherche à faire croire à tout le monde l'innocuité de ces mesures de soutien, celles-ci continuent à avoir des effets néfastes sur les PED. En effet, «[...] pratiquement toutes les mesures de la boîte verte ont pour effet soit, pour le plus grand nombre, de réduire les coûts de production, soit, pour les autres, de conquérir des marchés, d'accroître le revenu agricole ou d'en compenser les pertes»[190]. Indéniablement, tous ces effets provoquent la perte de marchés par les paysans du Sud et leur faillite. De plus, selon Berthelot[191], les aides découplées pourraient bien causer plus de distorsions que celles couplées car «non seulement elles faussent les signaux à suivre par les agriculteurs en générant des distorsions internes dans les prix intérieurs, mais elles pourraient bien fausser, plus encore que les subventions à l'exportation, les signaux externes donnés par les prix mondiaux aux producteurs et gouvernements étrangers»[192].

Les pays développés ont donc simplement déplacé les subventions dans la catégorie verte, comme nous l'avons observé dans la figure 12, en les rendant

[187] FAO, *Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture, op. cit.,* p. 2.

[188] OCDE, L'Accord *sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE, op. cit.*, p. 71. Cette affirmation est confirmée par les pratiques. Par exemple l'UE pour découpler les soutiens les a rendus dépendants de ce que chaque paysan recevait l'année précédente. Ce système représente, bien évidemment, seulement un découplage formel.

[189] *Ibid.*, p. 71.

[190] BERTHELOT Jacques, *L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation : clés pour un accord agricole solidaire à l'OMC*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 234.

[191] *Ibid.*, p. 241-245.

[192] *Ibid.*, p. 241. Berthelot explique plus en détail le motif de cette augmentation des distorsions causée par les mesures de la boîte verte. Nous n'allons pas les reprendre ici car les explications sont assez techniques et également parce qu'ici nous sommes intéressés seulement à montrer que cette division des différents soutiens se base sur des faux postulats.

«découplées» du niveau de production. Avec ce moyen, ils ont augmenté l'ampleur des soutiens à l'agriculture.

De plus, pour être sûrs d'avoir assez de marge de manœuvre, UE et USA ont pris comme années de référence une période dans laquelle les prix internationaux étaient très bas et donc les coûts des soutiens internes très hauts. Le choix des années de référence leur a permis pratiquement de remplir les engagements déjà en 1995[193]. Ceci montre dans quelle mesure cette première étape de la «libéralisation» agricole était contraignante pour les deux principaux acteurs de ce marché.

Les pays industrialisés ont aussi la possibilité d'employer les soutiens non-utilisés les années précédentes, durant lesquelles les prix mondiaux étaient hauts et donc ils devaient dépenser moins en soutiens. Ils ont, par conséquent, une très grande marge de manœuvre pour continuer à soutenir massivement leur agriculture aux dépends des agriculteurs du reste du monde.

Un autre aspect important à souligner qui réduit la porté de l'accord dans ce volet est l'augmentation de la concentration des subventions sur les grandes exploitations[194] qui exportent une bonne partie de leur production. Les USA et la CE maintiennent les subventions qui déstructurent le plus le marché international aux dépends des petits paysans du monde entier, y compris ceux des pays développés. Cette grande inégalité de la distribution des soutiens peut être observée au moyen du coefficient de Gini qui mesure l'inégalité d'une distribution. Selon Oxfam[195], le coefficient de Gini pour les subsides européens est de 0,77 et de 0,79 pour les USA. La distribution des soutiens est très inégalitaire. En effet, elle est aussi supérieure au coefficient de la distribution des revenus du Brésil, un des pays les plus inégaux au monde, qui est de 0,6. La justification de ces soutiens donnée par USA et UE, qui disent qu'ils servent à protéger les petits paysans, est encore moins vraisemblable qu'auparavant. L'AsA, à travers les réformes qu'elle a entraînées dans les pays industrialisés, a donc empiré aussi le niveau de vie et la possibilité de survie économique des petits paysans américains et européens.

Au contraire, les PED, même s'ils pourraient utiliser les soutiens de la «boîte verte», ne le font pas car souvent les engagements qu'ils ont pris dans le cadre des PAS, ne leur donnent pas cette marge de manœuvre. Où l'OMC échoue à limiter les possibilités des PED de soutenir et défendre leur agriculture arrivent les institutions de Bretton Woods. L'AsA donc donne aux PED seulement des possibilités virtuelles de soutenir les paysans, en particulier les plus pauvres car le FMI et leurs difficultés budgétaires enlèvent pratiquement toute possibilité de soutenir de façon efficace leur secteur agricole.

De plus, les rares pays en développement qui soutiennent leur agriculture au-delà du seuil de minimis[196] sont contraints de diminuer les soutiens au contraire des pays développés qui peuvent tranquillement maintenir le gros de leurs soutiens. A ceci s'ajoute une décision du comité de l'agriculture qui, en 1998, a refusé de concéder aux PED la possibilité de calculer la MGS globale en additionnant aussi les MGS spécifiques négatives[197] car, selon eux, une MGS négative doit être calculée comme si elle était nulle. Ceci enlève encore de la flexibilité pour les PED dans la mise en

---

[193] FAO, *Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture, op. cit.*, p. 2.

[194] Selon Oxfam, «dans l'UE, 17% des exploitations agricoles reçoivent 50% de l'aide à l'agriculture. Aux Etats-Unis, 80% des petites exploitations ne perçoivent que 16% du montant total des subventions» (OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, *op. cit.*, p. 132).

[195] OXFAM, *Les sables mouvants de Cancùn. Pourquoi un échec de la conférence de l'OMC menace les plus démunis, op. cit.*, p. 19.

[196] Brésil, Chypre, Colombie, Corée, Costa Rica, Maroc, Mexique, Papouasie-Nouvelle Guinée, Thaïlande, Tunisie et le Venezuela. Et seulement 6 autres pays ont notifié une MGS positive mais inférieure au minimis : Argentine, Inde, Maurice, Pakistan, Panama, Philippines, Turquie, Uruguay.

[197] En effet, il est possible qu'une MGS soit négative à cause d'une forte inflation.

œuvre. L'AsA réduit fortement les possibilités des PED de soutenir leur agriculture et il ne répond pas à leur besoin d'augmenter, aussi à travers l'intervention étatique, la production et les revenus des paysans. Ces pays, contraints à réduire leurs aides à l'agriculture, ne peuvent pas suivre l'exemple des pays développés à cause de leurs contraintes mais également car s'ils mettaient ces aides dans la boîte verte les résultats seraient très faibles à cause du bas niveau de soutien qu'ils peuvent concéder à l'agriculture.

En conclusion, nous pouvons affirmer que «[…] l'application de l'Accord a légalisé l'emploi de mesures de soutien qui faussent le commerce, auxquelles recourent essentiellement les pays développés, tout en limitant considérablement la possibilité pour de nombreux pays en développement de recourir à de telles mesures»[198]. Ce volet de l'AsA «a en quelque sorte légitimé l'existence de deux catégories inégales de pays : ceux qui depuis toujours protègent leur agriculture, et ceux qui n'en ont pas les moyens et sont soumis à la concurrence étrangère sans aucune protection»[199]. De plus, les PED ne pourront plus introduire des protections dans le futur. Et enfin, selon Berthelot, les pays développés se sont permis de contourner et de violer les règles «[...] à une large échelle puisque le contrôle de la véracité de leurs notifications est extrêmement difficile [...]»[200]. Donc, les PED sortent, aussi de ce volet, comme des perdants. Mais peut-être le volet sur les subventions leur sera plus favorable.

3. Les subventions à l'exportation

Le troisième grand volet de l'AsA est celui de la réduction des subventions à l'agriculture. Les subventions à l'exportation font perdre des parts de marché aux paysans du Sud autant sur le marché international que sur celui local. Ces subventions, en provoquant le dumping, contraignent les paysans pauvres à abandonner leurs terres et à émigrer dans les villes. Ceci comporte de graves problèmes pour la sécurité alimentaire de pays entiers et provoque beaucoup de problèmes sociaux dans les villes. Par conséquent, les subventions à l'exportation causent l'augmentation de la pauvreté et de la sous-alimentation autant rurale qu'urbaine dans les PED. Le dumping, causé par les subvention aux exportations, profite, outre aux grands producteurs des pays riches, surtout aux ETN qui peuvent «réduire les coûts des matières premières des marchandises exportées dans le Tiers Monde»[201]. Ceci provoque, de plus, une concurrence déloyale envers les producteurs locaux. Les ETN, quand elles exportent un produit agroalimentaire, reçoivent des subventions à l'exportation pour les produits agricoles qu'il contient. Ces entreprises doivent donc leur avantage concurrentiel, non à leurs capacités, mais aux subventions à l'exportation qui leur permettent de s'imposer sur le marché international. Ces entreprises, qui ont une très grande influence sur les pouvoirs politiques occidentaux, sont, par conséquent, entre les plus grands défenseurs des politiques agricoles qui provoquent du dumping. Un autre aspect de ces politiques est qu'elles créent un transfert de ressources non seulement des paysans du Sud vers ceux du Nord mais aussi des

[198] CNUCED, *Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales, op. cit.*, p. 163.
[199] JOERCHEL Bastienne, *op. cit.*, p. 2.
[200] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 290.
[201] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 135.

contribuables et consommateurs du Nord vers les grandes ETN de l'agroalimentaire qui consomment la majeure partie de la production agricole des USA et de l'UE.

Dans la figure 13 nous pouvons observer l'ampleur du dumping que les américains et les européens causent sur le marché international.

Figure 13 : Prix d'exportation en pourcentage des coûts de production pour USA et UE en 2000

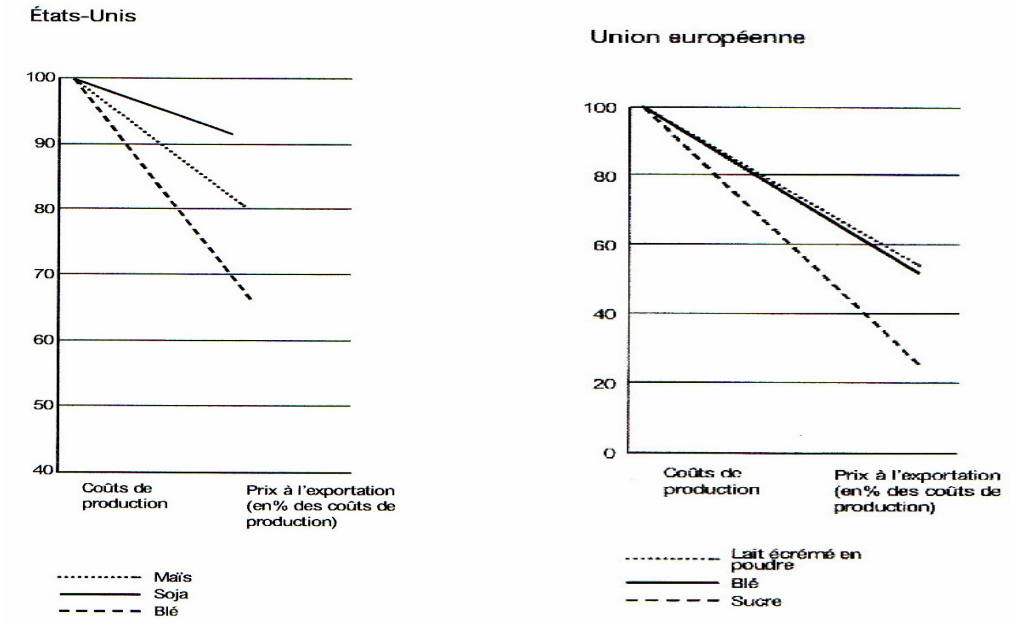

Source : OXFAM, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, *op. cit.*, p. 133.

Tout ceci pour l'AsA ne représente pas une situation de dumping que l'OMC définit comme la situation où les exportations sont vendues en dessous du prix mondial. Ceci parce que l'OMC ne tient pas compte du fait que la majeure partie des prix mondiaux agricoles ne sont pas ceux qui existeraient sur un marché concurrentiel car ils sont définis par les exportations subventionnées des USA et de la CE. Par conséquent, le dumping n'est jamais fait par les Etats industrialisés qui, vu qu'ils dominent ces marchés, définissent le prix. Donc, «la domination de l'UE et des Etats-Unis sur les marchés internationaux signifie que ces marges de dumping déterminent effectivement les prix du marché mondial»[202]. Ceci comporte que «[…] le marché agricole mondial est un marché de dumping, au sein duquel les prix ne sont pas liés aux coûts de production»[203].

Les négociateurs américains et européens ont changé le sens des mots pour pouvoir continuer à servir leurs intérêts. Ainsi, le dumping n'est plus de vendre en dessous des coûts de production mais de vendre en dessous des prix mondiaux qui sont provoqués par le dumping gigantesque que font les Etats-Unis et l'Union Européenne.

Il est vrai que les pays industrialisés, entre 1995 et 1998, ont utilisé moins de subventions que celles qu'ils pouvaient utiliser mais ceci seulement parce que les prix du marché international étaient hauts (par conséquent les excédents faibles) et, dans les années de référence pour les réductions, les subventions à l'exportation avaient atteint un record. De plus, vu qu'entre 1995 et 1998 ils ont utilisé moins de subventions qu'ils pouvaient, dans les années suivantes ils peuvent employer les

[202] OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit.*, p. 133.
[203] *Ibid.*, p. 133.

subventions non utilisées les années précédentes. L'important pour l'AsA est que la somme des 6 années soit au dessus de la limite fixée par l'accord de l'agriculture. Par conséquent, ce respect des réductions est dû à l'énorme flexibilité que les USA et la CE se sont attribués plus qu'à leur engagement à respecter les règles de l'AsA.

Ce qui limite encore plus la portée de ce volet est que les crédits à l'exportation[204], très utilisés par les Etats-Unis, sont exclus des engagements de réduction, ce qui laisse une marge de manœuvre supplémentaire. De plus, «[…] les garanties de crédits à l'exportation sont un instrument d'autant plus efficace et d'autant plus dangereux pour les paysans des pays importateurs […] où les entreprises locales de transformation agroalimentaire ou de distribution peuvent difficilement obtenir des crédits des banques locales»[205]. Les crédits, consentis à des taux très avantageux, poussent beaucoup de PED à donner la priorité, pour répondre à la demande nationale de vivres, aux importations plutôt qu'investir dans des politiques qui favorisent la production locale.

Les subventions à l'exportation provoquent, avec les soutiens internes, la situation de dumping présente sur les marchés agricoles. Les soutiens internes, en effet, se cumulent avec les subventions aux exportations «en accroissant la compétitivité des produits [agricoles et agroalimentaires] par rapport à leurs concurrents étrangers»[206].

En conclusion, la discipline introduite par l'AsA qui vise à diminuer les subventions à l'exportation semble avoir fonctionné même si les pays développés peuvent utiliser encore assez librement les crédits à l'exportation. Mais il faut aussi souligner que les USA et la CE, jusqu'à aujourd'hui, ne se sont pas encore trouvés dans une situation de forts excédents qui les obligeraient à utiliser massivement les subventions à l'exportation. Et enfin, il faut aussi souligner la large marge de manœuvre que ces deux pays se sont attribués dans l'AsA.

Toute cette «libéralisation» de l'agriculture que nous avons mis en évidence jusqu'ici devait contribuer à résoudre un autre problème important pour les PED : l'instabilité des prix agricoles.

4. L'instabilité des prix

L'AsA n'est pas parvenu à atteindre l'objectif de la stabilisation des prix agricoles ou au moins d'une réduction sensible de leur instabilité. Les prix sont devenus encore plus instables à cause, selon la FAO[207], de la diminution des stocks induite par l'Uruguay Round. Cette instabilité, pour beaucoup d'auteurs, est seulement en partie due aux caractéristiques de l'agriculture, comme la météo, qui rendent la production, et donc les prix, très variables. En effet, «la libéralisation des échanges […], selon certaines estimations, pourrait réduire de deux tiers les fluctuations des prix»[208]. L'instabilité des prix est due dans une large mesure au protectionnisme des pays développés et aux subventions à l'agriculture qui, en maintenant les revenus des

[204] Il y a crédits à l'exportation «chaque fois qu'un acheteur étranger est autorisé à différer son paiement à des conditions plus favorables que celles du marché» (OCDE, *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, *op. cit.*, p. 94). Les crédits aux exportations devraient être l'objet de la poursuite des négociations. Pour le moment les pays membres de l'OMC se sont engagés à ne pas profiter de cette lacune. Ces crédits, selon l'OCDE, «[…] peuvent avoir les mêmes effets sur les échanges que les subventions directes à l'exportation» (*Ibid.*, p. 94).

[205] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 171.

[206] *Ibid.*, p. 174.

[207] FAO, *Evaluation de l'incidence du Cycle d'Uruguay sur les marchés agricoles et la sécurité alimentaire*, Rome, Comité des produits soixante-deuxième session, 1999, p. 19.

[208] CEPII, *Economie mondiale*, Paris, La Découverte (Repères), 2002, p. 88.

paysans du Nord et en détachant les prix du marché, font que les variations de la production et donc des prix qui caractérisent l'agriculture soient amplifiés. Cette protection a comme effet de faire payer les fluctuations des prix, avec toutes leurs conséquences, aux pays les plus faibles et les moins protégés. Nous pouvons observer dans la figure 14 la persistance et même l'aggravation de l'instabilité des prix.

Figure 14 : Indice d'instabilité des prix en 1988/91 et 1998/2001

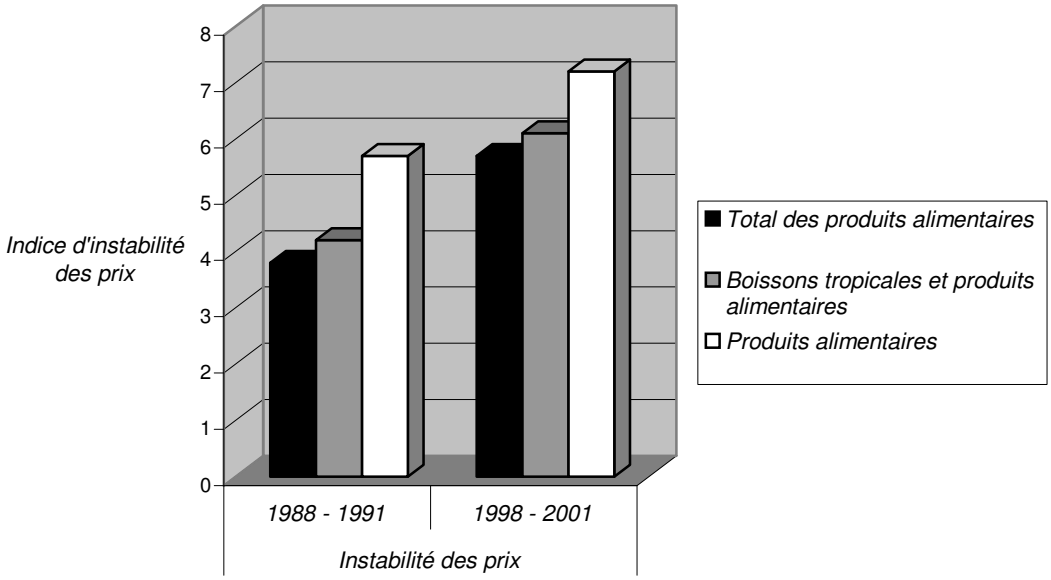

Données : statistiques CNUCED, www.unctad.org.

Cette instabilité des prix représente un fort avantage pour les ETN de l'agroalimentaire car «seules les hausses des prix mondiaux ont été effectivement répercutées à la consommation, pas les baisses»[209]. En effet, «l'élasticité de transmission des prix est 3,4 fois plus forte quand ils augmentent que quand ils baissent»[210]. Ceci signifie que toute baisse des prix des biens agricoles de base sur le marché international ne se répercute pas par une baisse du prix à la consommation mais par une augmentation des profits des ETN de l'agroalimentaire qui payent les matières premières moins chères mais vendent le produit fini aux consommateurs au même prix ou même à un prix encore plus haut.

Au contraire, cette instabilité des prix des biens agricoles est très néfaste pour les PED car elle ne leur permet pas d'avoir des recettes stables qui leur permettraient de planifier leur développement sur le long terme. Les PED se trouvent dans une situation qui bloque leur développement car les investissements dans les périodes de prix hauts sont rendus vains par les périodes de prix bas qui aggravent leur situation sociale et contraignent l'Etat à se désinvestir. Ces problèmes sont valables aussi pour les paysans qui finissent par milliers dans les bidonvilles dans les périodes où les prix cessent de leur permettre de produire et de survivre.

[209] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 53.
[210] *Ibid.*, p. 53.

5. Le traitement spécial et différencié

Un autre aspect de l'AsA, très important pour les PED, est celui du traitement spécial et différencié qui devrait servir à prendre en charge les problèmes particuliers des pays en développement en leur donnant plus de flexibilité. Cet accord a-t-il atteint cet objectif ? Permettra-t-il aux PED de poursuivre leurs politiques de développement et de lutte contre la pauvreté ou représentera-t-il une entrave ?

Les délais plus longs et les réductions inférieures aux pays développés ne sont pas suffisants pour permettre de poursuivre leurs politiques de développement qui doivent tenir compte non seulement des priorités commerciales mais aussi de problèmes non-commerciaux telle que la sécurité alimentaire. Donc, «[…]on ne peut que constater l'échec de ″traitement spécial et différencié″»[211].

Certains auteurs vont jusqu'à dire que «[…] le traitement différencié qui devait leur être réservé ne s'est pas révélé particulièrement favorable ou plutôt la différenciation réelle s'est faite au profit du Nord !»[212]. Cette analyse ne semble pas totalement irréaliste vu que cet Accord augmente l'inégalité entre PED et pays développés quand à leur possibilité de se protéger et de soutenir l'agriculture. Il n'équilibre pas les divers niveaux de protection et de soutien à l'agriculture mais augmente l'écart. En effet «alors que les pays du Sud et en transition comptent pour moins de 10% des subventions mondiales à l'exportation des produits agricoles et alimentaires, que leurs droits de douane moyen sur les produits alimentaires de base est deux fois moindre que celui des pays occidentaux et qu'ils n'octroient que 10% du soutien interne mondial contre 90% pour les pays occidentaux, ils sont tenus à des réductions de ces soutiens à hauteur des 2/3 de celles pesant sur les pays occidentaux !»[213]. De plus, comme nous l'avons souligné, même si cet Accord donne aux PED une certaine marge quant aux mesures qu'ils peuvent utiliser, dans la réalité ils ne prennent pas ces mesures à cause du FMI ou de leur faible capacité budgétaire. Donc ce traitement spécial et différencié représente plutôt une entrave pour le développement des PED car il ne répond pas à leurs besoins et représente la continuation de l'inégalité sur les marchés agricoles internationaux.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent, un autre aspect du traitement spécial et différencié, qui est très important pour les PED, est la Décision de Marrakech.

6. La Décision de Marrakech.

Cette Décision visait à aider les PMA et les PEDINPA dans le cas d'augmentations des prix causées par l'Uruguay Round qui mettraient en danger leur capacité d'acheter leurs importations de denrées de base sur le marché international. Par conséquent, les effets de cette décision sont très importants pour de nombreux PED.

Or, l'AsA a eu probablement des effets sur le prix et le volume de certains produits agricoles à cause des changements structurels qu'il a induits. En partie, l'augmentation de la facture d'importation des PMA et PEDINPA dans la période de mise en oeuvre «[...] peut être attribuée aux effets du Cycle d'Uruguay ou à des modifications des politiques qui étaient conformes aux négociations»[214]. Cette

[211] JOERCHEL Bastienne, *op. cit.*, p. 9.
[212] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 101.
[213] *Ibid.*, p. 101-102.
[214] FAO, *Rapport sur les marchés des produits 1998-99*, Rome, Division des produits et du commerce international, 1999, p. 17.

augmentation a été causée par les prix généralement plus élevés, qui ont également amené à la diminution du volume de l'aide alimentaire[215] et des exportations subventionnées.

Les augmentations de la facture des importations alimentaires, comme nous pouvons observer dans le tableau 1, ont été assez importantes dans cette période. En effet, entre 1980 et 1995, elle a augmenté de 50% pour les PMA et de 40% pour les PEDINPA[216] ; ceci est dû surtout à l'augmentation de la facture des céréales, source fondamentale de nutrition dans de nombreux pays pauvres, qui a augmenté entre 1993/94 et 1995/96 respectivement de 83% et 61%[217].

Tableau 1 : Coûts des importations de céréales pour les PMA et PEDINPA

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
Volume (millions de tonnes)						
PMA	8,3	10,2	9,2	8,5	12,2	12,4
PDINPA	23,7	24,7	25,5	27,6	30,4	28,6
Total	**31,9**	**34,8**	**34,6**	**36,0**	**42,6**	**41,1**
Valeur en milliards de $ E.-U.						
PMA	1,2	2,0	2,2,	2,1	3,0	2,4
PDINPA	3,8	4,3	6,1	5,9	5,4	4,6
Total	**5,0**	**6,4**	**8,9**	**8,0**	**8,4**	**7,0**

Source : FAO, Evaluation de l'incidence du Cycle d'Uruguay sur les marchés agricoles et la sécurité alimentaire, Rome, Comité des produits soixante-deuxième session, 1999, p. 18.

Ce qui a aggravé l'augmentation de la facture des importations alimentaires c'est la diminution de l'aide alimentaire[218] qui est passée de 1993/94 à 1997/98 de 36% des importations à 23% dans les PMA[219] et de 7,6% à 2% pour les PEDINPA[220]. De plus, les importations subventionnées, qui représentaient une bonne partie des importations, après 1995 sont tombées pratiquement à zéro. Ceci a encore augmenté la facture des importations alimentaires. Les pays riches n'ont pas maintenu la promesse d'aider les PMA et PEDINPA, à payer les importations ou à mettre en place des programmes de développement rural à plus long terme, si le coût des importations augmentait fortement ou si le volume diminuait.

En conclusion, les pays industrialisés n'ont pas mis en œuvre cette décision. Ils n'ont pris aucune mesure et ils ont laissé les PMA et les PEDINPA se débrouiller tout seuls même dans les années 1995/96 quand la facture des importations avait fortement augmenté.

Après avoir vu la non application de cette décision et les effets qu'elle a amenés il est légitime de se poser la question des effets de l'AsA sur la sécurité alimentaire.

[215] En effet, l'aide alimentaire est utilisée par les principaux exportateurs, UE et USA, pour se libérer des excédents. Dans les périodes où il y a de grands excédents et donc des prix bas le volume des aides augmente et vice versa. Par conséquent, dans les moments où les PED en ont besoin l'aide alimentaire n'arrive pas et dans le moment où les paysans du Sud ont déjà des difficultés à vendre leur production arrivent des aides alimentaires massives qui engorgent les marchés en faisant baisser encore plus les prix internes.

[216] Données : FAO, *Rapport sur les marchés des produits 1998-99*, *op. cit.*, p. 18.

[217] *Ibid.*, p. 18.

[218] Source : *Ibid.*, p. 19.

[219] En '80 il était encore plus haut : elle représentait le 80% des importations.

[220] En '80 il était le 22% des importations.

7. Les effets de l'AsA sur la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire reste encore un problème qui touche des centaines de millions de personnes dans les PED. Il est donc très important d'analyser quels effets a l'AsA sur l'alimentation. De plus, la sécurité alimentaire est aussi un indicateur assez fiable pour évaluer l'évolution de la pauvreté rurale[221]. Pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire dans le secteur rural, il faudrait, ou augmenter la production alimentaire des PED ou augmenter leur capacité d'importer des denrées alimentaires. Cette deuxième possibilité rend trop importante la dépendance vers les pays exportateurs et surtout vers l'instabilité des prix autant des importations alimentaires que des exportations, qui sont pour beaucoup de pays, surtout des produits agricoles (ou d'autre matières premières dont les prix sont fortement instables).

Si le système commercial reste si défavorable aux stratégies basées sur le marché qui visent la sécurité alimentaire, afin de résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire, il serait préférable d'augmenter la production vivrière que d'augmenter les devises pour importer les vivres nécessaires. Par conséquent, «étant donné l'ampleur du problème de l'insécurité alimentaire dans les pays membres [de l'OMC] les plus pauvres, il faut, si l'on veut améliorer la productivité agricole et accroître la production dans ces pays, que ces derniers augmentent, plutôt que diminuent, leur soutien à l'agriculture»[222] mais aussi leur protection aux frontières. De plus, les soutiens des PED causeraient de très faibles distorsions sur le marché. Certainement plus faible que les milliards de dollars mis dans la «boîte verte» par les pays industrialisés. Mais mettre en place ces politiques est pratiquement impossible à cause de l'AsA, du FMI et des faibles budgets des PED.

L'AsA, comme le note plusieurs fois la FAO, a aussi amené à la réduction des stocks alimentaires et, par conséquent, risque de faciliter les famines dans les pays en développement. Nous devons donc nous pencher sur la possibilité des PED de tenir des stocks pour la sécurité alimentaire. Ceci en effet représente une politique très importante dans les PED pour lutter contre les famines. L'AsA permet ce type de politique, il est vrai, mais seulement si on vend et achète ces stocks au prix du marché. Mais si on les vend aux pauvres ruraux et urbains sous-alimentés à un prix inférieur à celui du marché, ce qui est très fréquent vu que, si ces pauvres pouvaient acheter aux prix du marché, ils n'auraient pas besoin de ces aides, la différence devra être calculée dans la MGS. Ceci signifie que, pour sauver de la faim la partie la plus défavorisée de sa population, les PED devront diminuer, pour rester dans les engagements de l'AsA, les autres soutiens à l'agriculture. Ceci ne portera certainement pas à une réduction de la pauvreté. Au contraire, l'aide alimentaire des pays occidentaux n'est pas calculée dans leurs MGS «[...] alors que ses effets pervers sur les paysans du Sud sont incontestables puisqu'elle est, soit distribuée gratuitement, soit vendue bien souvent à des prix inférieurs à ceux du marché intérieur [...]»[223]. Le message est clair. Les PED doivent renoncer à se protéger de la faim avec leurs stocks qui leur coûtent trop chers et continuer à absorber les surplus agricoles des pays développés qui, avec ce moyen, détruiront toujours plus l'agriculture des PED. Les pays développés contraignent les PED à devenir toujours plus dépendants des aides alimen-

[221] En effet la majeure partie, environ 70%, des personnes sous-alimentées vivent dans les zones rurales et sont des producteurs. Donc, plus la sous-alimentation augmente, plus, avec toute probabilité, la pauvreté rurale augmente car il est clair qu'il «existe dans tous les pays une corrélation étroite entre la proportion de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et celle des personnes sous-alimentées» (FAO, *Document de discussion numéro 1 : La sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture*, *op. cit.*, p. 2).

[222] FAO, *Document de discussion numéro 1 : La sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture*, *op. cit.*, p. 4.

[223] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 229.

taires du Nord car ainsi ils peuvent compter sur un marché sûr pour vendre les surplus qu'ils produisent. Cet accord ne répond pas du tout aux besoins de sécurité alimentaire des pays en développement.

En conclusion, les PED, pour atteindre la sécurité alimentaire, ont deux possibilités : une, axée sur le marché et les exportations, qui est rendue impossible par le protectionnisme des pays développés, et l'autre axée sur la protection et les subventions qui sont interdites par le FMI, l'AsA et leurs ressources financières. Dans la situation actuelle, il leur reste seulement une troisième solution pour nourrir leur population : importer les excédents des pays développés à des prix de dumping en détruisant leur agriculture et en augmentant la pauvreté rurale et urbaine. Bien évidemment cette solution n'est pas durable et n'encourage pas un développement économique et social profitable aux couches pauvres comme pourraient le faire les autres solutions dont surtout celle basée sur le commerce et les exportations. Enfin, l'AsA ne parvient pas à contribuer à l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire des PED et risque fortement de rendre beaucoup plus difficile la poursuite de cet objectif.

8. A qui profite cet accord ?

En conclusion à ce chapitre, il est important de donner une vision d'ensemble des effets de l'AsA. Nous analyserons si, dans son ensemble, l'Accord dans sa globalité profite aux PED ou aux pays développés. Ensuite, nous observerons si cet Accord profite aux ETN de l'agroalimentaire ou aux petits paysans des PED.

8.1 L'AsA profite-t-il aux PED ou aux pays développés ?

Après l'AsA «peu de changements ont été enregistrés en ce qui concerne tant le volume des exportations que la diversification ou la destination des produits»[224] des pays en développement. Au contraire, en ce qui concerne les importations, comme fait observer la FAO, à partir d'une étude sur 16 PED[225], «une augmentation rapide des importations de produits alimentaires a été signalée [...]»[226]. Nous pouvons voir cette augmentation des importations dans la presque totalité des PED comme on peut l'observer pour certains produits de base dans la figure 15. Un aspect très important qu'il faut retenir est «l'asymétrie dans les rythmes de croissance respectifs des importations de produits alimentaires et des exportations agricoles»[227]. Dans les PED, la forte augmentation des importations a correspondu à la stagnation de leurs exportations. Comme le dit Rubens Ricupero, secrétaire général de la CNUCED, «[…] il est communément admis parmi les pays en développement que l'Accord sur l'agriculture n'a pratiquement pas amélioré leur participation aux échanges agricoles mondiaux»[228].

---

[224] FAO, *Questions et alternatives concernant les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans la perspective des pays en développement, op. cit.*, point 10.

[225] Bangladesh, Botswana, Brésil, Égypte, Fidji, Guyane, Inde, Jamaïque, Kenya, Maroc, Pakistan, Pérou, Sénégal, Sri Lanka, Tanzanie et Thaïlande.

[226] *Ibid.*, point 15.

[227] FAO, *Questions et alternatives concernant les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans la perspective des pays en développement, op. cit.*, point 16.

[228] FAO, *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire. Questions et alternatives concernant les négociations de l'OMC dans la perspective des pays en développement*, Rome, Division des produits et du commerce international, 2000, p. 6.

Figure 15 : Evolution des importations dans les PED pour quelque produits entre 1990 et 2000

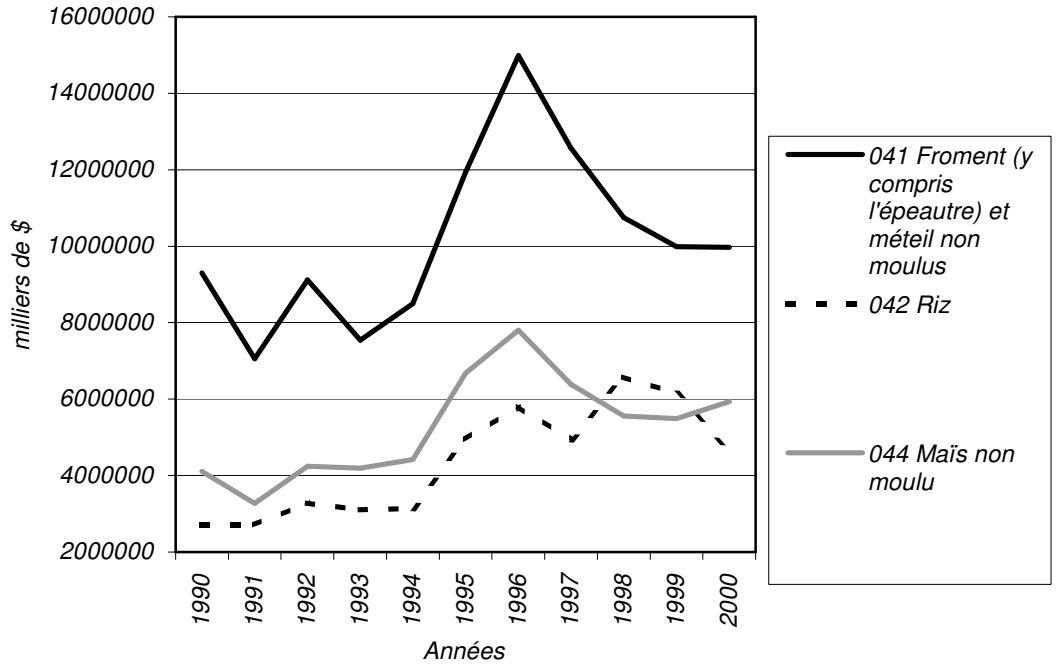

Données : statistiques CNUCED, www.unctad.org.

Ces augmentations des importations des PED qui, dans certains cas, ont été très fortes, ont eu comme effet de faire perdre des marchés locaux, et non seulement, aux paysans du Sud. Ceci a touché particulièrement les paysans les plus pauvres qui possèdent moins de protections pour se défendre de ces importations massives, qui sont vendues à des prix bien en dessous des coûts de production. Par conséquent, dans les PED, «la libéralisation du commerce a chassé au moins de 20 à 30 millions d'individus de leurs terres au cours des dernières années. Une multitude de petits producteurs et de transformateurs d'aliments ont ainsi vu leur sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel de la libéralisation du commerce»[229].

Au contraire, les pays développés continuent à se protéger avec des politiques qui, selon une estimation de la Banque Mondiale[230], causent des pertes annuelles de 20 milliards de dollars aux PED. Ceci représente 40% des aides au développement. Mike Moore, directeur général de l'OMC entre 1999 et 2002, va encore plus loin disant que «les avantages qui découleraient pour les pays en développement d'une réduction des subventions et de la protection accordée à la seule agriculture représenteraient environ cinq fois le montant de toute l'aide au développement et huit fois celui des allégements de la dette accordés jusqu'ici»[231]. Une libéralisation totale ferait augmenter les prix agricoles et les pays en développement, qui sont aujourd'hui des importateurs nets, deviendraient des exportateurs nets de produits agricoles[232]. Une libéralisation totale engendrerait, selon les estimations, comme nous pouvons le

[229] MADELEY John, *op. cit.*, p. 114.
[230] WORLD BANK, *Engendering development through gender equality*, Policy and Research Bulletin 11(3), 2000 cité in OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*, *op. cit.,* p. 113.
[231] Mike Moore, 29 avril 2002, allocution tenue au symposium public tenu à Genève sur le Programme de Doha pour le développement et au-delà, www.wto.org.
[232] CEPII, *op. cit.* 2002, p. 87.

noter dans le tableau 2, une considérable augmentation de la production, surtout dans les PED. Ceci contribuerait à l'augmentation des revenus des paysans et à la lutte contre la sous-alimentation. Au contraire, à cause de l'AsA, «l'offre mondiale reste ainsi concentrée dans les grands pays, fragilisant [...] l'approvisionnement du marché mondial»[233]. Ceci représente une entrave pour la lutte pour la sécurité alimentaire que mènent les PED.

Tableau 2 : Impact sur les productions de climat tempéré de l'élimination de toutes les distorsions induites par les politiques agricoles : évolution de la production en pourcentage

	Monde	Pays développés	Pays en développement
Blé	+ 2,12	+ 1,23	+ 2,70
Riz	- 1,65	- 8,42	+ 0,91
Autres céréales	+ 1,83	+ 1,07	+ 2,48
Fruits et légumes	+ 0,25	+ 0,60	+ 0,10
Huiles végétales et oléagineux	+ 0,70	- 5,28	+ 4,84
Sucre	- 1,01	-10,09	+ 3,21
Autres productions végétales	- 0,28	-2,78	+ 1,47
Produits laitiers et viandes	- 1,04	-2,53	+ 1,38
Produits alimentaires transformés	- 0,09	-0,33	+ 0,46

Source : Diao X., Somwaru A. et Roe T., A Global Analysis of Agricultural Trade Reform in Wto Member Countries, St. Paul, Economic Development Center, University of Minneapolis, 2001 cité par CARFANTAN Jean-Yves, La mondialisation déloyale : pour un nouvel ordre économique et alimentaire, Paris, Fayard, 2002, p. 236.

L'AsA, par conséquent, n'a pas permis de résoudre les principaux problèmes non-commerciaux des PED comme par exemple la sécurité alimentaire. De plus, il n'a pratiquement pas augmenté la possibilité des PED de se développer à travers leurs exportations agricoles de base mais surtout transformées. Au contraire, les pays industrialisés ont pu continuer à maintenir leurs politiques agricoles qui leur permettent de défendre leur agriculture et leurs entreprises transnationales tout en augmentant les marchés qu'ils peuvent conquérir. Ces effets négatifs sont dus à la faible prise en compte des intérêts des PED dans les négociations de l'AsA.

[233] ROCHER Joseph, *Après les feux de paille. Politiques agricoles dans les PVD, Paris, Editions Charles Léopold Mayer*, 1998, p. 28.

8.2 L'AsA profite-t-il aux paysans des PED ou aux ETN de l'agroalimentaire des pays développés ?

«[…] A l'OMC les intérêts privés prévalent sur les intérêts publics».

Oxfam, Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté, op. cit., p. 290

«Les règles du marché mondial telles qu'elles sont définies dans l'accord agricole de l'Uruguay Round […] ne sont ni plus ni moins qu'un vol, un vol maquillé à grand renfort de chiffres et de réglementations. Les transnationales sortent gagnantes de ce détournement économique et les peuples […] en sont les grands perdants».

Vandana Shiva, OMC : les paysans en danger, op. cit., p. 93.

Les ETN agroalimentaires du Nord ont gagné beaucoup dans cet Accord qui leur a permis d'augmenter les débouchés pour leurs produits dans le monde et d'acheter les matières premières encore à des prix très bas. Elles ont tiré de cette négociation que des avantages car elles ont réussi à maintenir bas les prix et à augmenter leur accès aux autres marchés tout en restant protégées, dans leur siège dans les pays industrialisés, par les escalades tarifaires.

Par conséquent, beaucoup de transnationales de l'agroalimentaire, comme par exemple Nestlé[234], ont augmenté fortement leurs chiffres d'affaires, leurs profits et la valeur de leurs actions de 1995 à 2000 ce qui est dû, au moins en partie, aux avantages tirés de l'Accord sur l'Agriculture.

Les ETN qui s'occupent d'intrants sortent également assez bien de l'AsA car les paysans riches, qui sont leurs principaux clients, ont vu leurs revenus soit augmenter soit rester inchangés à cause des réformes des politiques agricoles de la CE et des USA.

Au contraire les petits paysans du Sud ont vu leur situation empirer car, avec la forte augmentation des importations et le maintien du dumping, ils ont perdu des parts de marché, avec l'augmentation du protectionnisme des pays développés, ils ont vu leurs débouchés diminuer et avec l'augmentation de l'instabilité des prix ils ont vu leurs revenus devenir encore plus instables. Ceci signifie que beaucoup d'entre eux ont été contraints d'abandonner leurs terres, de migrer dans les villes ou de devenir des ouvriers agricoles. Ceci comporte également une aggravation de leur situation alimentaire. Les possibilités d'une amélioration de leur situation par l'augmentation et la différenciation des exportations ne se sont pas réalisées. Ils sont les grands perdants de cette négociation. La démonstration réside dans les grandes mobilisations des paysans des PED contre l'OMC pendant ses conférences ministérielles.

[234] Cf. CPE, *Nestlé et OMC : un mariage d'Amour au profit de quelques uns*, www.cpe.org.

- CHAPITRE 7 - CONCLUSION

«On nous dit que le libre-échange offre à tous de nouvelles perspectives, et non pas seulement à une poignée de nantis.

On nous dit qu'il ouvre la voie à une vie meilleure, et permettra d'éliminer la pauvreté et le désespoir.[...]

Malheureusement, la réalité du système commercial international actuel ne correspond pas aux discours.

Au lieu de marchés libres, les barrières, trop nombreuses, entravent les échanges, étouffent le commerce et causent la famine.

Au lieu d'une concurrence loyale, les subventions, accordées par les pays riches, faussent le jeu au détriment des pauvres.

Et au lieu de règles mondiales négociées par tous, dans l'intérêt de tous, et respectées par tous, les décisions sont trop souvent prises à huis clos, les intérêts particuliers sont trop protégés, et les promesses, trop souvent non tenues.

Les problèmes sont souvent d'ordre technique et ne se prêtent généralement pas à des reportages spectaculaires à la télévision, comme les guerres ou les intempéries. Mais à n'en pas douter, les dommages sont graves, et les victimes se comptent par milliards.

Il y a les agriculteurs pauvres qui, au lieu de se tirer de la pauvreté grâce au commerce, sont réduits à la faillite par les barrières commerciales, ou pénalisés par de nouvelles barrières lorsque, en dépit de tous les obstacles, ils commencent à améliorer leur situation. [...]

Il faut absolument éliminer progressivement les barrières et les subventions dans les pays développés, aussi rapidement que possible, pour le bien de l'humanité».

Rubens Ricupero, Cancun, cinquième conférence ministérielle de l'OMC, 10 septembre 2003.

1. Synthèse

Nous avons vu au cours de ce travail que l'AsA a été fait par les pays développés et leurs ETN pour répondre à leurs problèmes et leurs intérêts. A cause de cette situation les besoins des PED et de leurs paysans n'ont pas été pris en compte dans les négociations et dans l'Accord sur l'Agriculture. Nous avons pu observer que les effets de l'AsA ne sont pas profitables aux pays les plus pauvres car, d'une part, la mise en œuvre de l'accord est trop contraignante pour eux et, d'autre part, leurs problèmes n'ont pas été résolus et parfois ils ont même été aggravés.

L'Accord sur l'Agriculture représente plutôt une entrave qu'une nouvelle opportunité pour les stratégies de développement des PED. Les conditions nécessaires, pour entamer une stratégie de développement axée sur les exportations de biens agricoles, surtout transformés, que nous avons illustrées dans le deuxième chapitre, ne sont pas présentes dans le système commercial de l'après Uruguay Round comme elles ne l'étaient pas avant. Les prix bas, la concurrence basée sur le dumping, la protection des marchés du Nord, etc. persistent et continuent à entraver le développement, dont surtout celui rural. Tous ces problèmes continuent à amener les petits paysans du Sud à la faillite, la pauvreté absolue, l'émigration et la sous-alimentation.

Cette «[…] politique suicidaire de l'Occident […] loin d'aider positivement ces pays à renforcer leur autosuffisance alimentaire, conduit à y accentuer le sous-développement global […]»[235]. En effet, aider les PED à se développer serait la manière la plus simple pour éliminer beaucoup de problèmes qui concernent l'Occident telles que l'immigration clandestine, causée par la pauvreté, et la production de drogue, qui est due, au moins en partie, aux prix bas des autres produits agricoles. Mais ce manque de développement représente également une entrave pour l'économie mondiale qui pourrait se développer beaucoup mieux si les habitants des PED devenaient solvables. De plus, le développement permettrait aussi aux pays développés de trouver de nouveaux débouchés pour leurs exportations à haute valeur ajoutée et, enfin, ceci aiderait également à réduire la pauvreté dans les PED qui représente au moins une des causes du terrorisme[236] qui est, semble-t-il, devenu le principal problème de ce monde. Enfin, nous pouvons donc dire que l'Uruguay Round dans son ensemble n'est pas favorable aux PED car dans l'agriculture où ils devaient obtenir des avantages substantiels ils ont obtenu seulement de nouvelles entraves contre lesquelles ils devront combattre, non afin d'essayer de se développer, mais de survivre. L'Uruguay Round, une des plus visibles illustrations de la «mondialisation néolibérale», n'améliorera pas les conditions de vie de la majorité de la population mondiale qui est aussi la plus démunie car il vise seulement à rendre plus inéquitable le système commercial mondial. Ce système commercial montre encore une fois que son unique objectif est d'enrichir le plus possible les grandes entreprises transnationales sans s'occuper des «externalités négatives» qui causent la paupérisation massive des pays en développement et de leurs habitants. Les pays développés sont très cyniques et hypocrites quand, dans les discours, ils présentent le système commercial international comme s'il était basé sur les principes du néolibéralisme et du marché et qui, par voie de conséquence, les PED sont pauvres car il ne réussissent à participer au marché concurrentiel car il ne sont pas assez compétitifs. Dans la réalité le marché international est dominé par des oligopoles formés par des ETN et il est basé sur des principes et des règles qui de néolibéral n'ont presque rien. En effet, les règles découlent plutôt de l'imposition du nationalisme économique des pays développés au reste du monde qui sont donc fortement responsables de la pauvreté qui persiste dans les PED. Ceci comporte que le système commercial est formé par toute une série de règles qui sont conçues exclusivement pour protéger des industries des pays riches comme par exemple l'AsA, l'accord sur les textiles et l'accord sur la propriété intellectuelle de l'Uruguay Round.

Bien évidemment ce travail a des limites. La plus grande est la généralisation. Nous avons dû discuter des PED dans leur ensemble même s'ils sont confrontés à des problèmes assez différents. Ceci a été une contrainte mais nous pensons que l'analyse que nous avons proposée dans ce travail peut s'appliquer à la majorité des PED. Une autre limite a été due aux données qui ne sont jamais totalement fiables car souvent elles sont le résultat d'évaluations. Pour dépasser cette limite, nous avons cherché à utiliser, quand il y avait la possibilité, au moins deux sources de données. Enfin, dernière limite, nous n'avons pas intégré la dimension environnementale dans notre problématique, même si elle est très importante car, malheureusement, les contraintes posées par ce travail nous ont obligés à faire des choix et à laisser de côté les problèmes environnementaux en dépit de leur importance.

Avant de conclure, il est important de montrer, très brièvement, ce qui s'est passé dans les négociations agricoles de l'OMC après la mise en œuvre de l'AsA. Et, pour finir, nous proposerons notre point de vue sur les perspectives futures dans les négociations agricoles à l'OMC pour les PED.

---

[235] BERTHELOT Jacques, *op. cit.*, p. 211.

[236] Beaucoup d'auteurs qui en sont convaincus : cf. ROGERS PAUL, *Fuori controllo. Idee militari di un mondo in disordine* (trad. Losing Control. Global Security in the Twenty-first Century), Roma, DeriveApprodi srl., 2002, p. 158-161.

2. Les négociations agricoles de l'OMC après l'Uruguay Round

Les négociations, pour reformer le système commercial international agricole, ne se sont pas arrêtées à l'Uruguay Round mais elles ont continué. Ces négociations agricoles se sont poursuivies dans le comité de l'agriculture. Pour analyser les évolutions de ces négociations après l'Uruguay Round, nous analyserons les conférences ministérielles de l'OMC, qui se déroulent au moins tous les deux ans, car elles nous permettront de voir à quel point se trouvent les négociations et leurs perspectives[237]. Par conséquent, nous analyserons brièvement les cinq conférences ministérielles de l'OMC qui se sont déroulées en décembre 1996 à Singapour, en mai 1998 à Genève, entre novembre et décembre 1999 à Seattle, en novembre 2001 à Doha et enfin en septembre 2003 à Cancun.

Dans les deux premières conférences, de Singapour et de Genève, les membres n'ont pas discuté sur les négociations agricoles car l'AsA était encore dans la phase de mise en œuvre. Mais ils ont commencé à discuter des modalités du déroulement des futures négociations qui devaient commencer, selon l'article 20 de l'AsA, à la fin de 1999. Les négociateurs s'interrogent surtout sur les thèmes des prochaines négociations de l'OMC et si leur conclusion devra faire l'objet d'un accord global, comme dans l'Uruguay Round, ou d'une série d'accords séparés. Seulement dans la ministérielle de Doha, les membres décideront que les négociations, celle sur l'agriculture également, feront partie d'un engagement unique comme à l'Uruguay Round.

En 1999, se déroule la conférence de Seattle qui se soldera par un échec à cause des dissensions entre les membres de l'OMC. Entre les principaux motifs de ces désaccords, qui n'ont pas permis d'arriver au consensus et à une déclaration finale, il y a l'agriculture et le rôle des PED dans le commerce mondial. Dans le secteur agricole, les membres ne parviennent pas à un consensus à cause, outre des nouveaux problèmes des OGM et de la sûreté alimentaire, des différentes positions de l'UE, des USA, du groupe de Cairns et des PED. En effet, les Etats-Unis veulent une réduction ultérieure des droits de douane, l'élimination des subventions à l'exportation et l'amélioration de l'accès aux marchés. Le groupe de Cairns va plus loin en exigeant que les produits agricoles soient traités de la même façon que les produits industriels. Enfin l'UE, même si elle accepte l'idée de réduire les subventions et les droits de douane, introduit l'idée de «multifonctionnalité» qui, aux autres membres, semble un moyen pour poursuivre la voie du protectionnisme. Cette accusation vient surtout des pays en développement qui, de plus, contestent aux pays développés de n'avoir pas appliqué l'AsA de manière satisfaisante. Les PED réclamaient le droit de prendre des mesures pour protéger leur agriculture des importations et de poursuivre des objectifs telles que la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, avec ces positions et intérêts divergents et dans un contexte où tous les membres participent aux négociations et n'acceptent pas des impositions, il a été impossible de réussir à trouver une déclaration consensuelle sur les objectifs de la négociation agricole. Le rôle des manifestants a été important car il a permis aux PED de main-tenir leur position sans capituler aux pressions des pays riches qui, peut-être auraient réussi encore une fois, à s'entendre s'ils négociaient à huis clos dans la tranquillité.

Après cet échec, en 2001, se tient la conférence de Doha qui proclame le début d'un Round qui vise le développement. Pour ce qui est de l'agriculture, on trouve un consensus qui isole l'UE et qui vise, à travers les négociations futures, à trouver des

[237] En effet, les conférences ministérielles «[...] sont un forum qui permet de faire le point sur le fonctionnement de l'institution et aussi de lancer des thèmes nouveaux de réflexion, voire d'engager de nouveaux cycles de négociation» (RAINELLI Michel, *L'organisation mondiale du commerce, op. cit.*, p. 91).

accords ayant comme objectif une réduction substantielle des subventions à l'exportation et des soutiens internes ayant des effets sur les échanges (les membres maintiennent donc la fausse division en boîtes). Ce Round a été perçu comme une victoire des PED qui avaient obtenu des pays riches la concession de discuter le rééquilibrage de certains accords dont celui sur l'agriculture. L'attente des PED était grand car ils espéraient une véritable libéralisation de l'agriculture et du textile, qui leur aurait apporté des avantages, et une meilleure prise en compte de leurs problèmes et intérêts dans l'agenda et dans les résultats des négociations. Mais, en réalité, les pays riches s'engagent seulement à en parler. Les négociations agricoles devraient se terminer le 1er janvier 2005 avec deux étapes intermédiaires : le 31 mars 2003 (date limite pour décider les formules et autres «modalités» pour les engagements des pays) et la conférence de Cancun du 10 au 14 septembre 2003 (projets complets d'engagements des pays et bilan).

Les négociations agricoles se poursuivent mais le 31 mars 2003 les positions restent éloignées et les membres ne parviennent pas à s'accorder sur le contenu et la base des négociations agricoles. Les membres de l'OMC continuent ensuite à négocier mais, à la veille de la conférence ministérielle de Cancun, les positions restent encore très éloignées.

Les membres de l'OMC se retrouvent à Cancun en 2003 pour une nouvelle conférence ministérielle qui vise à trouver des accords dans de nombreux secteurs très conflictuels comme les «thèmes de Singapour», les problèmes du dumping dans le marché du coton et l'agriculture. Cette conférence échouera car les membres ont des positions très éloignées, voire inconciliables, dans ces négociations. On assiste à une forte opposition entre pays développés et pays en développement qui ont des intérêts opposés, surtout dans les négociations agricoles. Aucune des parties contractantes ne veut faire d'importantes concessions. Pour la première fois dans les négociations agricoles, même si les Etats-Unis et la CE avaient trouvé un accord, ils ne sont pas parvenus à l'imposer aux autres membres car les pays en développement se sont fortement opposés. En effet, vu que l'accord ne répondait pas à leurs intérêts les PED l'ont simplement repoussé sans céder aux pressions des pays riches. Ceci a été rendu possible grâce une forte alliance entre les PED qui, surtout autour du G21[238], ont résisté aux pressions des pays développés.

Cette alliance fait bien espérer pour la poursuite des négociations. En effet, aujourd'hui les PED, au moins les plus grands, sont devenus des acteurs incontournables dans le système de l'OMC car, à travers leur alliance, l'entrave représentée par leurs ressources est, au moins en partie, dépassée. Si les pays développés veulent faire survivre le système de l'OMC, ils devront tenir compte des intérêts des PED et leur octroyer des concessions. Ils l'ont, en partie, compris en faisant participer aux réunions dans la «green room», de la ministérielle de Cancun, de nombreux pays en développement.

Mais, quelles sont les perspectives futures dans les négociations agricoles à l'OMC ? La situation de blocage pourra-t-elle être dépassée ?

[238] Le G21 regroupe l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Egypte, El Salvador, l'Equateur, le Guatemala, l'Inde, le Mexique, le Pakistan, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la Thaïlande et le Venezuela. Il y a aussi un autre groupement de pays (PMA, pays de l'Union Africaine et pays ACP) qui ont résisté aux pressions des pays développés. Mais leur position reste beaucoup plus faible par rapport aux pays du G21.

3. Perspectives futures pour les PED dans les négociations agricoles de l'OMC

A l'OMC, et en particulier dans les négociations agricoles, on se trouve de plus en plus dans la situation où les PED et les pays riches ne parviennent plus à trouver des accords car leurs intérêts sont trop divergents. A Doha, après l'échec de Seattle, les pays industrialisés avaient montré une certaine bonne volonté vers les PED mais nous avons vu que, quand il s'agit de faire des renonciations et de modifier le système commercial, les pays riches ne sont pas disposés à faire des concessions.

Contrairement à ce que peuvent penser beaucoup d'altermondialistes, l'échec de la conférence de Cancùn est une mauvaise nouvelle pour les PED. En effet, même s'ils ont réussi à montrer leur capacité de se coaliser pour mieux défendre leurs intérêts, ils n'ont pas réussi à convaincre les pays développés de modifier l'AsA pour mieux répondre à leurs intérêts et à leurs problèmes et pour commencer une véritable libéralisation. Les pays riches sortent encore une fois comme les gagnants car ils ont réussi, dans l'agriculture, à maintenir un statu quo qui leur profite énormément.

Pour ce qui est du futur des négociations commerciales agricoles, les PED ne doivent pas être trop optimistes car, comme nous l'avons montré, les pays développés sont fortement déterminés à maintenir l'AsA parce qu'il est très profitable pour eux. Ils accepteront seulement des modifications qui augmenteront encore plus leurs profits en rendant la situation encore plus déséquilibrée. Il sera très difficile pour les PED d'arriver à imposer un accord qui réponde mieux à leurs intérêts liés au développement. Mais, en s'organisant pour défendre au maximum leurs intérêts, ils doivent quand même tenter.

Par conséquent, à part un fort changement d'attitude des pays développés, en 2005 on n'arrivera probablement pas à trouver un accord sur l'agriculture. Cette situation mettra fortement en crise l'OMC qui risquera de se dissoudre ou, du moins, de perdre son pouvoir. Ceci serait très négatif pour les pays les plus pauvres car, en l'absence de règles, le système commercial serait soumis totalement à la loi du plus fort. Contrairement à ce que pense Via Campesina, le retrait de l'agriculture de l'OMC ne serait pas positif mais très néfaste pour les PED. Donc, l'objectif des PED dans ces négociations de parvenir à une plus grande libéralisation du commerce agricole qui leur permet de diversifier leur production et d'augmenter leurs gains, tout en maintenant une large flexibilité qui leur permette de résoudre les énormes problèmes sociaux et économiques auxquels ils sont confrontés dans le secteur agricole, ne sera pas simple à atteindre.

En conclusion, les problèmes des petits paysans pauvres et les entraves au développement, présents dans les PED, resteront une caractéristique persistante pour les prochaines années également. Il n'existe pas la volonté politique des puissants pays riches de résoudre cette situation qui, potentiellement, pourrait être très dangereuse pour le monde. En effet, il faut se demander quels effets auraient les migrations des ruraux vers les villes, dont l'AsA augmente l'intensité, sur des pays comme la Chine et l'Inde. Ces migrations pourraient avoir des effets destabilisateurs sur le monde entier. Les pays riches devraient comprendre qu'ils doivent contribuer à la résolution de la pauvreté dans le monde et à donner à tous des niveaux de vie acceptables. Sinon, le futur pour les pays riches sera plein de dangers. Les pauvres des pays en développement vivent dans des conditions de vie insoutenables. La responsabilité des pays riches est indéniable. La majorité de ces pauvres ne réagit pas contre les pays riches pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs fils. Combien de temps leur faudra-t-il pour se révolter contre l'Occident ?

BIBLIOGRAPHIE

Livres

BALME Richard, CHABANET Didier et WRIGHT Vincent (sous la dir.), *L'action collective en Europe,* Paris, Presses de Science Po, 2002.

BERTHELOT Jacques, *L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation : clés pour un accord agricole solidaire à l'OMC*, Paris, L'Harmattan, 2001.

BERTRAND Agnès et KALAFATIDES Laurence, *OMC, le pouvoir invisible*, Paris, Fayard, 2002.

BODIN-RODIER Dominique et BLANCHET Jacques, *La stratégie agro-alimentaire mondiale : les enjeux du XXIe siècle*, Paris, A. Colin, 1997.

BURGENMEIER Beat, *Analyse et Politique Economiques,* 5e éd., Paris, Economica, 2002.

CARFANTAN Jean-Yves, *La mondialisation déloyale : pour un nouvel ordre économique et alimentaire,* Paris, Fayard, 2002.

CASTEL Odile, *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte (Repères), 2002.

COUTROT Thomas et HUSSON Michel, *Les destins du Tiers Monde : analyse, bilan et perspectives,* Paris, Editions Nathan, 1993.

DAVID François, *Les échanges commerciaux dans la nouvelle économie mondiale,* Paris, PUF (Major), 1994.

DELORME Hélène et CLERC Denis, *Un nouveau GATT ? Les échanges mondiaux de l'Uruguay Round,* Paris, Editions Complexes, 1994.

DEMBINSKI Pawel, FORSTER Jacques, MELO Jaime de (sous la dir.), *Effets de l'Uruguay Round sur les pays en développement : Synthèse générale*, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement (Laboratoire d'économie appliquée), 1995.

ECK Jean-François, *Le commerce mondial des produits agricoles au XXe siècle,* Paris, Editions EYROLLES, 1992.

FUMEY Gilles, *L'agriculture dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF (Major), 1997.

GEORGE Susan, *Remettre l'OMC à sa place*, Paris, Mille et une Nuits, 2001.

GILLIS Malcom et al., *Economie du développement,* Bruxelles, De Boek Université, 1998.

GUEGUEN Daniel, *Guide pratique du labyrinthe communautaire*, 8e éd., Rennes, Apogée, 2001.

JOUANNEAU Daniel, *Le GATT et l'Organisation Mondiale du Commerce*, 3e éd., Paris, PUF (Que sais-je ?), 1996.

KHAVAND Fereydoun A., *Le nouvel ordre commercial mondial du GATT à l'OMC,* Paris, Editions Nathan, 1995.

LANDAU Alice, *Conflits et coopération dans les relations économiques internationales. Le cas de l'Uruguay Round,* Paris, Bruylant, 1996.

LEFORT Jean-Claude, *L'OMC a-t-il perdu le Sud ? Pour une économie internationale équitable assurant le développement des pays pauvres*, Paris, Assemblée Nationale, 2000.

MADELEY John, *Le commerce de la faim. La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre échange*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2002.

MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil, 1997.

MESSERLIN Patrick A., *Commerce international*, Paris, PUF, 1998.

MONTALIEU Thierry, *Economie du développement,* Bréal, Amphi, 2001.

MOUNIER Alain, *Les théories économiques de la croissance agricole,* Paris, Economica, 1992.

NOREL Philippe, *Problèmes du développement économique,* Paris, Seuil, 1997.

RAINELLI Michel, *Le commerce international,* 8e éd., Paris, La Découverte (Repères), 2002.

RAINELLI Michel, *L'organisation mondiale du commerce,* 6e éd., Paris, La Découverte (Repères), 2002.

RIGACCI Claudio, *Prima e dopo Seattle : Il GATT, il WTO e i paesi in via di sviluppo,* Milano, FrancoAngeli, 2002.

RIST Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale,* 2e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

RIVERO Oswaldo de, *Le mythe du développement,* Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2003.

ROCHER Joseph, *Après les feux de paille. Politiques agricoles dans les PVD,* Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 1998.

ROCHER Joseph, *Le GATT en pratique. Pour comprendre les enjeux de l'Organisation Mondiale du Commerce*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 1994.

ROGERS PAUL, *Fuori controllo. Idee militari di un mondo in disordine* (trad. Losing Control. Global Security in the Twenty-first Century), Rome, DeriveApprodi srl., 2002.

SENARCLENS Pierre de, *Critique de la mondialisation,* Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

SENARCLENS Pierre de, *La mondialisation, Théories, enjeux et débats,* 3e éd. Paris, Armand Colin, 2002.

SENARCLENS Pierre de, *La politique internationale,* 4e éd., Paris, Editions Dalloz, 2002.

SENARCLENS Pierre de, *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales,* Paris, Armand Colin, 1998.

SHIVA Vandana, *Le terrorisme alimentaire, comment les multinationales affament le monde*, Paris, Fayard, 2001.

SMOUTS Marie-Claire, BATTISTELLA Dario et VENNESSON Pascal, Dictionnaire de relations internationales : approches, concepts et doctrines, *Paris, Dalloz, 2003.*

SOLAGES Olivier de (sous la dir.), *Croissance ou développement des Tiers-Mondes,* Paris, L'Harmattan, 1997.

SOLAGES Olivier de, *Vers un nouveau développement des Tiers-Mondes ?,* Paris, L'Harmattan, 1997.

STIGLITZ Joseph E., *La grande désillusion,* Paris, Fayard, 2002.

TAXIL Bérengère, *L'OMC et les pays en développement*, Paris, Montchrestien, 1998.

TOUSSAINT Eric, *La bourse ou la vie : la finance contre les peuples,* 2e éd., Bruxelles, Editions Luc Pire, 1999.

VAYSSIERE Bertrand, *Groupes de pressions en Europe. Europe des citoyens ou des intérêts ?,* Toulouse, Editions Privat, 2002.

WALLACH Lori et SFROZA Michelle, *WTO : Tutto quello che non vi hanno detto sul commercio globale* (trad. Whose trade organisation ?, Public Citizen Foundation, 1999), Milan, Feltrinelli, 2000.

ZIEGLER Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2002.

Rapports d'organisations internationales et ONG

ATTAC, *Enquête au cœur des multinationales,* Paris, Mille et une Nuit, 2001.

CEPII, *Economie mondiale,* Paris, La Découverte (Repères), 2002.

CEPII, *Economie mondiale,* Paris, La Découverte (Repères), 2003.

CNUCED, *Analyse préliminaire des résultats du Cycle d'Uruguay et de leurs incidences sur les perspectives commerciales des pays en développement : rapport*, Genève, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Groupe de travail spécial sur l'expansion des débouchés commerciaux des pays en développement, 1994.

CNUCED, *Incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales,* Genève, Conseils du commerce et du développement, 24-26 juillet 2000.

CNUCED, *Les initiatives des pays en développement pour les futures négociations commerciales*, Genève, Nations Unies, 2000.

CNUCED, *Les pays les moins avancés,* Genève, Nations Unies, 1997 et 2002.

CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement*, Genève, Nations Unies, 1998 et 2002.

CPE, *Nestlé et OMC : un mariage d'Amour au profit de quelques uns,* www.cpe.org.

FAO, *Analyse de la situation actuelle en ce qui concerne l'accès aux marchés et des autres options en matière d'expansion du commerce sur les marchés agricoles mondiaux,* Rome, Soixante-troisième session, 6-9 mars 2001.

FAO, *Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture*, Rome, Comité des produits, Soixante-troisième session, 6-9 mars 2001.

FAO, *Déclaration et plan d'action du Sommet mondiale de l'alimentation,* Rome, Sommet mondiale de l'alimentation, www.fao.org, 13-17 novembre 1996.

FAO, *Document de discussion numéro 1 : La sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture*, Genève, table ronde organisée par la FAO sur la sécurité alimentaire dans le contexte des négociations de l'OMC sur l'agriculture, 20 juillet 2001.

FAO, *Evaluation de l'incidence du Cycle d'Uruguay sur les marchés agricoles et la sécurité alimentaire*, Rome*,* Comité des produits soixante-deuxième session, 1999.

FAO, *Incidence de l'Uruguay Round sur l'agriculture : point 5 de l'ordre du jour provisoire*, Rome, Comité des produits, soixantième session, 3-7 avril 1995.

FAO, *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire. Questions et alternatives concernant les négociations de l'OMC dans la perspective des pays en développement,* Rome, Division des produits et du commerce international, 2000.

FAO*, Le rôle de l'agriculture dans le développement des pays les moins avancés et leur intégration à l'économie mondiale*, Rome, FAO*,* Réunion thématique sur le renforcement des capacités de production: le secteur agricole et la sécurité alimentaire, 2001.

FAO, *Questions et alternatives concernant les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans la perspective des pays en développement*, Genève, Colloque de la FAO sur l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire, 23-24 septembre 1999.

FAO, *Rapport sur les marchés des produits 1997-98,* Rome, Division des produits et du commerce international, années 1998 à 2000.

FAO, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : rapport 1991*, Rome, Collection FAO Agriculture, années 1991 à 2002.

FIDA, *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale. Comment mettre fin à la pauvreté rurale,* Rome, Fonds International de Développement Agricole, 2001.

GATT, *Résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay*, Genève, Secrétariat du GATT (Textes juridiques), 1994.

JOERCHEL Bastienne, *L'agriculture a le droit d'être protégée,* Lausanne, Swisscoalition, février 2003.

OCDE, *L'accord d'Uruguay sur l'agriculture et les produits agricoles transformés,* Paris, OCDE, 1997.

OCDE, *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay. Une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2001.

OLOKA-ONYANGO J. et UDAGAMA Deepika, *Le contexte institutionnel du commerce international, de l'investissement international et de la finance internationale,* Commission des droits de l'homme, Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, Cinquante-deuxième session, E/CN.4/Sub.2/2000/13, 15 juin 2000.

OMC, *Agriculture : Analyse*, www.wto.org.

OMC, *L'organisation mondiale du commerce en quelques mots*, Genève, www.wto.org,1999.

OMC, *Un commerce ouvert sur l'avenir*, Genève, www.wto.org, 2001.

OXFAM, *Cultiver la pauvreté. L'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique,* www.oxfam.org, Document de briefing d'Oxfam numéro 30, septembre 2002.

OXFAM, *Deux Poids Deux Mesures: commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté,* www.oxfam.org, 2002.

OXFAM, *La PAC : Une vache à lait,* www.oxfam.org, Document de briefing d'Oxfam numéro 34, décembre 2002.

OXFAM, *Les sables mouvants de Cancùn. Pourquoi un échec de la conférence de l'OMC menace les plus démunis,* www.oxfam.org, Document d'information numéro 53, août 2003.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, années variées.

SAPRIN, *The policy roots of economic crisis and poverty,* www.saprin.org, Structural Adjustment Participatory Review International Network, Avril 2002.

SOLAGRAL, *Des négociations agricoles en panne,* Les informations VOLATILES du commerce et de l'agriculture, numéro 13, août 2003.

SOLAGRAL, *Echec de la cinquième conférence ministérielle de l'OMC à Cancun: vers une crise du système commercial multilatéral?,* www.solagral.org, octobre 2003.

SOLAGRAL, *L'agriculture au-delà du commerce. Quels enjeux et quels outils dans les négociations agricoles de l'OMC ?,* www.solagral.org, Conférence internationale, 8-10 janvier 2002.

SOLAGRAL, *Les agricultures du Sud et l'OMC,* www.solagral.org, 2001.

STERN Nicholas (sous la dir.), *Mondialisation, développement et pauvreté : bâtir une économie mondiale intégrée,* Paris, The International Bank for Reconstruction/The World Bank, Ed. ESKA, 2002.

TANGERMANN Stefan, *L'avenir des arrangements commerciaux préférentiels en faveur des pays en développement et le Cycle actuel des négociations de l'OMC sur l'agriculture*, FAO, Communication établie pour l'ESCP-FAO, Février 2001.

VIA CAMPESINA, *Une alternative paysanne à la mondialisation néolibérale,* Genève, CETIM, 2002.

Articles

BERTHELOT Yves, « Plus d'obligations, moins d'incertitudes : les pays en développement et l'Uruguay Round », *Politique étrangère*, été 1993, p. 351-366.

BOONEKAMP Loek et CATHELINAUD Yves, « Les marchés agricoles d'ici à l'an 2000 », *L'Observateur de l'OCDE*, numéro 199, avril-mai 1996, p. 19-23.

CLOOS Jim et TUNG-LAI MARGUE, « Les négociations agricoles de l'Uruguay Round : déroulement et résultats », *Revue du marché commun et de l'Union Européenne*, numéro 376, mars 1994, p. 155-171.

DUPONT Cédric et SCIARINI Pascal, « La négociation agricole Etats-Unis – Communauté Européenne dans l'Uruguay Round : une difficile convergence », *Revue Suisse de Sciences Politiques*, numéro thématique Politique extérieure et interdépendance, Issue 2-3, 1995, p. 305-352.

ELFRING Wilhelm et PILGRAM Klaus, « Les pays en développement sont-ils préparés à l'OMC 2 ? », *Agriculture et développement rural*, numéro 1, volume 7, 2000, p. 62-65.

GUILBERT Géraud, « L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), continuités, changements et incertitudes », *Politique étrangère*, 1994, p. 805-819.

HENRY de FRAHAN Bruno, « Les enjeux de la libéralisation mondiale de l'agriculture », *Politique étrangère*, été 1993, p. 309-323.

KAUKAB Rashid S., « Accord de l'OMC sur l'agriculture et pays en développement », *Passerelles entre commerce et développement durable*, ICTSD, numéro 4, volume I, Septembre-Novembre 1999, p. 8-12.

KAUKAB Rashid S., « Que peut attendre un pays en développement de l'OMC 2 ? Analyse sous l'angle d'un pays importateur de denrées alimentaires », *Agriculture et développement rural*, numéro 1, volume 7, 2000, p. 54-56.

MAZOYER Marcel, « Une situation agricole mondiale insoutenable, ses causes et les moyens d'y remédier », *Mondes en développement*, numéro 117, 2002, p. 25-37.

NOYELLE Thierry, « Réorganiser le commerce mondial : quels avantages pour le Sud? », *Choix*, numéro 2, volume 3, juillet 1994, p. 27-31.

PLANCHOU Jean-Paul, « Le commerce au risque de la mondialisation : une régulation internationale au profit des plus forts », *Le Monde diplomatique*, numéro 491, février 1995, p. 5.

SENARCLENS Pierre de, « Contre la théorie générale du développement. Petite polémique à vocation consensuelle », in : COMELIAU Christian (sous la dir.), *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, PUF (Collection Enjeux), 1996, p. 133-137.

SHARMA Ramesh, « Après l'Uruguay Round et avant un nouvel accord de l'OMC 2 : bilan et perspectives pour les pays en développement dans le secteur de l'agriculture », *Agriculture et développement rural*, numéro 1, volume 7, 2000, p. 41-44.

SHIVA VANDANA, « OMC : les paysans en danger », in : CENTRE TRICONTINENTAL, *Le pouvoir des transnationales,* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 93-101.

SIMBI Tracey, « Que peut attendre un pays en développement de l'OMC 2 ? Analyse sous l'angle d'un pays exportateur de denrées alimentaires », *Agriculture et développement rural*, numéro 1, volume 7, 2000, p. 49-53.

TANGERMANN Stefan, « Un bilan depuis l'Uruguay Round », *Economie internationale*, numéro 87, 3e trimestre 2001, p. 15-42.

WARDENBACH Klaus, « L'Organisation mondiale du commerce : avocate des pays pauvres ou entrave au développement ? », *Développement et coopération : D + C* , numéro 4, juillet-août 1998, p. 8-13.

WIEMANN Jürgen, « Les pays en développement au sein de l'OMC », *Développement et coopération : D + C* , numéro 4, juillet-août 1998, p. 14-17.

Sites Web

Confédération des Industries Agroalimentaires de l'Union Européenne (CIAA) : www.ciaa.be

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) : www.unctad.org

Coordination Paysanne Européenne (CPE) : www.cpefarmers.org

Fonds International de Développement Agricole (FIDA) : www.ifad.org

Food and Agriculture Organisation (FAO) : www.fao.org

L'Observatoire des Transnationales : www.transnationale.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) : www.oecd.org

Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : www.wto.org

Oxford Committee for Famine Relief (Oxfam) : www.oxfam.org

Solagral : www.solagral.org

Structural Adjustment Participatory Review International Network (SAPRIN) : www.saprin.org

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION 7

CHAPITRE 2 : COMMERCE ET AGRICULTURE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT 13

1. La situation économique et sociale dans les pays en développement 13

2. Le rôle de l'agriculture dans le développement 15
2.1 Le poids économique et social de l'agriculture 15
2.2 Le rapport entre pauvreté et agriculture 16

3. L'importance du commerce pour les PED 20

CHAPITRE 3 : LA SITUATION DU COMMERCE INTERNATIONAL DE BIENS AGRICOLES A LA VEILLE DE L'URUGUAY ROUND 25

1. Le commerce des biens agricoles : protectionnisme versus libéralisation 25
1.1 La libéralisation dans les PED 26
1.2 Le protectionnisme dans les pays industrialisés 27

2. Problèmes dans le commerce international des produits agricoles 29
2.1 Perte de parts de marché par les PED 30
2.2 Les prix et les termes d'échanges 31
2.3 La régulation défaillante du GATT dans le secteur agricole 34

CHAPITRE 4 : L'URUGUAY ROUND : LE CONTEXTE 35

1. Pourquoi encore un Round ? 35

2. L'Uruguay Round et la création de l'OMC 36

3. L'Uruguay Round et les PED 38
3.1 La participation aux négociations de l'Uruguay Round. 38
3.2 Le nouveau système de traitement spécial et différencié 39

4. L'accord de l'Uruguay Round est-il équilibré ? 40

CHAPITRE 5 : L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE 41

1. Les acteurs de la négociation 41
1.1 Les Etats 41
1.2 Le GATT, l'OCDE et le G7 43
1.3 Les entreprises transnationales 44

1.4 Conclusion 50

2. Une négociation structurée autour de la confrontation entre les USA et la CE50

3. Les résultats des négociations : l'Accord sur l'Agriculture 53

4. L'AsA a-t-il pris en compte les propositions des PED ? 57

CHAPITRE 6 : LES CONSEQUENCES DE L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PED 59

1. Accès aux marchés___ 59

1.1 La fermeture des marchés du Nord 59
1.2 La progressivité des droits de douane 60
1.3 L'ouverture des marchés du Sud 61
1.4 Les accords préférentiels 63

2. Le soutien interne_____ 64

3. Les subventions à l'exportation 68

4. L'instabilité des prix_____ .. 70

5. Le traitement spécial et différencié 72

6. La Décision de Marrakech. 72

7. Les effets de l'AsA sur la sécurité alimentaire 74

8. A qui profite cet accord ? 75

8.1 L'AsA profite-t-il aux PED ou aux pays développés ? 75
8.2 L'AsA profite-t-il aux paysans des PED ou aux ETN de l'agroalimentaire des pays développés ? 78

CHAPITRE 7 : CONCLUSION 79

1. Synthèse_____ 79

2. Les négociations agricoles de l'OMC après l'Uruguay Round 81

3. Perspectives futures pour les PED dans les négociations agricoles de l'OMC . 83

BIBLIOGRAPHIE_____ 85